

A portrait of a woman with dark, shoulder-length hair, looking directly at the camera with a slight smile. She is wearing a light-colored collared shirt and a thin necklace. The background is a solid, muted reddish-brown color.

Des nouvelles d'*elles*

Les femmes
immigrées
du Québec

Québec 

Des nouvelles d'*elles*

Les femmes
immigrées
du Québec

Québec 

Direction :	Thérèse Mailloux
Recherche et rédaction :	Diane Guilbault, avec la collaboration de Mariangela Di Dominico
Graphiques :	Lucie Desrochers
Révision linguistique et correction d'épreuves :	Judith Tremblay
Conception et infographie :	Deschamps Design
Photographies :	Nancy Lessard
Suivi de production :	Guylaine Grenier
Secrétariat et notes bibliographiques :	Danielle Falardeau et Francine Bérubé

Ce document peut être consulté dans le site du Conseil du statut de la femme à l'adresse suivante : **www.csf.gouv.qc.ca**.

Le Conseil du statut de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973, dont la mission est de conseiller le gouvernement du Québec et d'informer la population sur tous les aspects touchant les droits et les conditions de vie des femmes. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, du milieu universitaire, des groupes socio-économiques et du monde syndical.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-45559-2

© Gouvernement du Québec

La traduction et la reproduction totale ou partielle de cette publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

REMERCIEMENTS

Le Conseil du statut de la femme tient à remercier les personnes suivantes pour leur généreuse collaboration : Barbara Maass, responsable du centre de documentation à la Société d'habitation du Québec, Bouchra Kaache, directrice du Centre international des femmes de Québec, Marina Guerra, organisatrice communautaire à l'Hirondelle, Lucie Bérubé, organisatrice communautaire au Centre communautaire des loisirs Côte-des-Neiges, Assunta Sauro, directrice du Centre des femmes italiennes de Montréal, Maria Nica, adjointe administrative au Carrefour d'inter-cultures de Laval.

Cette publication n'aurait pu voir le jour sans la collaboration du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles qui a fourni les données principales contenues dans ce document. Un merci spécial à l'équipe de la Direction de la population et de la recherche qui a bien voulu accepter de partager son expertise et à tous ceux et celles qui, dans d'autres directions, ont relu le texte et apporté leurs commentaires et précisions.

Enfin, le Conseil tient à souligner la généreuse contribution de Julie-Anne, Carolina, Adjì, Nora, Eleonora, Margaret, Bhanumati, Thi Thanh, Esperanza, Françoise, Isabel et Pierina qui ont donné un visage aux femmes immigrées dans cette publication.

Le présent document traite exclusivement des femmes immigrées, c'est-à-dire de celles nées à l'extérieur du Canada, à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résidence permanente. Ce groupe inclut les personnes admises à titre de réfugiées et celles qui ont obtenu la citoyenneté canadienne. Les femmes nées ici sont exclues de la population étudiée, même si elles font partie d'une communauté culturelle minoritaire.

La source principale des données de ce portrait des femmes immigrées est le recensement de 2001 de Statistique Canada, sur la base de compilations spéciales préparées pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Toutefois, d'autres statistiques sont également utilisées. Entre autres, les données du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles sur les admissions annuelles des immigrantes et immigrants fournissent une image plus précise de certaines caractéristiques des nouvelles arrivantes. Le chapitre sur la santé des femmes immigrées a été, quant à lui, rédigé à partir d'une étude de Santé Québec auprès de quelques groupes de personnes immigrées, étude publiée par l'Institut de la statistique du Québec. Ces deux dernières sources ne recouvrent donc pas la même population que le recensement. Enfin, plusieurs études ou recherches provenant de spécialistes de diverses questions en matière d'immigration permettent d'introduire une analyse plus qualitative.

Les femmes immigrées sont comparées à l'ensemble de la population féminine québécoise, c'est-à-dire aux femmes qui vivent au Québec, incluant celles nées à l'étranger. Les expressions « Québécoises dans leur ensemble », « l'ensemble des Québécoises » ou « les Québécoises » sont alors employées pour désigner cette population féminine totale. On met aussi en parallèle les femmes immigrées et les hommes immigrés afin d'illustrer les distinctions entre eux. Enfin, parmi les femmes immigrées, il en est qui appartiennent à des minorités visibles. Les particularités de ce sous-groupe sont mises en relief tout au long du texte.

Immigrante ou immigrée?

*Selon Le Petit Robert, **immigrant, immigrante** se dit de celui ou de celle qui entre dans un pays étranger pour s'y établir. **Immigré, immigrée** se dit de toute personne venue de l'étranger. De façon générale, c'est ce dernier adjectif qui a été retenu pour ce document.*

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	13
Chapitre 1: D'où viennent-elles?	15
Chapitre 2: Qui sont-elles?	25
Chapitre 3: Où vivent-elles?	35
Chapitre 4: Que font-elles... dans la sphère privée?	45
Chapitre 5: Que font-elles... dans la sphère publique?	55
Chapitre 6: Combien gagnent-elles?	67
Chapitre 7: Comment vont-elles?	77
Chapitre 8: Que veulent-elles?	87
Conclusion	95
Bibliographie	99

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1	Population immigrée et population des minorités visibles immigrées dans la population totale selon le sexe, Québec, 2001	16
Figure 1.2	Femmes immigrées selon le continent de naissance, Québec, 2001 (en %).....	17
Figure 1.3	Femmes immigrées selon le continent de naissance et la période d'immigration, Québec, 1976-2001	18
Figure 1.4	Femmes immigrées selon les 20 principaux pays de naissance, Québec, 2001.....	19
Figure 1.5	Population immigrée (requérantes principales et requérants principaux) de la catégorie de l'immigration économique admise au Québec, selon le sexe, Québec, 1995-2004.....	21
Figure 1.6	Femmes des minorités visibles, immigrées et totales, selon le groupe d'appartenance, Québec, 2001.....	23
Figure 2.1	Femmes immigrées et population féminine totale selon le groupe d'âge, Québec, 2001	26
Figure 2.2	Femmes immigrées et hommes immigrés selon leur connaissance du français et de l'anglais, Québec, 2001 (en %)	27
Figure 2.3	Femmes des minorités visibles immigrées, femmes immigrées et population féminine totale, âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, Québec, 2001.....	28
Figure 2.4	Femmes immigrées actives selon le nombre d'années de scolarité, Québec, 1998-2004.....	29
Figure 2.5	Femmes immigrées et population féminine totale, âgées de 15 ans et plus, selon l'état matrimonial, Québec, 2001.....	31
Figure 2.6	Femmes immigrées et femmes des minorités visibles immigrées selon que le conjoint est immigré ou natif, Québec, 2001 (en %).....	31
Figure 3.1	Population immigrée dans la population totale et dans les grands centres, Québec, France, Australie et États-Unis, 1999-2001.....	36
Figure 3.2	Femmes immigrées et femmes des minorités visibles immigrées dans la population féminine totale selon la région administrative, Québec, 2001.....	37



Figure 3.3	Arrondissements de la ville de Montréal où il y a les plus grandes proportions de femmes immigrées recensées en 2001 et arrivées entre 1996 et 2001, Québec, 2001.....	38
Figure 3.4	Femmes immigrées selon la connaissance du français et de l'anglais, et selon la région administrative, Québec, 2001	39
Figure 3.5	Population selon le mode d'occupation du logement, le lieu de naissance et le sexe, Québec, 2001	40
Figure 3.6	Locataires qui consacrent 30 % et plus de leurs revenus pour le logement, natifs et immigrants, selon la période d'immigration, Québec, 2001.....	40
Figure 4.1	Naissances selon le lieu de naissance des parents, Québec, 1980-2004.....	47
Figure 4.2	Certaines caractéristiques des femmes âgées de 15 ans et plus dans les familles avec enfants mineurs et avec conjoints, pour le total des familles et pour les familles dont la femme est née à l'étranger, Québec, 2001.....	48
Figure 4.3	Mères monoparentales immigrées (excluant les minorités visibles) et des minorités visibles immigrées, âgées de 15 ans et plus, selon la présence d'enfants mineurs, Québec, 2001 (en %).....	49
Figure 4.4	Femmes immigrées, femmes des minorités visibles immigrées et population féminine totale dans les ménages privés, âgées de 65 ans et plus et vivant hors famille de recensement, Québec, 2001	51
Figure 5.1	Taux d'activité de la population immigrée et de la population des minorités visibles immigrés selon le sexe et la période d'immigration, Québec, 2001.....	56
Figure 5.2	Taux de chômage des femmes immigrées, des femmes des minorités visibles immigrées et de la population féminine totale selon le niveau de scolarité, Québec, 2001 ...	58
Figure 5.3	Population active, immigrée et totale, selon le travail à temps plein et à temps partiel, et selon le sexe, Québec, 2001.....	59
Figure 5.4	Secteurs d'emploi des femmes immigrées dans leur pays d'origine et six mois après leur arrivée au Canada, Canada, 2001 (en %).....	60
Figure 5.5	Femmes immigrées actives admises au Québec selon le niveau de compétences, Québec, 1998-2002.....	61
Figure 5.6	Femmes immigrées dans les professions selon deux périodes d'immigration, Québec, 2001.....	62
Figure 5.7	Femmes immigrées et population féminine totale, âgées de 15 ans et plus, selon l'industrie, Québec, 2001 (en %) ...	64

Figure 6.1	Femmes immigrées et hommes immigrés, âgés de 15 ans et plus, selon la composition du revenu total en 2000, Québec, 2001 (en %).	68
Figure 6.2	Revenu moyen de la population totale, de la population immigrée et de la population des minorités visibles immigrées selon le sexe, Québec, 2001 (en milliers de dollars)	69
Figure 6.3	Revenu moyen et revenu médian d'emploi, en dollars constants (2000), population immigrée et population totale, âgées de 15 ans et plus, selon le sexe et le niveau de scolarité, Québec, 2001 (en milliers de dollars)	70
Figure 6.4	Revenu d'emploi en 2000 de la population immigrée ayant travaillé toute l'année à temps plein et ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel, âgée de 15 ans et plus, selon le sexe et la période d'immigration, Québec, 2001 (en milliers de dollars)	71
Figure 6.5	Revenu moyen d'emploi en 2000 des femmes immigrées et de la population féminine totale ayant travaillé toute l'année à temps plein et ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel, Québec, 2001 (en milliers de dollars)	71
Figure 6.6	Revenu total moyen en 2000 des femmes immigrées, des femmes des minorités visibles immigrées et de la population féminine totale, âgées de 15 ans et plus, selon la région administrative, Québec, 2001 (en milliers de dollars)	73
Figure 7.1	Estimation de la population avec incapacité ayant un statut d'immigrant, Québec, 2003	78
Figure 7.2	Perception de l'état de santé, population immigrée de l'étude de Santé Québec et population totale, âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 1998-1999	79
Figure 7.3	Profil d'usage de la cigarette, population immigrée de l'étude de Santé Québec et population totale, âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 1998-1999	80
Figure 7.4	Consommation d'alcool, population immigrée de l'étude de Santé Québec et population totale, âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 1998-1999	81
Figure 7.5	Perception du poids, population immigrée de l'étude de Santé Québec et population totale, âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 1998-1999 (excluant les femmes enceintes et allaitant)	82
Figure 7.6	Dernier examen clinique des seins, femmes immigrées de l'étude de Santé Québec et population féminine totale, âgées de 15 ans et plus, Québec, 1998-1999	83
Figure 7.7	Dernière mammographie, femmes immigrées de l'étude de Santé Québec et population féminine totale, âgées de 40 ans et plus, Québec, 1998-1999	84

Introduction



Julie-Anne, née en Chine en 1996

INTRODUCTION

Immigration. Un mot commun, connu de tout un chacun, mais une expérience peu commune, inconnue de la plupart des gens. Si la poésie, la chanson et la culture populaire en général ont fait une large place à l'émigration, parfois vue comme un exil, parfois envisagée comme une aventure, il en est autrement de l'immigration avec tout ce qu'elle comporte de confrontation entre les rêves et la réalité.

En 2003, environ 175 millions de personnes vivaient ailleurs que dans leur pays de naissance; c'est dire que, dans le monde, une personne sur 35 est migrante. De nombreuses raisons expliquent un tel déplacement de gens. Le départ peut devenir une alternative à des conditions sociales, économiques et politiques intérieures défavorables ou instables dans le pays d'origine. Il est alors choisi, planifié, attendu et rempli d'espoir. En d'autres circonstances, il est involontaire et devient une question de survie. Dans le pire des cas, les femmes et les hommes fuient leur pays en raison des violations des droits humains, des conflits interethniques et des guerres.

Les personnes quittant leur patrie veulent aussi s'installer ailleurs parce que le dynamisme du pays de destination exerce une force d'attraction certaine. Un emploi mieux rémunéré, un environnement sécuritaire et tolérant, le fait de pouvoir offrir à ses enfants une meilleure éducation, figurent parmi les facteurs qui incitent à élire le lieu d'accueil. Encore faut-il que ce dernier soit ouvert à l'immigration et favorise l'insertion socio-économique des immigrantes et immigrants, ce qui n'est pas toujours le cas.

La migration propulse des individus dans une nouvelle société dont les codes, les références, l'histoire et même le climat (dont on parle bien peu mais qui est tellement important dans le quotidien des personnes immigrées au Québec) sont parfois aux antipodes de ce qui était familier. Les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants devront découvrir ce contexte au hasard de leurs rencontres, au gré du temps, ou grâce à des groupes ou à des structures d'accueil adéquates. Expérience complexe, voire compliquée, même si, en fin de compte, elle s'avère positive.

Les femmes représentent la moitié de la population migrante internationale. Si la migration peut les rendre autonomes et contribuer à leur émancipation, elle peut également accroître la vulnérabilité de certaines autres aux violations des droits de la personne.



Au Canada et au Québec, l'immigration participe à la vie de la société de façon importante. En effet, au Canada, la population immigrée représente 18% de la population totale en 2001, à côté de pays comme l'Australie (24%), la Nouvelle-Zélande (20%), la Suisse (19%) et les États-Unis (10%)¹. Le Québec compte 10% de personnes immigrées parmi sa population totale en 2001 et se classe parmi les États qui maintiennent une politique d'immigration active. À la suite d'ententes successives conclues avec le gouvernement fédéral, la plus récente datant de 1991, le Québec a notamment pour responsabilités de déterminer le volume d'immigrantes et immigrants qu'il souhaite accueillir et de choisir les personnes se destinant à son territoire lorsque des critères de sélection s'appliquent.

Le Canada et le Québec s'efforcent d'attirer des immigrantes et immigrants hautement qualifiés pour augmenter leur main-d'œuvre, particulièrement dans une économie de marché libre globalisé où les travailleuses intellectuelles et travailleurs intellectuels sont très recherchés. Le Canada est d'ailleurs un des pays où la proportion de main-d'œuvre immigrée est la plus élevée². Les nouvelles venues et nouveaux venus impriment à l'économie et à la société un dynamisme croissant, d'autant plus que les tendances démographiques font entrevoir de fortes pénuries de main-d'œuvre dans plusieurs domaines.

C'est depuis les années 1990 que les femmes émigrent dans une proportion nettement plus imposante qu'auparavant en qualité de travailleuses indépendantes. Les immigrantes des dernières vagues sont très scolarisées et diplômées, davantage que les femmes nées au Québec.

Les femmes immigrées ont non seulement à faire face à tous les défis qui se posent aux personnes qui immigront mais elles sont également «investies» de deux responsabilités parfois difficiles à concilier. D'un côté, la société d'accueil compte sur elles – et sur les mères plus particulièrement – pour faciliter l'intégration des enfants et de la famille. De l'autre côté, la famille immigrante confie aussi à la mère le rôle de protectrice de la culture d'origine.

Qui sont donc ces Québécoises immigrées? D'où viennent-elles? Où vivent-elles maintenant? Que font-elles? Combien gagnent-elles? Que veulent-elles? Ce sont à ces questions que le Conseil du statut de la femme souhaite apporter des réponses qui, si cela est possible, contribueront à enrichir les connaissances sur des concitoyennes ayant vécu ce grand dérangement qu'est l'immigration.

¹ Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *La planification des niveaux d'immigration, 2005-2007*, Québec, le Ministère, 2003, p. 9.

² Peter Dzvimbo Kuzvinetsa. *La migration internationale du capital humain qualifié des pays en développement*, Banque mondiale, Département des ressources humaines, Acco, septembre 2003.



D'où viennent-*elles*?

Chapitre

1

Carolina, née en Roumanie en 1991



En 2001¹, le Québec comptait 358 675 femmes immigrées. C’est donc dire qu’une Québécoise sur 10 est née à l’étranger. Groupe complexe et hétérogène, formé de jeunes et de moins jeunes, de personnes arrivées récemment et d’autres enracinées ici depuis longtemps, provenant de lieux géographiques très divers et de cultures proches comme très éloignées de celle du Québec. Difficile donc de les décrire une fois pour toutes. Leur point commun : elles ont fait le choix, à un moment de leur vie, de quitter leur pays et d’émigrer ici.

FIGURE 1.1

Population immigrée et population des minorités visibles immigrées dans la population totale selon le sexe, Québec, 2001

Population	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Population immigrée	358 675		348 290		706 965	
• Minorités visibles immigrées	169 305		159 195		328 500	
Population totale	3 633 895		3 491 685		7 125 580	
Population immigrée dans la population totale		9,9		10,0		9,9
Population des minorités visibles immigrées dans la population immigrée		47,2		45,7		46,5

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles.

PAR VAGUES SUCCESSIVES

Lors du recensement de 2001, les questions sur la provenance des répondantes et répondants ont permis d’identifier le moment de leur immigration, ce qui fait que l’on peut évoquer les différentes couches d’immigration au Québec².

Quelque 128 905 femmes immigrées sont arrivées avant 1976, ce qui correspond à 36 % de la population féminine immigrée. Ayant vécu dans la société d’accueil depuis de nombreuses années, leur intégration sur plusieurs plans est plus achevée que pour celles ayant immigré au cours des périodes suivantes. Les autres cohortes venues depuis 1976 sont moins importantes en nombre mais, règle générale, plus on se rapproche d’aujourd’hui, plus elles s’accroissent. Par exemple, 29 240 femmes proviennent de la période 1981 à 1985, soit 8 % de la population féminine immigrée totale, et 66 790 sont issues du mouvement migratoire des années 1996 à 2001, soit 19 %.

L’immigration au Québec est donc un phénomène qui prend de l’ampleur, comme dans tous les pays industrialisés. Depuis 2001, la croissance de la population au Québec dépend davantage de son solde migratoire que de son évolution naturelle. En donnant la priorité à l’objectif démographique, le gouvernement du Québec a d’ailleurs adopté une planification triennale de l’immigration pour les années 2005 à 2007 qui prévoit une augmentation graduelle jusqu’à 48 000 admissions en 2007. On perçoit déjà, à cet égard, une hausse de la part du Québec dans l’immigration canadienne, qui est passée de 14,3 % en 2000 à 18,8 % en 2004.

DE TOUS LES CONTINENTS...

Les données du recensement permettent aussi de retracer l'origine géographique des personnes immigrées. L'Europe demeure, encore actuellement, le principal continent de naissance des femmes immigrées du Québec. En effet, en 2001, 141 870 femmes, soit 40 %, sont originaires de cette région du monde, principalement des pays du sud comme l'Italie, le Portugal et la Grèce, mais aussi de la France. Viennent ensuite dans l'ordre, l'Asie, avec 96 000 femmes, l'Amérique, avec 82 635 femmes, dont la moitié d'Haïti et des États-Unis, et l'Afrique, surtout les pays du Maghreb qui contribuent pour presque la moitié des 37 410 femmes venues de ce continent. Enfin, un maigre contingent de 755 femmes viennent de leur Océanie natale (et de pays divers), dont la moitié sont arrivées avant 1976.

DE TOUS LES PAYS...

Les pays d'origine des femmes immigrées s'illustrent par une grande diversité mais aussi par certaines constantes. Selon les différentes phases d'immigration, le portrait est changeant. La majorité des femmes immigrées recensées en 2001 et dont la période d'immigration est antérieure à 1976 étaient natives de pays d'Europe méridionale et occidentale. Les Italiennes côtoyaient les Françaises et les Grecques ainsi que des Anglaises, des Portugaises et des Allemandes. Des groupes importants portaient des États-Unis et d'Haïti, d'autres moins nombreux d'Égypte et de Pologne.

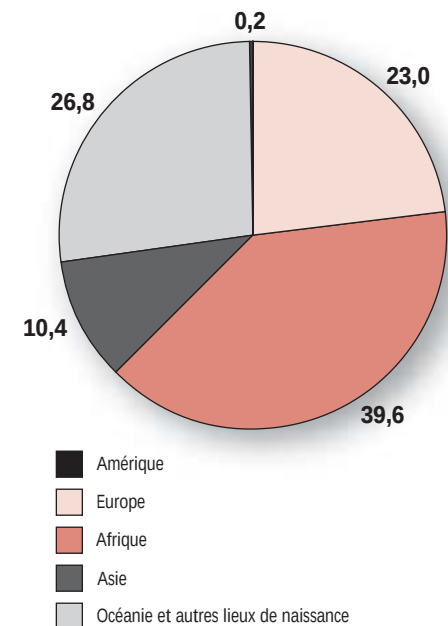
Pendant la décennie suivante (1976 à 1985), des pays européens comme l'Italie, le Portugal et la Grèce amorcent une décroissance de leur émigration à destination du Québec, alors qu'Haïti, la France et les États-Unis restent parmi les dix principaux pays d'origine. L'arrivée en plus grand nombre de femmes du Vietnam, du Cambodge puis de la Chine signale le début d'une nouvelle immigration asiatique. Le Liban et le Salvador viennent compléter la liste.

Les Haïtiennes composent la cohorte la plus imposante parmi les femmes immigrées recensées en 2001 et arrivées entre 1986 et 1995. Les Libanaises, issues d'un fort mouvement conjoncturel d'immigration lié à la guerre civile qui sévit alors dans le pays, constituent le deuxième groupe d'importance. Du continent asiatique, on remarque une croissance de l'immigration chinoise et philippine, et la poursuite de l'immigration vietnamienne. La France continue à se maintenir en bonne place. L'Europe de l'Est entre dans le bal avec la Roumanie. Les pays d'Asie méridionale tels l'Inde et le Sri Lanka augmentent leurs effectifs tout comme l'Afrique du Nord avec l'Algérie et le Maroc.

Lors des années les plus récentes, de 1996 à 2001, la Chine se classe au premier rang des pays de naissance des femmes immigrées, la France en occupe le deuxième et le Maroc de même que l'Algérie se situent dans les cinq premières places. La Russie s'ajoute à la Roumanie tandis que se poursuit l'immigration d'Haïti, de l'Inde, du Sri Lanka et des Philippines.

FIGURE 1.2

Femmes immigrées selon le continent de naissance, Québec, 2001 (en %)

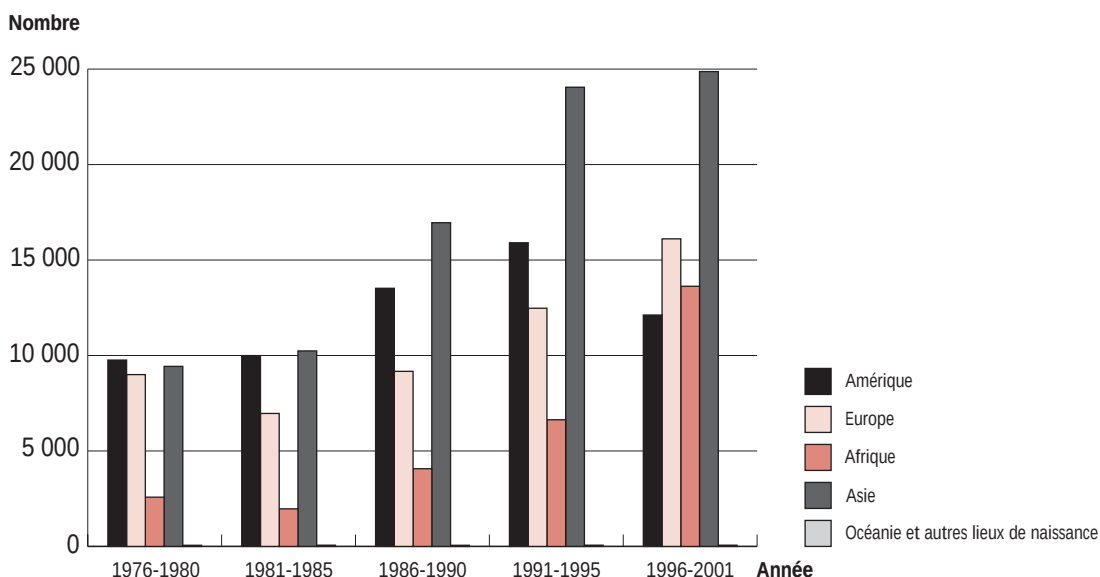


Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.



FIGURE 1.3

Femmes immigrées selon le continent de naissance et la période d'immigration, Québec, 1976-2001



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Bref, au cours de l'histoire récente de l'immigration, les continents et les pays d'où proviennent les personnes immigrées ont fluctué. Les premières vagues qui venaient traditionnellement d'Europe se sont taries et, à la faveur de la chute du mur de Berlin, d'autres pays de l'ancienne Union soviétique se sont joints à la France pour perpétuer une immigration européenne substantielle. De l'Amérique, Haïti continue d'être le principal réservoir d'immigrantes alors que l'on observe une diminution des Caraïbes anglophones et de l'Amérique centrale. L'immigration asiatique explose depuis vingt ans avec la montée de la Chine et des pays autour de l'Inde (Pakistan, Bangladesh, Sri Lanka). Enfin, phénomène tout récent, l'Afrique du Nord a accru spectaculairement sa contribution vers le Québec et constitue maintenant une des principales sources d'immigration de ce dernier.

UNE IMMIGRATION PLUS OU MOINS FÉMINISÉE

En 2002, 51 % de la population immigrée totale est féminine, mais ce taux diffère parfois selon les pays et les continents d'origine. Ainsi, il y a plus de femmes venues d'Amérique (55 %) que d'hommes, mais moins de femmes dans la population immigrée d'Afrique (46 %) que d'hommes. Femmes et hommes se distribuent à peu près également parmi les populations immigrées européenne et asiatique.

Le tableau se précise davantage quand on regarde la proportion de femmes en fonction du pays d'origine. On remarque une surreprésentation des femmes en provenance des Philippines (63 %), de la Chine (59 %), de la Jamaïque (59 %), de la Colombie (59 %), de la Guyane (59 %), de la République dominicaine (59 %), d'Haïti (57 %), de Trinidad et Tobago (57 %), de la Russie (56 %) et du Pérou (56 %). À l'opposé, il y a sous-représentation féminine dans la population immigrée de la Tunisie (36 %), de l'Algérie (43 %), de l'Iran (44 %), du Pakistan (44 %), du Liban (46 %), de la Suisse (46 %) et de l'Espagne (46 %). Divers facteurs peuvent expliquer ces différences, mais le statut des femmes dans le pays d'origine, leur scolarisation, la catégorie de l'immigration et le type d'emploi projeté sont probablement au nombre des explications possibles.

L'ENTRÉE AU PAYS

Travailleuses qualifiées, parrainées, réfugiées, les femmes immigrées arrivent au pays par des filières multiples, lesquelles traduisent une autre diversité quant à leur expérience passée et à leur trajectoire personnelle. Ces portes d'entrée entraînent parfois aussi des variations dans la façon de s'intégrer au Québec.

En vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, signé en 1991, le Québec fixe lui-même le nombre d'immigrantes et immigrants qu'il souhaite recevoir au cours d'une période donnée. Il est également seul responsable du choix des candidats qui font l'objet d'une sélection, soit ceux de la catégorie de l'immigration économique et les réfugiés se trouvant à l'étranger. En ce qui a trait à la catégorie du regroupement familial, le Canada décide de l'appartenance à la catégorie et des situations où la capacité financière de la garante ou du garant peut être prise en compte, alors que le Québec est responsable de traiter les demandes d'engagement et d'en assurer le suivi, de déterminer la durée de l'engagement et d'établir les barèmes permettant d'évaluer la capacité financière du garant. Les personnes de cette catégorie ne font pas l'objet d'une sélection; elles obtiennent la résidence permanente grâce à l'engagement qu'un proche parent, résidente ou résident du Québec, a souscrit en leur faveur. Les personnes reconnues réfugiées sur place, à la suite d'une demande d'asile, ne font pas non plus l'objet d'une sélection.

FIGURE 1.4

Femmes immigrées selon les 20 principaux pays de naissance, Québec, 2001

Rang	Pays de naissance	Nombre	Répartition
1	Italie	33 465	9,3
2	Haïti	27 330	7,6
3	France	23 790	6,6
4	Chine	14 295	4,0
5	États-Unis	13 915	3,9
6	Liban	13 165	3,7
7	Viêt Nam	11 525	3,2
8	Portugal	11 465	3,2
9	Grèce	11 010	3,1
10	Maroc	9 520	2,7
11	Royaume-Uni	9 290	2,6
12	Philippines	8 565	2,4
13	Pologne	8 430	2,4
14	Roumanie	7 255	2,0
15	Algérie	7 200	2,0
16	Égypte	7 160	2,0
17	Inde	6 915	1,9
18	Allemagne	6 820	1,9
19	El Salvador	4 555	1,3
20	Sri Lanka	4 380	1,2
Sous-total		240 050	66,9
Autres pays		118 625	33,1
Total		358 675	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.



Des données sur l'admission des personnes immigrées au Québec entre 1995 et 2004⁴ permettent d'illustrer la répartition des femmes dans ces différentes catégories. Elles sont 48 % des arrivantes de cette période à appartenir à la catégorie de l'immigration *économique*; 31 % à celle du *regroupement familial* et 20 % à celle des *réfugiés*. Plus d'hommes sont admis dans les catégories de l'immigration économique et des réfugiés: 57 % et 23 % des hommes y sont classés respectivement. Beaucoup moins d'entre eux sont arrivés au Québec dans le cadre du regroupement familial (20 %).

LES CATÉGORIES D'IMMIGRATION³

Immigration économique: comprend toutes les personnes sélectionnées comme travailleuses qualifiées et travailleurs qualifiés, gens d'affaires (investisseuses et investisseurs, entrepreneures et entrepreneurs, travailleuses autonomes et travailleurs autonomes). La catégorie de l'immigration économique inclut les enfants et la conjointe ou le conjoint qui arrivent avec la requérante principale ou le requérant principal admis dans cette catégorie.

Regroupement familial: comprend les gens parrainés par un proche parent, citoyen canadien ou résident permanent, qui s'engage à subvenir à leurs besoins essentiels pendant une période déterminée. Les gens parrainés sont principalement l'épouse ou la conjointe de fait ou la partenaire conjugale, les enfants à charge ou à adopter ainsi que les ascendants (père, mère, grand-père, grand-mère) de la personne garante. La durée de l'engagement est de trois ans pour les époux, les conjoints de fait et les partenaires conjugués, de dix ans ou jusqu'à la majorité selon la plus longue des deux périodes pour les enfants et de dix ans pour les ascendants.

Réfugiées et réfugiés ou personnes en situation semblable: comprend les personnes ayant reçu ce statut au Canada à la suite d'une demande d'asile et celles sélectionnées par le Québec à l'étranger; ces dernières peuvent être prises en charge par l'État ou accueillies à la faveur d'un parrainage collectif.

Au sein des flux migratoires les plus récents, le pourcentage de femmes acceptées dans le volet économique croît de plus en plus (54 % entre 2000 et 2004), alors que les deux autres catégories sont à la baisse (28 % et 17 % pour le regroupement familial et les réfugiées). La progression du premier groupe est due en grande partie aux travailleuses qualifiées, dont le nombre a plus que doublé.

IMMIGRER POUR TRAVAILLER...

Au cours de la période 1995 à 2004, 75 % des femmes et 80 % des hommes reçus au Québec dans la catégorie de l'immigration économique le sont à titre de travailleurs qualifiés (ou à titre de membres de leur famille). Une plus petite proportion arrive comme gens d'affaires qui se répartissent en entrepreneurs, en travailleurs autonomes et en investisseurs. Selon les critères de sélection établis par le Québec, un entrepreneur est une personne qui a une expérience de gestion d'au moins trois ans dans une entreprise agricole, industrielle ou commerciale et qui vient au Québec pour acquérir une entreprise, la gérer ou s'associer à sa gestion. Un investisseur doit posséder la même durée d'expérience de gestion, mais doit aussi faire la preuve qu'il investira au Québec un montant de 400 000 \$ sur une période de cinq ans.

Bien qu'à première vue, les statistiques indiquent que les femmes sont presque aussi nombreuses que les hommes dans l'immigration économique, elles représentent une plus faible portion des requérantes principales et requérants principaux. Le requérant principal est celui qui, dans l'unité familiale, a le plus de chances d'être accepté comme immigrant, compte tenu de son profil et de ses caractéristiques. En particulier, la personne qui fait la demande doit démontrer, au moment de la sélection, qu'elle disposera d'une somme suffisante pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille pendant les premiers mois de son établissement au Québec.

Rien de surprenant donc, de constater que les requérants principaux sont majoritairement des hommes, la conjointe et les enfants à charge étant comptabilisés dans la même catégorie que le conjoint. Le portrait des requérantes principales et requérants principaux fournit donc une image plus juste de la répartition véritable des immigrés économiques selon le sexe. Entre 1995 et 2004, le Québec admettait comme requérantes principales 23 623 travailleuses qualifiées et 1 325 femmes d'affaires, dont 389 entrepreneures et 783 investisseuses. Pour la même période, il accueillait 50 040 travailleurs qualifiés et 6 651 hommes d'affaires, dont 1 979 entrepreneurs et 4 074 investisseurs.

FIGURE 1.5

Population immigrée (requérantes principales et requérants principaux) de la catégorie de l'immigration économique admise au Québec, selon le sexe, Québec, 1995-2004*

Immigration économique	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Travailleuses qualifiées, travailleurs qualifiés	23 623	83,1	50 040	84,0	73 663	83,7
Parents aidés	909	3,2	1 673	2,8	2 582	2,9
Gens d'affaires, total	1 325	4,7	6 651	11,2	7 976	9,1
• <i>Entrepreneures, entrepreneurs</i>	389	1,4	1 979	3,3	2 368	2,7
• <i>Travailleuses autonomes, travailleurs autonomes</i>	153	0,5	598	1,0	751	0,9
• <i>Investisseuses, investisseurs</i>	783	2,8	4 074	6,8	4 857	5,5
• <i>Autres**</i>	2 565	9,0	1 235	2,1	3 800	4,3
Total	28 422	100,0	59 599	100,0	88 021	100,0

* Données préliminaires pour 2004.

** Aides familiaux et immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, retraités et candidats des provinces.

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la population et de la recherche.

Toujours dans le volet économique, trois fois plus de femmes que d'hommes sont admises en tant qu'aides familiales et que membres de leur famille : 2 523 femmes immigrées contre 887 hommes immigrés entre 1995 et 2004, en comptant les requérants principaux et leur conjoint et les enfants à charge s'il y a lieu. Et si l'on ne considère que les requérants principaux, le tableau se féminise complètement : c'est alors 99 % des aides familiales admises qui sont des femmes, la presque totalité provenant des Philippines. Ces personnes sont recrutées dans le cadre du Programme fédéral des aides familiaux résidents, par lequel l'immigrante doit rester au service de l'employeur dont le nom figure sur son permis de travail et habiter chez lui. Au terme de deux ans de travail, l'aide familiale peut demander le statut de résidente permanente.

POUR REJOINDRE LA FAMILLE...

Les personnes qui immigreront pour rejoindre un membre de leur famille sont, comme on l'a vu, plus souvent des femmes. Presque deux tiers (61 %) des immigrants admis dans cette catégorie sont des femmes pour la période de 1995 à 2004, la plupart venant retrouver un époux ou un conjoint. D'autres, en moins grand nombre, sont des enfants de sexe féminin, des mères, des grands-mères. Fait à signaler, chaque année, plus de 600 filles arrivent par le biais de l'adoption internationale, presque trois fois plus de filles que de garçons. On retrouve plusieurs personnes âgées parmi les femmes acceptées comme parent ou grand-parent. En fait, c'est dans la catégorie du regroupement familial qu'elles ont été le plus nombreuses entre 1995 et 2004. Toutefois, l'immigration des femmes de plus de 65 ans demeure marginale : elles ne représentaient que 2 % des nouvelles arrivantes au cours de la même période.



POUR TROUVER REFUGE...

Enfin, toujours pour la période de 1995 à 2004, un peu moins de la moitié (46 %) des réfugiés qui arrivent au Québec sont des femmes. Presque la moitié des réfugiées obtiennent leur statut une fois arrivées au Canada, à la suite d'une demande d'asile, alors que plus du quart sont admises après avoir été sélectionnées à l'étranger. La grande majorité de ces dernières sont prises en charge par le gouvernement à leur arrivée au Québec, les autres bénéficiant du soutien d'un organisme ou d'un groupe de personnes ayant souscrit un engagement en leur faveur. Les autres personnes admises dans cette catégorie, soit environ l'autre quart, sont des conjointes ou des enfants à charge de personnes reconnues réfugiées sur place. Les pays de provenance des réfugiés varient au gré des guerres et des conflits ethniques qui ponctuent le globe. À titre d'illustration, les femmes réfugiées de la période de 1995 à 2004 venaient en grand nombre de la Colombie, de la République démocratique du Congo, de Serbie-et-Monténégro, du Sri Lanka, de l'Afghanistan et de la Bosnie-Herzégovine, pour ne citer que les six principaux pays.

Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, 80 % des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde sont des femmes et des enfants. Si elles constituent l'essentiel de la population réfugiée, elles sont cependant peu nombreuses à parvenir jusqu'en Occident⁵.

Le Canada a été le premier pays du monde à se doter de *Directives sur les revendicatrices du statut de réfugié craignant d'être persécutées en raison de leur sexe*. Ce texte reconnaît les mutilations génitales, le mariage forcé, l'agression sexuelle comme motifs valables pour demander l'asile. Les données au sujet de ce type de réfugiées n'existent que pour 2004. Cette année-là, le Canada a reconnu 624⁶ de ces revendicatrices au Québec, soit 56 % de celles qui avaient fait ici une demande de statut avec ce motif.

Par ailleurs, le programme Femmes en péril permet à des réfugiées extrêmement vulnérables de s'établir au Canada et d'y trouver la paix et

la sécurité. Depuis la création du programme, en 1988, environ 2 250 femmes et enfants ont été ainsi accueillis au Canada⁷.

LES FEMMES DES MINORITÉS VISIBLES IMMIGRÉES

Toutes les femmes immigrées ne font pas partie des minorités visibles⁸ de même que les femmes des minorités visibles ne sont pas toutes des femmes immigrées. En effet, dans le recensement de 2001, 7 % des femmes disent appartenir à une minorité visible, une proportion similaire à celle des hommes. Parmi elles, 67 % sont immigrées, 28 % sont nées au Canada et 4 % sont des résidentes non permanentes. Sur l'ensemble des femmes immigrées au Québec recensées en 2001, 169 305 appartiennent à une minorité visible, soit 47 % du total des femmes immigrées. C'est ce dernier sous-groupe de femmes immigrées, qui forment donc presque la moitié de la population immigrée, qui fera l'objet de précisions tout au long de ce document d'une façon visuelle particulière pour mieux mettre en relief les défis supplémentaires que ces femmes doivent affronter.

FIGURE 1.6

Femmes des minorités visibles, immigrées et totales, selon le groupe d'appartenance, Québec, 2001

Population	Chinois		Sud-Asiatique		Noir		Philippin		Latino-Américain		Asiatique du Sud-Est		Arabe		Asiatique occidentale		Coréen		Japonais		Minorités visibles, n.i.a.		Minorités visibles multiples		Total		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
Minorités visibles immigrées	23 185		18 740		45 470		8 245		23 030		15 815		23 720		4 510		1 685		550		2 570		1 790		169 305		
Minorités visibles totales	30 630		27 880		79 670		11 225		30 585		22 015		32 875		5 645		2 290		1 700		3 615		3 345		251 485		
Population immigrée dans la population totale		75,7		67,2		57,1		73,5		75,3		71,8		72,2		79,9		73,6		32,4		71,1		53,5		67,3	

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, [Cédérom n° 97F0010XCB01044], compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

LES FAITS SAILLANTS

- Au Québec, une femme sur 10 est née à l'étranger.
- Avant 1976, les femmes immigrées sont venues majoritairement d'Europe méridionale, d'Italie, du Portugal, de la Grèce, mais aussi de la France.
- Après 1976, le visage de l'immigration s'est modifié avec l'arrivée des femmes haïtiennes, asiatiques et nord-africaines.
- De 1995 à 2004, 48 % des femmes immigrées sont reçues dans la catégorie de l'immigration économique, 31 % dans le cadre du regroupement familial et 20 % sont acceptées à titre de réfugiées.
- Entre 1995 et 2004, le Québec a accueilli 1 325 femmes d'affaires comme requérantes principales, dont 389 entrepreneures et 783 investisseuses.
- De plus en plus de femmes arrivent au Québec comme travailleuses qualifiées.
- Au cours des années 2000 à 2004, 99 % des requérants principaux admis comme aides familiales sont des femmes.
- Presque la moitié des femmes immigrées appartiennent à une minorité visible.



NOTES

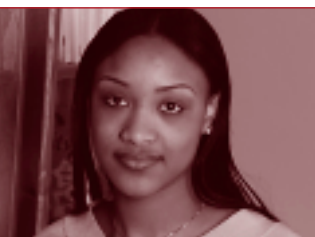
- ¹ La plupart des statistiques de ce document sont tirées du recensement de 2001, sur la base de compilations spéciales préparées pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Lorsque d'autres sources sont utilisées, elles font l'objet d'une mention particulière.
- ² Il faut préciser que le nombre de personnes immigrées recensées ne correspond pas au nombre total de gens admis, puisqu'il y a eu des départs et des décès.
- ³ Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *L'immigration au Québec. Partage des responsabilités Québec-Canada, Statuts des personnes se trouvant au Québec, Catégories d'immigration*, Québec, le Ministère, 2003, p. 8-12.
- ⁴ Les chiffres contenus dans cette section sur les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants ont été fournis par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour la période de 1995 à 2004.
- ⁵ Maddy Vetter. *L'identité des femmes réfugiées*, note à la Délégation régionale des femmes de la région PACA, 27 novembre 1998.
- ⁶ Commission sur le statut de réfugié et de l'immigration, compilation spéciale pour le Conseil du statut de la femme.
- ⁷ Nicole Beaulieu et Mélanie Saint-Hilaire. « Sexistes, les lois d'immigration ? », *Gazette des femmes*, vol. 26, n° 5, mars-avril 2005, p. 27.
- ⁸ La Loi canadienne sur l'équité en matière d'emploi définit les groupes d'appartenance suivants comme minorités visibles : Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Philippin, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Arabe, Asiatique occidentale, Coréen, Japonais, autres minorités visibles, minorités visibles multiples.

Qui sont-*elles*?

Chapitre

2

Adjii, née au Sénégal en 1983



Le portrait de famille des néo-Québécoises est riche, varié et surprenant aussi à plusieurs égards. Même si tout semble séparer la réfugiée afghane et la scientifique roumaine, la grand-mère italienne et l'adolescente chinoise, certains éléments permettent d'esquisser les spécificités de cette population féminine. Et de mieux comprendre les défis qu'elle doit affronter.

DES FEMMES JEUNES...

Outre la grande diversité des lieux d'origine, une des caractéristiques principales de la population immigrée féminine, comme masculine, est sa structure d'âge particulière. Sur 358 675 femmes immigrées, celles de 25 à 44 ans sont au nombre de 124 300 et ce groupe d'âge est proportionnellement plus important que dans la population totale. Cela s'explique aisément : les personnes émigrent lorsqu'elles sont jeunes et au début de leur période active. D'un autre côté, les enfants des immigrantes et immigrants qui sont nés au Québec sont comptabilisés dans la population native et non immigrée. C'est pourquoi à peine 7% de la population immigrée est âgée de moins de 15 ans, contre 18% pour la population québécoise dans son entier. À l'autre bout de l'échelle, la génération des 45 à 64 ans compte 111 995 femmes et celle de 65 ans et plus 66 075. La part de ces deux derniers groupes dans la population immigrée est un peu plus substantielle que pour la population québécoise dans son ensemble¹.

Au moment où elles émigrent, les femmes sont jeunes. La moitié (51%) de celles recensées en 2001 sont arrivées alors qu'elles étaient âgées entre 20 et 40 ans. Si l'on considère les données sur les femmes admises au Québec pour la période 2000 à 2004, 74% ont moins de 35 ans et le groupe majeur est celui des 25 à 34 ans².

FIGURE 2.1

Femmes immigrées et population féminine totale selon le groupe d'âge, Québec, 2001



Sources : Femmes immigrées : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
Population féminine totale : Institut de la statistique du Québec.

... CONNAISSANT DE PLUS EN PLUS LE FRANÇAIS

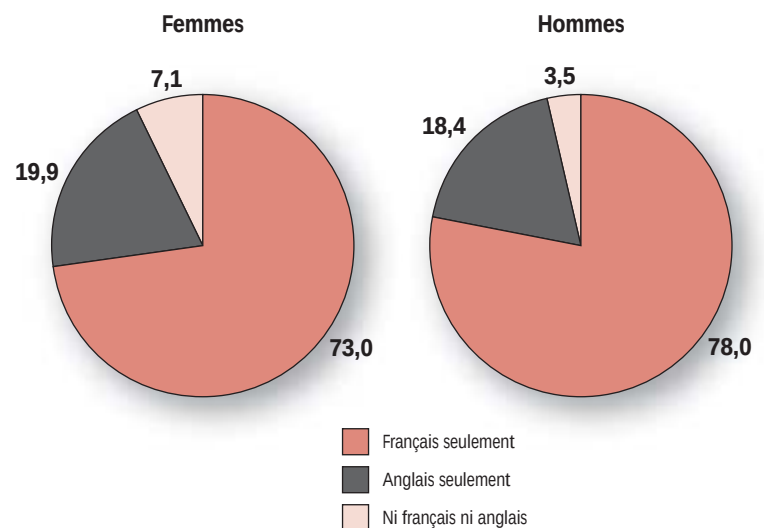
Un nombre impressionnant de femmes et hommes immigrés connaissent le français et l'anglais. Près des trois quarts des femmes immigrées (73%) disent parler le français suffisamment pour soutenir une conversation dans cette langue. Moins de la moitié (44%) se déclarent bilingues (français et anglais), 29% possèdent le français seulement, 20% l'anglais uniquement et 7% ni le français ni l'anglais. De façon générale, les hommes immigrés connaissent davantage le français : 78% contre 55% qui affirment être familiers avec les deux langues. Seulement 4% d'entre eux ignorent le français et l'anglais. Par ailleurs, les hommes qui ne connaissent que le français sont moins nombreux que les femmes de cette catégorie (23% contre 29%).

La connaissance du français fluctue selon les périodes d'immigration mais augmente globalement : 69% des femmes arrivées avant 1976 connaissent le français contre 80% pour le groupe ayant immigré entre 1976 et 1980, et 76% pour celui entre 1986 et 1990. Résultat des efforts déployés par le Québec en matière d'intégration linguistique pour recruter et sélectionner davantage d'immigrantes et immigrants connaissant le français à leur arrivée³.

La moitié des femmes immigrées qui ne connaissent ni le français ni l'anglais sont âgées de 65 ans et plus. Inversement, chez les jeunes femmes immigrées, les deux tiers des 15 à 24 ans et la moitié des 25 à 34 ans connaissent les deux langues. Presque 60% des jeunes filles de moins de 14 ans ne maîtrisent que le français tandis que celles qui ne savent que l'anglais se retrouvent surtout chez les plus de 45 ans.

FIGURE 2.2

Femmes immigrées et hommes immigrés selon leur connaissance du français et de l'anglais, Québec, 2001 (en %)

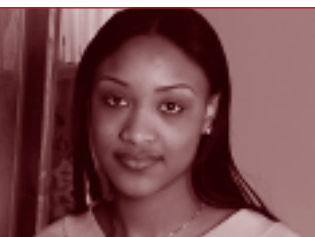


Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

... PARLANT UNE DIVERSITÉ DE LANGUES

Quand on leur demande quelles langues elles parlent le plus souvent à la maison, 28% des femmes immigrées répondent le français, 20% l'anglais et 44% d'autres langues, principalement l'italien, l'espagnol, l'arabe, les langues chinoises, le grec, le vietnamien, le portugais et les langues créoles. Enfin, une petite partie d'entre elles (9%) disent utiliser plusieurs langues à la maison : français, anglais et autres.

Ces chiffres témoignent d'une évolution remarquable lorsqu'on compare le portrait des langues maternelles avec celui des langues parlées à la maison. En effet, 242 550 femmes immigrées (68%) ont une autre langue que le français ou l'anglais comme langue maternelle. En revanche, celles qui disent parler une langue unique autre que le français et l'anglais à la maison sont au nombre de 156 340 (44%).



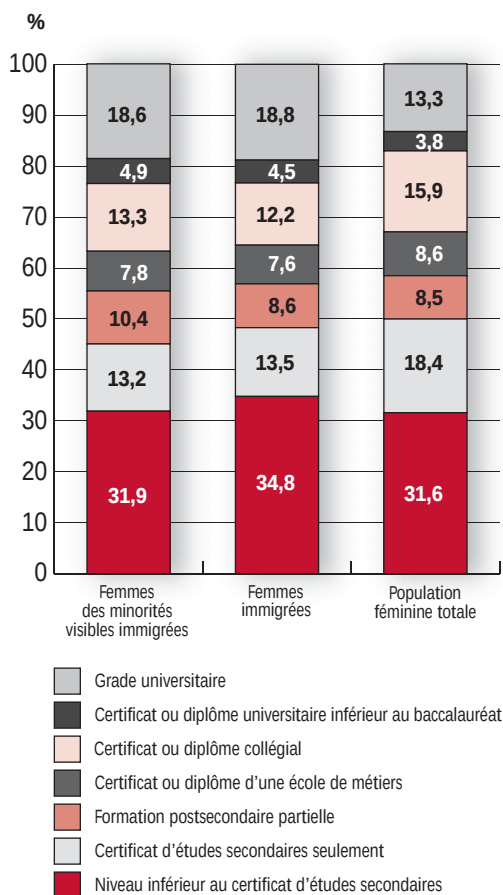
Le bagage linguistique maternel des femmes immigrées a beaucoup évolué avec le temps. Avant 1976, le français venait en deuxième position comme langue maternelle après l'italien. Suivaient dans l'ordre: l'anglais, le grec, le portugais, l'allemand, l'espagnol, les langues créoles, le polonais, l'arabe, le hongrois et les langues chinoises. Les femmes immigrées recensées et dont la période d'immigration est la plus récente (1996 à 2001) offrent un visage tout à fait différent. Seulement 275 italophones sont issues de cette période. Les langues maternelles que l'on retrouve le plus souvent sont alors, dans l'ordre, après le français: l'arabe, l'espagnol, les langues chinoises, l'anglais, le russe, les langues créoles, le persan, le roumain, le tamoul, les langues bantoues et le pendjabi.

Au Québec, les jeunes allophones fréquentant les écoles françaises, de plus en plus d'entre eux peuvent s'exprimer en français, en anglais et dans leur langue d'origine. Ils s'avèrent, selon certains, le groupe le plus trilingue de tout le continent. Et Montréal serait la ville occidentale où l'on trouve

le plus de personnes trilingues, avec 50 % de jeunes allophones parlant au moins trois langues⁴. Un cosmopolitisme réussi!

FIGURE 2.3

Femmes des minorités visibles immigrées, femmes immigrées et population féminine totale, âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, Québec, 2001



Source: Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la population et de la recherche.

... DE PLUS EN PLUS SCOLARISÉES

Les femmes immigrées de 15 ans et plus ont un profil scolaire singulier: tant celles peu scolarisées que très scolarisées sont surreprésentées. En effet, 35 % ont une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires, mais une autre frange importante (19 %) détient un grade universitaire. Entre ces deux extrémités, 14 % ont un certificat d'études secondaires seulement, 9 % une formation postsecondaire partielle, 8 % un certificat d'une école de métiers, 12 % un certificat d'études collégiales et 5 % un diplôme inférieur au baccalauréat québécois. Les 19 % de femmes immigrées universitaires se répartissent comme suit: 12 % possèdent un baccalauréat, 2 % un diplôme supérieur au baccalauréat, 4 % une maîtrise et presque 1 % un doctorat.

Pour se faire une image plus juste de la scolarité des femmes immigrées, une comparaison avec toutes les Québécoises⁵ s'impose: 32 % de celles-ci ont une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires, mais 13 % seulement sont titulaires d'un diplôme universitaire (contre 19 % pour les femmes immigrées). Entre les deux, les différences s'estompent sauf pour le niveau collégial, plus élevé (16 %) dans la population féminine dans son ensemble, de même que pour le certificat d'études secondaires (19 %). Les femmes immigrées représentent 16 % des femmes possédant un diplôme universitaire alors qu'elles ne sont que 10 % de la population féminine totale. Enfin, elles sont légèrement moins nombreuses (33 %) que les Québécoises en général (37 %) à avoir une formation intermédiaire, c'est-à-dire une formation postsecondaire ou un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat.

Quel que soit le groupe d'âge, la part de la population féminine immigrée pourvue d'un grade universitaire est plus importante que celle de l'ensemble des Québécoises. De même, les femmes immigrées de tous les groupes d'âge sont proportionnellement plus nombreuses à ne posséder qu'une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires.

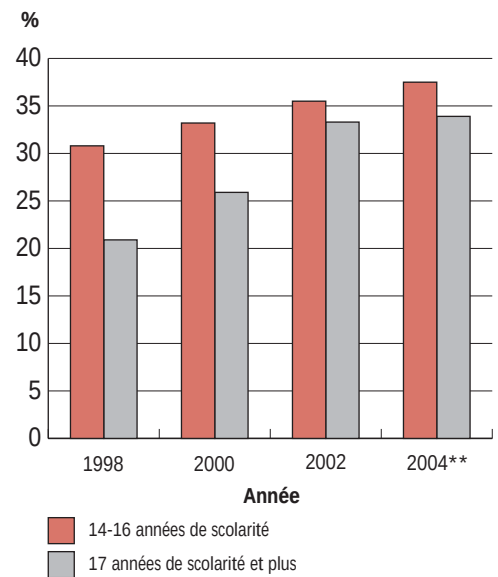
De manière globale, les femmes immigrées sont cependant, presque à tous les niveaux, moins scolarisées que les hommes immigrés. Ceux-ci sont moins nombreux à ne pas avoir achevé leur diplôme d'études secondaires et possèdent davantage un diplôme d'études universitaires ou un diplôme d'études collégiales. Par contre, chez les populations de moins de 30 ans, les femmes immigrées effectuent une remontée et commencent à dépasser leurs confrères, phénomène qui se vit aussi chez les jeunes dans la population québécoise entière. Entre 20 et 29 ans, en effet, 24 % des femmes immigrées affichent un grade universitaire contre 22 % des hommes immigrés.

La plus récente vague d'immigration s'illustre par l'importance des femmes hautement diplômées. Celles ayant 17 années de scolarité et plus constituaient 26 % du contingent des femmes admises en 2000, âgées de 15 ans et plus et se destinant au marché du travail. Elles en composent 34 % en 2004⁶. De plus, 67 % des femmes de ce même groupe, admises entre 2000 et 2004, ont 14 ans et plus de scolarité. La proportion de celles qui n'ont pas plus de 11 années de scolarité est aussi plus faible. En fait, les femmes qui disposent de 11 années et moins de scolarité ont surtout été accueillies soit dans le cadre d'un regroupement familial, soit à titre de réfugiées ou de personnes en situation semblable.

Les **femmes des minorités visibles immigrées** qui forment 47 % de la population immigrée féminine totale représentent 45 % des femmes immigrées diplômées universitaires, 49 % de celles qui ont un diplôme collégial et 42 % de celles qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Elles présentent donc un profil de scolarisation tout aussi avantageux que celui de l'ensemble des femmes immigrées.

FIGURE 2.4

Femmes immigrées actives* selon le nombre d'années de scolarité, Québec, 1998-2004



* Immigrantes comptant se joindre à la population active.
 ** Données préliminaires pour 2004.

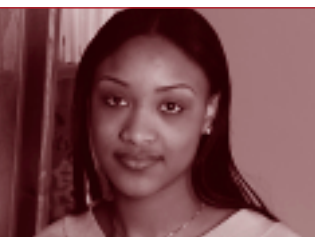
Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

... DE RELIGIONS DIVERSIFIÉES

Quel est le portrait global des femmes immigrées quant à la question religieuse? Celles qui se déclarent catholiques sont les plus nombreuses (47 %) suivies, de loin, des protestantes (12 %), venant ainsi grossir les rangs des religions traditionnelles et dominantes de la société québécoise. Presque 10 % des femmes immigrées s'affirment musulmanes, un peu moins se disent orthodoxes chrétiennes (8 %), bouddhistes (4 %), juives (4 %), hindoues (2 %) et sikhs (1 %). En comparaison, les principales religions dont se réclament les hommes immigrés sont, dans l'ordre, le catholicisme (45 %), l'islam (12 %), le protestantisme (9 %) et l'orthodoxie chrétienne (9 %). Évidemment, la population immigrée se distingue par la diversité de ses religions alors que la très grande majorité (83 %) de la population québécoise s'identifie comme étant catholique.

Dans toute la population féminine vivant au Québec, les femmes immigrées constituent 6 % des catholiques, 59 % des orthodoxes chrétiennes, 68 % des musulmanes, 74 % des bouddhistes, 68 % des hindoues et 66 % des sikhs, mais seulement 33 % des juives.

On a souvent l'impression, peut-être davantage ces dernières années alors que le Québec se laïcise progressivement, que religion et immigration vont de pair. La visibilité de certains vêtements,



notamment un voile ou un hidjab, un turban ou une kippa, qui démarquent les gens qui les portent et signalent leur appartenance à une confession particulière, vient accentuer l'identification peut-être trop hâtive entre personnes immigrées et religion. Or, ce n'est pas le cas de tout le monde puisque 10 % des femmes immigrées et 12 % des hommes immigrés ne se relient à aucune appartenance religieuse, comparativement à 5 % des Québécoises et à 7 % des Québécois.

... PLUS SOUVENT MARIÉES

Chez les femmes immigrées de 15 ans et plus, 55 % sont mariées. Une situation qui tranche sur celle des Québécoises où le taux de femmes mariées du même âge n'atteint que 40 %. La proportion des femmes immigrées divorcées (9 %) est un peu moindre que celle des Québécoises dans leur ensemble (11 %). Inversement, le veuvage est légèrement supérieur chez les femmes nées à l'étranger (11 %) en comparaison des femmes québécoises (9 %). Une différence notable dans l'état matrimonial des femmes immigrées est celle de l'importance des femmes séparées. Alors qu'elles représentent 11 % des Québécoises âgées de 15 ans et plus, leur proportion monte à 16 % des femmes séparées mais toujours légalement mariées.

Le statut matrimonial se modifie selon la période d'immigration. Évidemment, puisque ce groupe est plus âgé, le plus fort pourcentage de veuvage se retrouve chez les femmes arrivées au pays avant 1961 : 29 % de ces femmes vivent en effet cette situation comparativement à près de quatre fois moins d'hommes (8 %) arrivés dans cette même période. Sauf exception, plus la population féminine est arrivée récemment, plus elle contient de femmes célibataires. Enfin, habituellement, plus elles demeurent au Québec depuis longtemps, plus le taux de divorce est élevé. À titre d'exemple, celles arrivées entre 1996 et 2001 comptent 5 % seulement de divorcées tandis qu'on en dénombre 11 % chez celles établies dans les années 1960, un taux identique à celui des femmes de la société d'accueil.

Les célibataires immigrées sont toujours, peu importe l'époque de l'immigration, moins nombreuses que les célibataires immigrés nés à l'étranger. Ainsi, pour la population arrivée entre 1996 et 2001, 26 % des femmes immigrées et 38 % des hommes immigrés sont célibataires. Et quel que soit le moment de l'arrivée, le pourcentage de femmes immigrées mariées est presque toujours inférieur à celui des hommes immigrés (55 % contre 62 %), sauf chez les groupes arrivés entre 1996 et 2001. À l'inverse, les femmes immigrées sont plus souvent veuves (11 %) ou divorcées (9 %) que les hommes immigrés (2 % et 7 %).

Par ailleurs, peu de femmes immigrées choisissent de vivre en union libre comparativement à la population féminine entière (5 % contre 14 %), même chez les jeunes. Le mariage semble aussi se vivre plus tôt que chez les Québécoises en général puisque plus de femmes immigrées âgées entre 15 et 24 ans se présentent en tant qu'épouses (11 % contre 3 %). On compte 11 % des femmes immigrées qui vivent en situation de monoparentalité, ce qui est légèrement supérieur à ce qui se voit dans la population féminine québécoise globale (7 %).

FIGURE 2.5

Femmes immigrées et population féminine totale, âgées de 15 ans et plus, selon l'état matrimonial, Québec, 2001

État matrimonial	Femmes immigrées		Population féminine totale		Femmes dans la population féminine totale
	n	%	n	%	%
Célibataire	70 130	21,0	1 130 450	37,7	6,2
Légalement mariée et non séparée	184 835	55,4	1 189 720	39,6	15,2
Séparée mais toujours légalement mariée	12 160	3,6	74 695	2,5	16,3
Divorcée	30 385	9,1	323 395	10,8	9,4
Veuve	36 070	10,8	282 640	9,4	12,8
Total	333 580	100,0	3 000 905	100,0	11,1

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, [Cédérom n° 97F0009XCB01040].

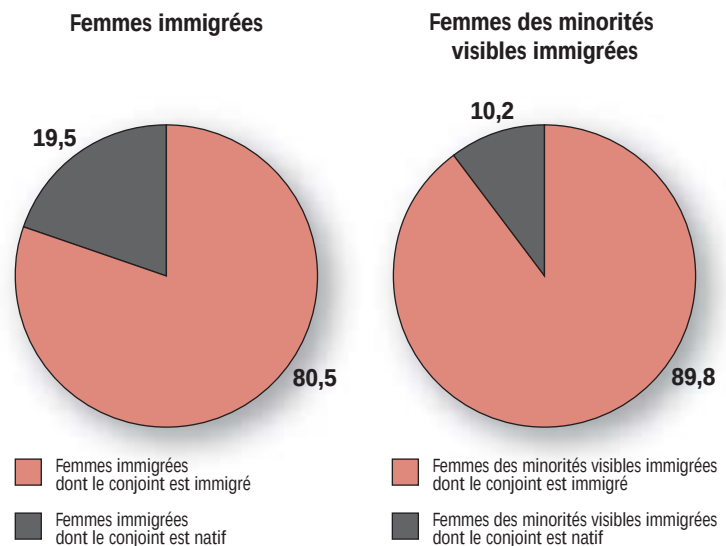
... ÉPOUSANT PARFOIS UN CANADIEN

En 2001, le Québec comprenait 200 375 familles avec conjointe et conjoint dont la femme était née à l'étranger. Dans 20% de celles-ci, l'homme était natif du Canada. Un nombre non négligeable de femmes immigrées trouvent donc un époux ou un conjoint n'ayant pas connu la même expérience d'immigration même si celui-ci peut faire partie de sa communauté culturelle.

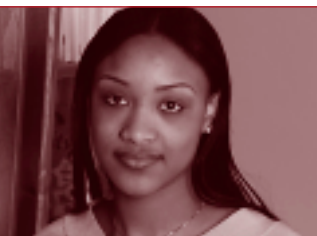
La population des **femmes des minorités visibles immigrées** comprend plus de célibataires (28% contre 21 % chez les femmes immigrées en général) et un peu moins de femmes mariées (52% contre 55%). Plus de la moitié d'entre elles (62%) ont des enfants mineurs, ce qui est passablement plus élevé que dans le groupe des femmes immigrées dans leur ensemble (46%). Dans 10% des cas, les femmes immigrées appartenant à une minorité visible vivent en couple avec un homme natif, un taux inférieur de moitié à celui de la totalité des femmes immigrées.

FIGURE 2.6

Femmes immigrées et femmes des minorités visibles immigrées selon que le conjoint est immigré ou natif, Québec, 2001 (en %)



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.



LES FAITS SAILLANTS

- La moitié (51 %) des femmes immigrées recensées en 2001 sont arrivées au Québec au moment où elles étaient âgées entre 20 et 40 ans.
- Près des trois quarts des femmes immigrées (73 %) connaissent le français, 44 % le français et l'anglais, 29 % le français seulement, 20 % l'anglais uniquement et 7 % ni le français ni l'anglais.
- Parmi toutes les femmes immigrées, plus de 150 000 parlent une autre langue que le français et l'anglais à la maison. Les principales langues parlées sont l'italien, l'espagnol, l'arabe, les langues chinoises, le grec, le vietnamien, le portugais et les langues créoles.
- Les femmes peu scolarisées et très scolarisées sont surreprésentées chez les femmes immigrées : 35 % ont une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires et 19 % détiennent un grade universitaire.
- Quel que soit le groupe d'âge, la part de la population féminine immigrée pourvue d'un grade universitaire est plus importante que celle de l'ensemble des Québécoises.
- Les deux tiers des femmes admises au Québec entre 2000 et 2004 ont 14 ans et plus de scolarité.
- L'appartenance religieuse des femmes immigrées se décline comme suit : 47 % se déclarent catholiques, 12 % protestantes, 10 % musulmanes, 8 % chrétiennes orthodoxes, 4 % bouddhistes, 4 % juives, 2 % hindoues, 1 % sikhs. Une femme immigrée sur 10 se dit sans appartenance religieuse.
- Plus de la moitié des femmes immigrées de 15 ans et plus sont mariées (55 %) et seulement 5 % vivent en union libre.
- Dans 20 % des familles dont la conjointe est immigrée, celle-ci forme un couple avec un homme né au Canada.

NOTES

¹ Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001 : caractéristiques générales*, Québec, le Ministère, mars 2004, p. 9.

² Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Tableaux sur l'immigration au Québec, 2000-2004*, Québec, le Ministère, 2005, tableau 7, p. 14.

³ Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *La planification des niveaux d'immigration, 2005-2007*, Québec, le Ministère, 2003, p. 20.

⁴ André Lachance. « Portrait d'un Québec pluriel », *Forces*, n° 137, février 2003, p. 49.

⁵ Les expressions « Québécoises dans leur ensemble », « l'ensemble des Québécoises » ou « les Québécoises » signifient toutes les femmes qui vivent au Québec, incluant celles nées à l'étranger. Les mots « natif » ou « native » se rapportent uniquement aux personnes nées au Canada.

⁶ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Op. cit.*, tableau 14, p. 38.

A portrait of a woman with dark hair, looking directly at the camera. The image is in a monochromatic reddish-brown tone. The text 'Où vivent-elles?' is overlaid on the top right, with 'elles?' in a large, red, italicized font. The word 'Chapitre' is in a smaller, white, serif font, followed by a large, white, stylized number '3' on the right side. At the bottom, a white text box contains the name 'Nora, née au Maroc en 1982'.

Où vivent-elles?

Chapitre

3

Nora, née au Maroc en 1982



Au Québec, comme c'est le cas partout dans le monde, les femmes et les hommes immigrés s'installent dans les grandes villes et se concentrent dans certains quartiers urbains. Rien d'étonnant à cela. L'emploi est une priorité pour les personnes migrantes et elles se dirigent là où les occasions abondent. Elles sont aussi attirées par les lieux où résident leurs amies et amis, leur famille et leurs compatriotes afin de recréer des liens avec une communauté.

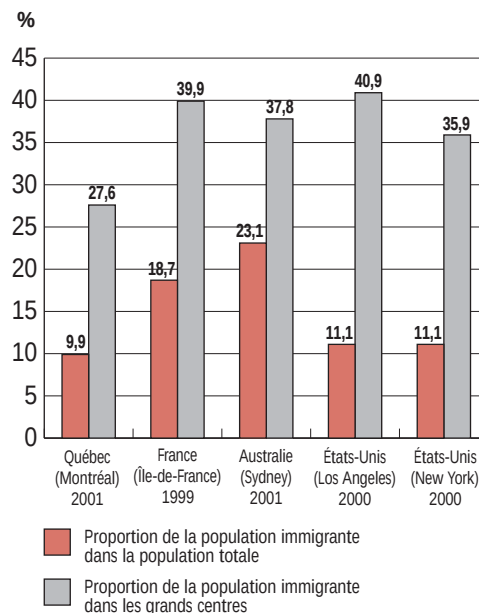
MONTREAL, CITÉ D'ACCUEIL

Quelque 252 075 femmes immigrées ont élu domicile à Montréal, soit 70 % de la population féminine immigrée. En deuxième position vient la Montérégie où se retrouvent 37 470 (10 %) de ces femmes. La région de Laval en compte 25 960, ce qui équivaut à 7 %. Quatrième et cinquième en importance, les régions de la Capitale-Nationale et de l'Outaouais n'abritent, pour leur part, que 3 % et 2 % de la population féminine immigrée du Québec.

Si l'on se réfère à l'agglomération montréalaise de recensement, la concentration des immigrantes dans cette grande région devient encore plus évidente : en effet, en 2001, 316 545 des 358 675 femmes immigrées y vivent, c'est-à-dire 88 % d'entre elles.

FIGURE 3.1

Population immigrée dans la population totale et dans les grands centres, Québec, France, Australie et États-Unis, 1999-2001



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, Australian Bureau of Statistics, U.S. Census Bureau.

FIGURE 3.2

Femmes immigrées et femmes des minorités visibles immigrées dans la population féminine totale selon la région administrative, Québec, 2001

Région administrative	Femmes immigrées		Femmes des minorités visibles immigrées		Population féminine totale		Femmes immigrées dans la population féminine totale
	n	%	n	%	n	%	%
Bas-Saint-Laurent	690	0,2	280	0,2	98 930	2,7	0,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 140	0,3	585	0,3	137 655	3,8	0,8
Capitale-Nationale	9 090	2,5	3 585	2,1	324 705	8,9	2,8
Mauricie	1 525	0,4	450	0,3	128 090	3,5	1,2
Estrie	5 040	1,4	1 405	0,8	141 625	3,9	3,6
Montréal	252 075	70,3	128 920	76,1	926 305	25,5	27,2
Outaouais	8 650	2,4	3 480	2,1	159 335	4,4	5,4
Abitibi-Témiscamingue	810	0,2	245	0,1	71 975	2,0	1,1
Côte-Nord	370	0,1	165	0,1	47 855	1,3	0,8
Nord-du-Québec	145	0,0	75	0,0	18 700	0,5	0,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	260	0,1	80	0,0	48 280	1,3	0,5
Chaudière-Appalaches	2 025	0,6	675	0,4	188 770	5,2	1,1
Laval	25 960	7,2	9 690	5,7	174 405	4,8	14,9
Lanaudière	3 675	1,0	1 165	0,7	191 815	5,3	1,9
Laurentides	7 820	2,2	1 755	1,0	229 350	6,3	3,4
Montréal	37 470	10,4	15 450	9,7	639 325	17,6	5,9
Centre-du-Québec	1 930	0,5	320	0,2	106 760	2,9	1,8
Total	358 675	100,0	169 305	100,0	3 633 895	100,0	9,9

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

À Montréal, c'est plus du quart (27 %) de la population féminine qui est née à l'étranger, ce qui est le cas de 15 % des Lavalloises et de 6 % des Montréalaises. Dans les autres régions du Québec, particulièrement les régions périphériques, l'immigration fait encore peu partie de l'univers familial des Québécois. Les femmes immigrées forment un groupe infime : en Gaspésie, elles ne sont que 0,5 % de la population féminine, dans le Bas-Saint-Laurent, 0,7 %, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans le Nord-du-Québec et sur la Côte-Nord, 0,8 %.



CONCENTRÉES DANS CERTAINS QUARTIERS URBAINS

Déambuler dans certains quartiers de Montréal, c'est constater que la planète entière s'y est donné rendez-vous. Les femmes immigrées, comme les hommes immigrés, se concentrent dans certains arrondissements, notamment Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, dont la population est à 45 % immigrée, et dans Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension où celle-ci représente 41 % de l'arrondissement. D'autres quartiers populaires où se dirigent les immigrantes et immigrants sont Ahuntsic–Cartierville, Saint-Laurent, Rosemont–Petite-Patrie, Ville-Marie et le Plateau Mont-Royal. À eux seuls, les cinq premiers arrondissements regroupaient 55 % de la population féminine immigrée arrivée à Montréal entre 1996 et 2001, et recensée en 2001.

FIGURE 3.3

Arrondissements de la ville de Montréal où il y a les plus grandes proportions de femmes immigrées recensées en 2001 et arrivées entre 1996 et 2001, Québec, 2001

Arrondissement	Total	
	n	%
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	11 085	22,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 095	12,1
Ahuntsic–Cartierville	4 350	8,6
Saint-Laurent	3 705	7,4
Rosemont–Petite-Patrie	2 545	5,1
Sous-total	27 780	55,2
Total	50 315	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Dans les régions, on retrouve très peu de **femmes des minorités visibles immigrées**. Celles-ci sont surreprésentées à Montréal (76 %) et 10 % d'entre elles habitent la Montérégie. Sur l'île de Montréal, elles sont 51 %, alors qu'elles constituent 47 % de la population totale immigrée.

LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION : UN PARI DIFFICILE

Depuis quelques années, le Québec consacre des efforts à la répartition plus équilibrée d'immigrants sur son territoire. Selon les données du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles couplées avec d'autres provenant de la Régie de l'assurance-maladie du Québec¹, le mouvement de concentration vers Montréal pourrait ralentir. Parmi les immigrantes admises de 1994 à 2003 et présentes au Québec en 2005, 67 % résideraient sur l'île de Montréal, 9 % en Montérégie et 5 % à Laval. La Capitale-Nationale et l'Outaouais en abriteraient respectivement 4 % et 3 %. Le Québec de demain pourra-t-il éviter la fracture entre la région de Montréal, cosmopolite et en expansion démographique, et le reste du Québec, relativement homogène et en diminution démographique ?

Selon l'appartenance à l'une ou l'autre des catégories d'immigration, la région de destination peut changer. Les néo-Québécoises admises dans le volet économique se dirigent davantage vers Montréal en raison des occasions d'affaires ainsi que de la variété et du nombre des emplois offerts. Comme l'immigration relative au regroupement familial vise à réunir une personne à un membre déjà installé de sa famille, on remarque que les destinations sont plus variées.

Enfin, ce sont les réfugiées qui s'établissent davantage hors Montréal. Il faut préciser que certains réfugiés sont pris en charge par le gouvernement à leur arrivée au Québec. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles a pour politique de leur offrir de s'établir dans une région autre que celle de Montréal comme premier lieu d'établissement, à moins qu'ils n'aient des parents ou des amis à Montréal.

Le pourcentage féminin parmi la population immigrée (51 %) de Montréal est sensiblement le même que celui de l'ensemble de la population montréalaise. Cependant, dans quelques arrondissements, on compte une plus forte proportion d'immigration féminine, comme à Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest (54 %). À l'inverse, le pourcentage est plus faible dans Mercier–Hochelaga-Maisonneuve (48 %), à Ville-Marie (48 %) et sur le Plateau Mont-Royal (46 %).

Une proportion relativement significative de femmes immigrées ne connaissant ni le français ni l'anglais se trouvent sur l'île de Laval (9 %) de même que sur l'île de Montréal (8 %). Dans la région de Québec, c'est le cas de seulement 3 % des femmes immigrées. Enfin, même s'il s'agit de lieux où celles-ci sont peu nombreuses, il est étonnant de constater que plus du tiers des femmes immigrées vivant dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et une Estrienne immigrée sur 10 ne parlent que l'anglais.

FIGURE 3.4

Femmes immigrées selon la connaissance du français et de l'anglais, et selon la région administrative, Québec, 2001

Région administrative	Français seulement		Français et anglais		Connaissant le français		Anglais seulement		Ni français ni anglais		Total
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
Bas-Saint-Laurent	430	62,3	240	34,8	670	97,1	20	2,9	-	-	690
Saguenay–Lac-Saint-Jean	740	64,9	375	32,9	1 115	97,8	10	0,9	15	1,3	1 140
Capitale-Nationale	4 655	51,2	4 035	44,4	8 690	95,6	115	1,3	290	3,2	9 090
Mauricie	920	60,3	550	36,1	1 470	96,4	25	1,6	30	2,0	1 525
Estrie	1 995	39,6	2 320	46,0	4 315	85,6	540	10,7	180	3,6	5 040
Montréal	66 160	26,2	110 160	43,7	176 320	69,9	55 870	22,2	19 890	7,9	252 075
Outaouais	2 040	23,6	4 250	49,1	6 290	72,7	1 820	21,0	540	6,2	8 650
Abitibi-Témiscamingue	400	49,4	290	35,8	690	85,2	120	14,8	-	-	810
Côte-Nord	175	47,3	155	41,9	330	89,2	30	8,1	10	2,7	370
Nord-du-Québec	45	31,0	70	48,3	115	79,3	25	17,2	10	6,9	145
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	75	28,8	85	32,7	160	61,5	100	38,5	-	-	260
Chaudière-Appalaches	1 150	56,9	860	42,6	2 010	99,5	15	0,7	-	-	2 020
Laval	8 065	31,1	11 680	45,0	19 745	76,1	3 975	15,3	2 240	8,6	25 960
Lanaudière	1 790	48,7	1 575	42,9	3 365	91,6	240	6,5	70	1,9	3 675
Laurentides	2 840	36,3	3 740	47,8	6 580	84,1	1 040	13,3	195	2,5	7 820
Montérégie	10 145	27,1	18 020	48,1	28 165	75,2	7 465	19,9	1 840	4,9	37 465
Centre-du-Québec	1 210	62,7	620	32,1	1 830	94,8	50	2,6	50	2,6	1 930
Total	102 845	28,7	159 020	44,3	261 865	73,0	71 450	19,9	25 360	7,1	358 675

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

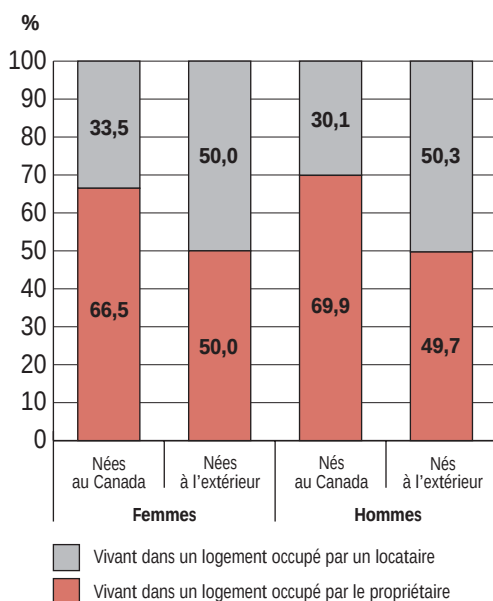


PROPRIÉTAIRES OU LOCATAIRES ?

L'accès à la propriété demeure un rêve pour bien des gens, encore plus pour les personnes qui quittent leur pays afin de s'installer dans un nouveau milieu. Au Québec, la moitié des femmes immigrées vivent dans des logements occupés par le propriétaire, une proportion inférieure à celle des femmes nées au Canada dont les deux tiers sont dans cette situation. Toutefois, si l'on prend en compte uniquement les principaux soutiens de ménage, seulement 37% des femmes immigrées sont propriétaires du lieu qu'elles habitent, comparativement à 46% des Canadiennes de naissance et à 53% des hommes immigrés².

FIGURE 3.5

Population selon le mode d'occupation du logement, le lieu de naissance et le sexe, Québec, 2001



Source: Société d'habitation du Québec, compilation spéciale du *Recensement de 2001* de Statistique Canada, Données, Échantillon de 20%, C0-0612, calculs et présentation du Conseil du statut de la femme.

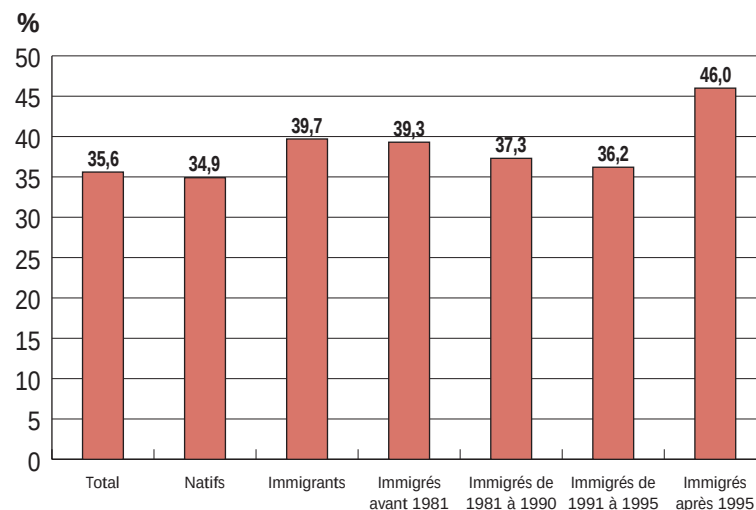
Dans la région de Montréal, où se concentrent la plupart des femmes immigrées, leur situation tend à rejoindre celle des femmes natives dont 73% sont locataires du logement qu'elles occupent, une proportion presque équivalente (70%) à celle des femmes immigrées. Pour leur part, les hommes immigrés de l'agglomération montréalaise sont locataires à 57%.

Pour la population immigrée comme pour celle native du Québec, la résidence en banlieue signale plus souvent un accès à la propriété. Ainsi, 63% des Lavalloises immigrées sont propriétaires, ce qui est similaire aux 62% des Montréalaises immigrées. Les banlieusards immigrés sont encore plus avantagés à cet égard puisque 82% d'entre eux sont propriétaires à Laval et 78% le sont en Montérégie.

La Société d'habitation du Québec considère que le montant consenti pour le logement devrait se situer à 30% ou moins des revenus. Les personnes immigrées depuis peu dépassent largement ces 30%. Par exemple, celles arrivées après 1995 y investissent 46% de leurs revenus.

FIGURE 3.6

Locataires qui consacrent 30% et plus de leurs revenus pour le logement, natifs et immigrants, selon la période d'immigration, Québec, 2001



Source: Xavier Leloup, *Conditions de logement des ménages immigrés au Québec. Une réalité contrastée*, INRS-Urbanisation, Culture et société, mars 2005, tableau 55, p. 111.

LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT

Compte tenu du rôle traditionnel assumé par les femmes pour le bien-être de la famille, on devine sans peine que plusieurs d'entre elles consacreront les premières années ou à tout le moins les premiers mois de leur nouvelle existence à l'installation de toute la famille et à l'organisation de ses conditions de vie.

Trouver un logement peut être un obstacle auquel font face les personnes qui migrent au Québec et au Canada. Selon les données d'une enquête³ auprès des immigrantes et immigrants du Canada, si 62 % ont pu dénicher un logement sans problème, les autres (38 %) ont éprouvé plusieurs difficultés : absence de garantes ou garants ou de cosignataires, pénurie de logements convenables et coûts élevés, même si sur ce dernier point, le Québec fait meilleure figure que l'Ontario. Un autre indice du manque de logements : l'Office municipal d'habitation de Montréal a reçu 287 demandes d'aide dans l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce en 2003, un quartier particulièrement touché parce qu'il comporte une forte proportion de personnes issues des minorités visibles ainsi que de familles avec enfants mineurs⁴.

Enfin, les femmes immigrées, comme les hommes immigrés, peuvent être victimes de discrimination de la part des propriétaires en raison de leur sexe, de leur origine ethnique, de leur race, de la présence d'enfants, de leur revenu ou de leur situation de travail. Ceci peut mener à une ségrégation raciale des groupes immigrants dans certains quartiers des grandes villes⁵.

Une recherche exploratoire de la Commission des droits de la personne⁶, en 1987, avait démontré l'ampleur de la discrimination en matière de logement. Lors de l'expérience de *testing* en question, 24 % des acteurs haïtiens y ayant participé se sont fait exclure de façon évidente de l'accès à un logement mis en location. Pour les Noirs anglophones, le taux de refus était de 12 %. En outre, le prix des loyers varie en fonction de l'appartenance à une minorité visible. Ainsi, une location plus élevée a été exigée pour 7 % des visiteurs haïtiens. Quand on ajoute à cette discrimination raciale la discrimination socio-économique, on peut imaginer les difficultés que rencontrent les mères immigrantes monoparentales...

RESENT-ELLES AU QUÉBEC ?

Chaque année, le Québec perd des immigrantes et immigrants, surtout anglophones, au profit du reste de l'Amérique du Nord⁷. Leur méconnaissance de la langue française peut être l'un des facteurs qui influent sur ce choix de repartir vers d'autres régions, mais également, la catégorie d'immigration dans laquelle ils ont été sélectionnés. La majorité des femmes et des familles reçues dans la classe des gens d'affaires quittent le Québec, parfois assez rapidement. Par exemple, pour celles admises entre 1992 et 2001, seules 35 % y demeurent toujours en 2003⁸. Les femmes acceptées en tant que travailleuses qualifiées, par contre, s'établissent plus durablement (82 % pour les femmes accueillies entre 1992 et 2001), tout comme les réfugiées (81 %) et celles qui viennent rejoindre un membre de leur famille (88 %). Les taux de rétention des femmes se comparent à ceux des hommes (78 % contre 77 %).



LES FAITS SAILLANTS

- La plupart des femmes immigrées vivent dans l'agglomération montréalaise de recensement (88 %) et sept sur 10 (70 %) d'entre elles vivent sur l'île de Montréal.
- Cinq arrondissements regroupaient 55 % de la population féminine immigrée recensée en 2001 à Montréal et arrivée entre 1996 et 2001.
- Les femmes immigrées des minorités visibles sont surreprésentées dans l'agglomération de Montréal.
- Dans la région de Montréal, 70 % des femmes immigrées sont locataires, une proportion presque équivalente à celle des femmes natives (73 %).
- 46 % des immigrantes et immigrants récents doivent consacrer plus de 30 % de leurs revenus au logement. Plus la durée de résidence s'allonge, plus la situation ressemble à celle de l'ensemble de la population.
- Les femmes immigrées acceptées en tant que travailleuses qualifiées, ainsi que celles qui arrivent dans le cadre du regroupement familial ou comme réfugiées, s'installent plus durablement au Québec que les femmes d'affaires.

NOTES

¹ Tableau intitulé *Immigrants admis de 1994 à 2003 et présents au Québec en 2005 selon le sexe, par région d'établissement*, fourni par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

² Société d'habitation du Québec. Compilation spéciale du *Recensement de 2001* de Statistique Canada, Données, Échantillon de 20 %, CO-O612, calculs et présentation du Conseil du statut de la femme.

³ Tina Chui. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, les progrès et les perspectives*, [Cédérom n° 89-611-XIF], Ottawa, Statistique Canada, 2003, p. 21.

⁴ Communiqué émis le 10 février 2004, [En ligne], 2004. [www.frapru.qc.ca/Comm/Comm238.html].

⁵ Sylvia Novac. « *Immigrant Enclaves and Residential Segregation: Voices of Racialized Refugee and Immigrant Women* », *Les cahiers de la femme*, vol. 19, n° 2, 1999, p. 88-91.

⁶ Alberte Ledoyen. *Le discours sur la différence et l'accès des minorités au logement*, Québec, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2003, p. 3-4.

⁷ André Lachance. « Portrait d'un Québec pluriel », *Forces*, n° 137, février 2003, p. 46.

⁸ Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *Caractéristiques de l'immigration au Québec, Statistiques*, Québec, le Ministère, 2003, tableau 16, p. 36.

Que font-*elles*...?
dans la sphère privée ?

Chapitre

4

Eleonora et Margaret, nées en Russie en 1973 et en 2000



Comme beaucoup d'autres, les femmes immigrées naviguent entre deux mondes : la sphère publique, où elles peuvent avoir accès à un emploi rémunéré, et la sphère privée, où elles sont très souvent, comme les Québécoises natives, responsables des soins aux enfants et des tâches domestiques. Pour mieux connaître ce que font les femmes immigrées, il faut donc regarder de près ce qui se passe dans ces deux sphères de leur vie, en commençant par le « travail invisible ».

MÈRE ET IMMIGRANTE : DEUX EXPÉRIENCES QUI SE CROISENT

Pour un grand nombre d'immigrantes, la maternité se superpose à l'expérience de la migration¹. Une forte proportion des femmes immigrées arrive en effet au pays en âge d'avoir des enfants. Rappelons que 37 % de celles arrivées entre 2000 et 2004 avaient entre 25 et 34 ans au moment de leur admission dans leur communauté d'adoption².

Accueillir un enfant dans sa vie et s'intégrer en même temps à une nouvelle société sont deux exigences pouvant exacerber certaines vulnérabilités. Dans plusieurs cultures, l'entourage immédiat joue un rôle très actif auprès de la mère, particulièrement lorsque celle-ci vient d'accoucher. Transplantées dans un nouveau décor, les immigrantes peuvent mettre un certain temps avant de recréer un tant soit peu l'équivalent d'un tel réseau d'entraide. Selon une étude, les mères immigrantes présentent rarement un ensemble équilibré de liens sociaux et familiaux susceptibles de les soutenir³.

Au cours de la période périnatale, nombre d'entre elles se tourneront donc naturellement vers leur conjoint, bouleversant ainsi parfois les rôles traditionnels auxquels femmes et hommes étaient habitués. Certaines mères estiment que leur conjoint s'occupe plus du bébé qu'il ne l'aurait fait dans le pays d'origine⁴. Chez d'autres couples, par contre, la naissance et ses contraintes peuvent entraîner des heurts⁵.

« Chez nous [au Viêt Nam], après un accouchement, une femme doit garder le lit pendant un mois. Ce sont toutes les femmes de la grande famille qui viennent l'aider : sa mère, sa belle-mère, sa sœur, sa tante, sa cousine. Elle ne fait pas le travail, mais son mari non plus. »

« Presque tout le monde se connaît, en ville comme en campagne [*sic*]. Alors, on peut toujours emmener l'enfant chez la voisine ; ou si on le laisse à la maison, on demande à sa voisine de jeter un coup d'œil⁸. »

L'instabilité financière, les logements exigus, l'absence du réseau habituel de proches rendent les débuts de la nouvelle vie difficiles. Sans compter le climat... Pour celles qui arrivent des pays du Sud, cette acclimatation peut s'avérer éprouvante ; notamment, l'habillement des enfants devient un véritable casse-tête, surtout la première année où la rigueur de l'hiver les étonnera malgré toutes les mises en garde qui auront pu leur être faites ! Bien qu'elles puissent parfois ressentir un sentiment d'enfermement, elles hésiteront quand même à faire appel à des services de garde qui leur permettraient de se libérer quelques heures. « En faisant garder leurs enfants, elles auraient un peu l'impression de faillir à leur devoir de mère⁶. » Cependant, il faut préciser que les parents immigrés qui font appel à ces services se disent en général satisfaits de la prise en compte de la diversité culturelle⁷.

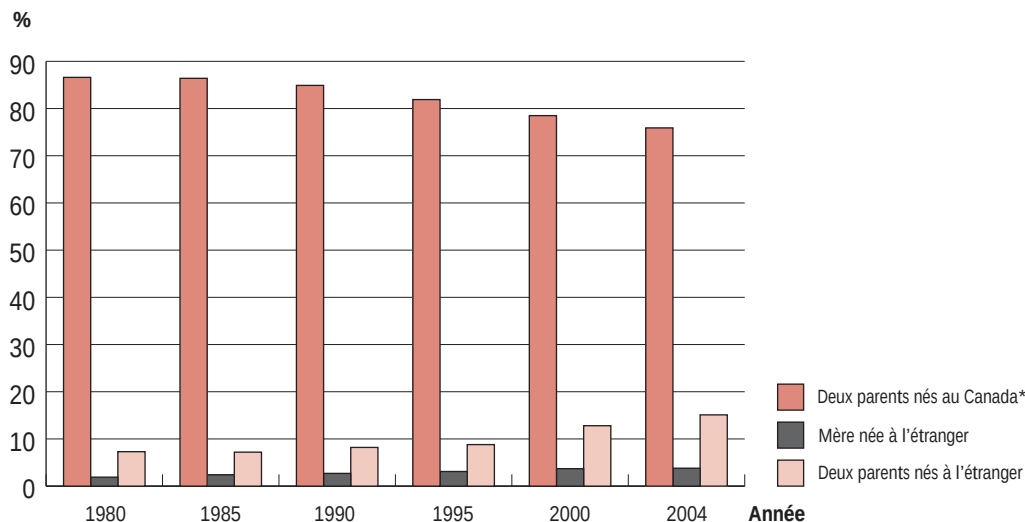
DES FAMILLES NOMBREUSES

Sur l'ensemble des 358 675 femmes immigrées, 161 360 sont des femmes nées à l'étranger dont le conjoint est immigré et 73 030 d'entre elles se trouvent dans des familles avec enfants mineurs, soit 45%. Si 41% de ces familles n'ont qu'un enfant, 37% en ont deux, 16%, trois, et 6%, au moins quatre.

Les familles dont la mère est née à l'étranger sont relativement plus nombreuses que les familles québécoises à compter au moins trois enfants d'âge mineur. Elles constituent 16% de celles qui en ont trois et 20% de celles qui comprennent quatre enfants et plus. En comparaison, les femmes immigrées dans la population totale âgée de 15 ans et plus ne représentent que 11% et les familles immigrées dans l'ensemble des familles avec conjointes ou conjoints, 12%. Les données démographiques récentes démontrent en fait que les familles immigrées contribuent de plus en plus à la natalité au Québec. Ainsi, en 2004, sur les 74 200 naissances de l'année, 56 313 (76%) étaient issues de deux parents nés au Canada alors que 13 985 (19%) venaient de mères nées à l'étranger⁹.

FIGURE 4.1

Naissances selon le lieu de naissance des parents, Québec, 1980-2004



* Comprend les cas où un parent est né au Canada et l'autre est non déclaré.

Source: Institut de la statistique du Québec.



Parmi les femmes nées à l'étranger vivant avec un conjoint, arrivées entre 1996 et 2001, seulement le tiers n'ont pas d'enfants d'âge mineur. Signalons aussi qu'il y a moins de familles immigrées que de familles québécoises avec des mères de moins de 25 ans. En effet, elles ne représentent que 8% de l'ensemble des familles.

Quand on constate que dans les familles avec enfants mineurs où la mère est immigrée et avec un conjoint, 67% ont des enfants de 9 ans et moins, on peut comprendre que l'éducation et les soins aux enfants sont des priorités pour nombre de femmes immigrées.

FIGURE 4.2

Certaines caractéristiques des femmes âgées de 15 ans et plus dans les familles avec enfants mineurs et avec conjoints, pour le total des familles et pour les familles dont la femme est née à l'étranger, Québec, 2001

Caractéristiques	Femmes nées à l'étranger		Total des familles*		Part des familles dont la conjointe est née à l'étranger
	n	%	n	%	%
Âge de la femme					
15-19 ans	130	0,1	1 615	0,2	8,0
20-24 ans	2 020	2,2	23 750	3,4	8,5
25-29 ans	8 915	9,7	75 105	10,9	11,9
30-34 ans	18 895	20,6	133 885	19,4	14,1
35-44 ans	42 120	46,0	348 275	50,4	12,1
45-64 ans	19 405	21,2	108 710	15,7	17,9
65 ans et plus	60	0,1	275	0,0	21,8
Total	91 545	100,0	691 600	100,0	13,2
Nombre d'enfants âgés de 17 ans ou moins					
1 enfant	37 710	41,2	285 190	41,2	13,2
2 enfants	34 675	37,9	290 925	42,1	11,9
3 enfants	14 120	15,4	90 430	13,1	15,6
4 enfants et plus	5 035	5,5	25 060	3,6	20,1
Total	91 545	100,0	691 600	100,0	13,2
Âge du plus jeune enfant					
0-4 ans	38 265	41,8	253 975	36,7	15,1
5-9 ans	22 975	25,1	187 800	27,2	12,2
10-17 ans	30 310	33,1	249 825	36,1	12,1
Total	91 545	100,0	691 600	100,0	13,2
Total des familles avec conjoints	200 370		1 673 595		12,0

* Le total inclut les familles avec conjoints constituées de résidents non permanents.

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Chez les 18 510 femmes immigrées avec enfants mineurs qui ont épousé un natif, 41 % ont un enfant, 42 % en ont deux et 14 % en ont trois, ce qui ne diffère pas de l'ensemble des familles québécoises. C'est pour le quatrième enfant que ces familles de couples mixtes ont un comportement intermédiaire par rapport aux familles immigrées et québécoises. Elles sont un peu moins nombreuses que les familles où les deux parents sont immigrés à avoir quatre enfants et plus (4,5 % contre 5,8 %), un pourcentage légèrement plus élevé que dans l'ensemble des familles québécoises (3,6 %). Il reste toutefois qu'avec le temps, la fécondité des femmes immigrées tend à ressembler à celle des femmes natives¹⁰.

LES FAMILLES MONOPARENTALES

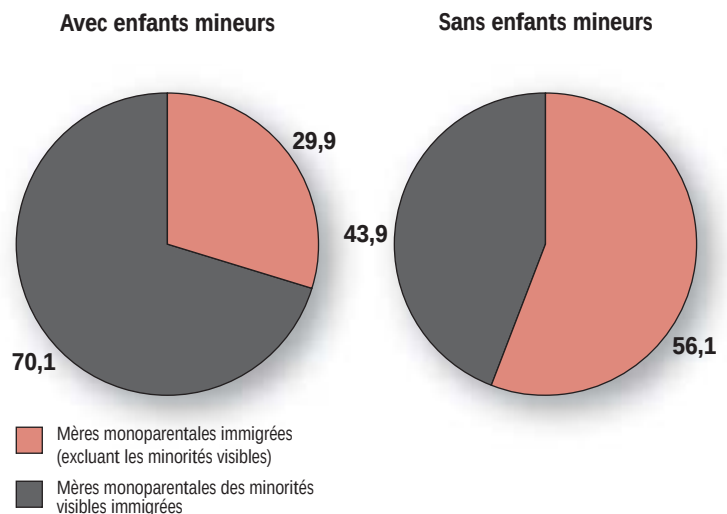
Sur le total (267 570) des mères monoparentales québécoises avec enfants mineurs recensées en 2001, 21 860 étaient des femmes immigrées, soit 13 %. Dans les familles monoparentales immigrées, 84 % sont dirigées par une femme, contre 80 % pour l'ensemble des familles monoparentales québécoises.

Plus de la moitié des mères immigrées monoparentales avec enfants mineurs n'ont qu'un enfant, 30 % en ont deux, 12 % en ont trois et 4 % en ont quatre ou plus, cette dernière proportion étant deux fois plus importante que celle de la globalité des mères monoparentales québécoises (2 %).

L'âge de ces mères immigrées responsables de famille monoparentale avec enfants mineurs est un petit peu plus élevé que celui de l'ensemble des Québécoises dans la même situation. Seulement 13 % ont moins de 30 ans comparativement à 18 % des Québécoises, 43 % ont entre 35 et 44 ans pour 47 % des Québécoises, 27 % ont entre 45 et 64 ans pour 18 % des Québécoises. Mentionnons que les pères immigrés chefs de famille monoparentale avec enfants mineurs sont presque six fois moins nombreux (3 765) que les mères immigrées. Ils sont aussi proportionnellement moins nombreux que les pères québécois à se charger seuls de telles familles.

FIGURE 4.3

Mères monoparentales immigrées (excluant les minorités visibles) et des minorités visibles immigrées, âgées de 15 ans et plus, selon la présence d'enfants mineurs, Québec, 2001 (en %)



La part des minorités visibles parmi les mères immigrées chefs de famille monoparentale est importante (58 %) et parmi celles qui ont des enfants d'âge mineur, elle s'élève à 70 %. Ces **femmes des minorités visibles immigrées** représentent également 84 % de celles âgées de 15 à 24 ans. Elles sont aussi surreprésentées (92 %) parmi celles qui ont quatre enfants et plus. À titre de comparaison, précisons que les femmes des minorités visibles ne forment que 46 % de l'ensemble des femmes immigrées âgées de 15 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.



LE PARRAINAGE

Parmi les femmes qui demeurent au foyer, on peut supposer que plusieurs des nouvelles arrivantes vivent en situation de dépendance économique. Rappelons qu'entre 2000 et 2004, 62 % des personnes qui arrivent en tant que conjointe parrainée ou conjoint parrainé sont des femmes¹¹. Pendant une période de trois ans, même si rien n'exclut que la conjointe commence à acquérir son autonomie financière, elle dépendra du garant qui s'est engagé à subvenir à ses besoins essentiels et, le cas échéant, à rembourser à l'État les sommes versées en aide de dernier recours.

« Garant et parrainée ont été séparés parfois durant de longues années, ils se retrouvent dans un cadre tout à fait nouveau qui exige la diversification des rôles sociaux et des attributions familiales, l'adoption d'attitudes, de comportements et de modes de vie parfois fort éloignés des traditions culturelles du pays d'origine. Le regroupement familial nécessite ainsi des individus des efforts constants d'ajustement, et une acceptation qui ne va pas toujours de soi. Le contexte est ainsi propice au stress, à l'agressivité et aux tensions. Si le parrainage n'est pas une cause directe des conflits familiaux, il n'en facilite guère le dénouement, le lien de dépendance qu'il crée contribue plutôt à complexifier les situations et à exacerber les frictions. L'issue est parfois négative¹². »

Les données disponibles ne permettent pas d'affirmer que les femmes immigrées subissent davantage ou moins de violence conjugale. Il est certain, par contre, que le statut de nouvelle arrivante rend les femmes plus vulnérables. Ne connaissant pas la langue, ni leurs droits, ni évidemment les politiques officielles en matière de violence conjugale¹³, sans argent, sans recours, et coincées entre leurs besoins et leur profond désir de sauvegarder l'honneur de leur famille, certaines femmes ne demanderont pas l'aide qui pourrait leur être donnée, notamment dans la région de Montréal où des maisons d'hébergement recourent à des interprètes et ont adapté leurs services pour aider ces femmes.

Les associations qui agissent auprès des victimes de violence conjugale confirment l'existence de difficultés supplémentaires : entre autres, la barrière linguistique, la nécessité parfois de recourir à des interprètes masculins – ce qui fait obstacle à la communication et à la libre expression des femmes victimes – et l'isolement social dans lequel vivent les femmes issues des minorités ethnoculturelles. Selon les intervenantes et intervenants, la structure familiale – la polygamie dans certains cas –, la pauvreté, les changements de rôles dans la famille lors du processus migratoire et la précarité du statut d'immigrante sont tous des facteurs qui accentuent la dépendance des femmes victimes de violence¹⁴.

LA FAMILLE ÉLARGIE : UNE RÉALITÉ POUR BEAUCOUP DE FEMMES IMMIGRÉES

Les femmes immigrées se situent au cœur d'une famille qui comporte plus de membres que la famille québécoise nucléaire. Comme on l'a vu, les familles nombreuses (trois enfants et plus) sont plus fréquentes dans la population immigrée. En outre, les enfants dans les familles immigrées ont légèrement plus tendance à demeurer chez leurs parents. En effet, on observe que chez les 15 à 24 ans par exemple, 71 % des filles continuent d'habiter avec leurs parents tout comme 6 % des femmes immigrées de 25 à 44 ans. Pour l'ensemble des Québécoises, ces proportions sont de 69 % et de 5 %.

Les enfants de familles immigrées grandissent dans un univers culturel différent de celui de leurs parents et souvent ne s'identifient pas non plus, à part entière, à la culture québécoise. Pour les filles et les femmes des deux générations, ce passage pose des défis singuliers. Dans la plupart des communautés, on s'attend à ce que les mères transmettent à leurs enfants leurs traditions, leurs symboles culturels et les normes de leur groupe. Des filles, et particulièrement des adolescentes, on exige une forte adhésion aux pratiques du groupe culturel, par exemple en matière de tenue vestimentaire, de sorties, de relations avec le sexe opposé, même si ces usages diffèrent passablement de ceux de la société d'accueil avec lesquels elles se familiarisent à l'école. Une situation susceptible d'entraîner des conflits intergénérationnels¹⁵.

La présence des gens âgés est aussi plus importante dans les familles immigrées. Rappelons que la proportion de personnes de plus de 65 ans dans la population immigrée dépasse celle constatée chez l'ensemble des Québécois (18 % contre 12 %). De surcroît, les personnes âgées immigrées vivent moins seules que les personnes âgées du Québec. Plusieurs comptent donc sur le soutien de leur famille (fils, fille ou autres membres apparentés). Dans certaines communautés comme celles provenant d'Europe méridionale, on dénombre davantage de personnes vieillissantes ayant passé une bonne partie de leur vie au pays. Pour d'autres groupes culturels, les gens âgés peuvent avoir migré à un âge avancé, selon une entente de parrainage par un membre de la famille pour une durée de dix ans.

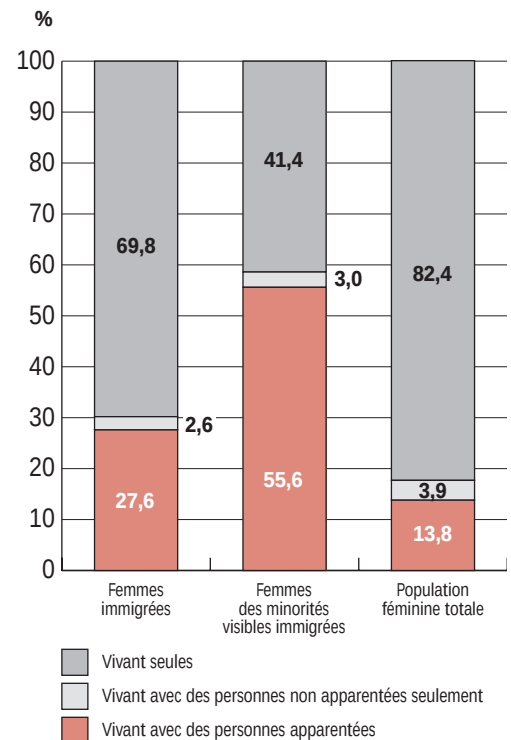
Les besoins des personnes âgées varient évidemment, mais pour nombre d'entre elles, l'intégration à la société d'accueil s'avère plus complexe encore que pour les jeunes couples actifs. Barrière linguistique, ressources financières limitées, méconnaissance des services, accès moins grand aux groupes de soutien et aux activités de loisir, tous ces facteurs combinés au choc culturel augmentent leur dépendance à l'égard de leurs proches¹⁶. D'après des études sur les soins à domicile au Canada, les femmes immigrées assument plus souvent que les femmes natives les soins gratuits aux membres malades, handicapés ou âgés de leur famille, une situation due en partie aux obstacles linguistiques et culturels qui limitent l'accès aux services de santé et aux soins à domicile¹⁷.

Probablement en raison de l'expérience migratoire, mais aussi d'autres éléments liés à la tradition, plusieurs personnes immigrées voient ces liens familiaux comme un signe de solidarité et comme un appui pouvant les soutenir à travers l'adaptation nécessaire. Les Québécoises et Québécois en général, à l'instar de plusieurs sociétés occidentales plus individualistes, privilégient davantage l'indépendance hâtive et durable des membres de la famille. Les façons fort différentes de voir et de vivre les rapports familiaux sont sans doute difficiles à comprendre, pour les uns et les autres, mais on peut deviner que les mères immigrées se sentent responsables face à leurs enfants, à leur mari et même à leurs parents de la navigation de toute la famille sur ces eaux inconnues.

Chez les **femmes âgées des minorités visibles immigrées**, la tendance à vivre avec la famille s'accroît passablement. Sur quelque 7 170 d'entre elles qui vivent hors famille de recensement, plus de 50 % demeurent avec des personnes apparentées (excluant le fils ou la fille) et 41 % résident seules contrairement à ce que l'on observe dans la population immigrée où 28 % logent avec des personnes apparentées et 70 % vivent seules. Contrairement surtout à la population totale où 14 % seulement des femmes de 65 ans et plus logent avec des personnes apparentées, 82 % vivent seules.

FIGURE 4.4

Femmes immigrées, femmes des minorités visibles immigrées et population féminine totale dans les ménages privés, âgées de 65 ans et plus et vivant hors famille de recensement, Québec, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.



LES FAITS SAILLANTS

- La migration et la maternité sont deux expériences qui se croisent pour beaucoup de jeunes femmes qui arrivent au Québec.
- Les femmes nées à l'étranger contribuent de plus en plus à la natalité au Québec.
- La fécondité des femmes immigrées est plus élevée que celle des Québécoises. En particulier, elles sont plus nombreuses à avoir trois enfants et plus.
- Dans les familles avec conjoint et enfants mineurs où la mère est immigrée, 67 % ont des enfants de 9 ans et moins, contre 64 % pour les familles québécoises.
- Les familles monoparentales immigrées sont à 84 % dirigées par une femme.
- Plus de la moitié (58 %) des mères immigrées chefs de famille monoparentale appartiennent à une minorité visible. Cette proportion s'élève à 70 % quand on ne considère que les familles monoparentales avec enfants mineurs.
- La famille élargie est une réalité pour plusieurs femmes immigrées.

NOTES

- ¹ Alex Battaglini et autres. « Quand migration et maternité se croisent : perspectives des intervenantes et des mères immigrantes », *Service social*, vol. 49, n° 1, 2002, p. 35-69.
- ² Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Tableaux sur l'immigration au Québec, 2000-2004*, Québec, le Ministère, 2005, tableau 7, p. 14.
- ³ Alex Battaglini et autres. *Op. cit.*, p. 45.
- ⁴ *Ibid.*, p. 47.
- ⁵ Michelle Duval. *Être mère au foyer à Montréal – quand on arrive de l'étranger : étude exploratoire de la situation des femmes d'origine vietnamienne, haïtienne et salvadorienne, d'après le témoignage d'intervenantes*, Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, octobre 1992, 36 p. (Coll. Études et recherches, n° 1).
- ⁶ *Ibid.*
- ⁷ Coryse Ciceri, Marie McAndrew et Annie Bourguignon. *L'accueil et l'intégration des enfants immigrants ou de familles immigrantes dans les services de garde : recension des écrits au Québec, au Canada et dans d'autres sociétés*, Rapport remis au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Québec, le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 2004, 76 p.
- ⁸ Michelle Duval. *Op. cit.*, p. 13.
- ⁹ Institut de la statistique du Québec. *Évolution des naissances selon le lieu de naissance des parents, Québec, 1980-2004*, [En ligne], 2005.
[www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/425_lieu_nais_mere.htm]
(Consulté le 21 juin 2005).
- ¹⁰ Alain Bélanger. *La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada, Rapport sur l'état de la population au Canada 2002*, [Cédérom n° 91-209XPF], Ottawa, Statistique Canada, 2003, p. 150.
- ¹¹ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Op. cit.*, tableaux 3a et 3b, p. 6-7.
- ¹² Ghislaine Sathoud. *Quand des cultures cohabitent, dialoguent et s'affrontent : la vie trépidante des immigrantes africaines au Québec*, [En ligne], 2004.
[cybersolidaire.typepad.com/ameriques/2004/04/quand_des_cultu.html] (Consulté en mars 2005).
- ¹³ En matière de violence conjugale, des mesures ont été mises en place par le gouvernement du Québec dans les dossiers de regroupement familial.
- ¹⁴ Jacqueline Oxman-Martinez et Julia Krane. « Un décalage entre théorie et pratique? Violence conjugale et femmes issues des minorités ethniques », *Journal international de victimologie*, Montréal, Université McGill, année 3, n° 3, avril 2005, [En ligne], 2005. [www.jidv.com/OXMAN-MARTINEZ-J-JIDV2005_10.htm].
- ¹⁵ Mythili Rajiva. « Franchir le fossé des générations. Explorer les différences entre les parents immigrants et leurs enfants nés au Canada », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps 2005, p. 57-61.
- ¹⁶ Douglas Durst. « Encore plus de têtes grises : les immigrants âgés au Canada », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps 2005, p. 27-31.
- ¹⁷ Marika Morris. *Les études traitant des soins et du soutien à domicile et dans la communauté avec une perspective fondée sur l'analyse comparative entre les sexes : document de synthèse*, Ottawa, Santé Canada, Bureau pour la santé des femmes, 2001, p. 32-36, cité dans Institut canadien de recherches sur les femmes, « Les femmes immigrantes et réfugiées », *Bulletin d'information de l'ICREF*, n° 5, 2003, p. 8.

A portrait of a woman with dark hair and a bindi, wearing a white patterned top, set against a background of a bookshelf. The image has a reddish-brown tint.

Que font-*elles*... ? dans la sphère publique

Chapitre

5

Bhanumati, née en Inde en 1965



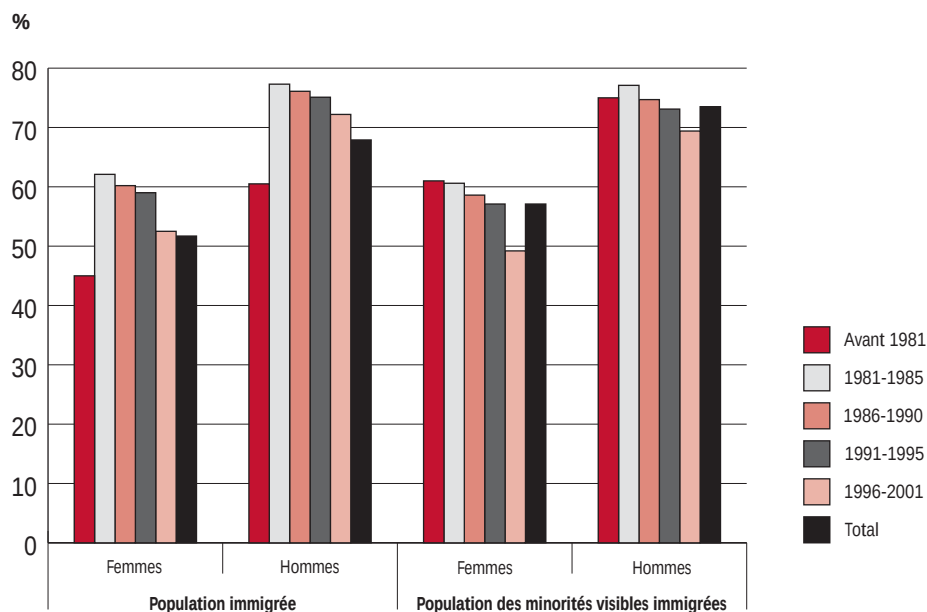
Quel que soit l'angle sous lequel on l'observe, l'intégration des nouvelles arrivantes dans la population active se fait avec difficulté. Et malgré leur scolarisation plus poussée, leur statut en emploi, lorsqu'elles commencent à participer au marché du travail, est souvent inférieur à celui des Québécoises. Heureusement, une fois passées les années de vaches maigres, bon nombre de femmes finissent par améliorer leur sort et rattraper leurs consœurs. Par contre, tout comme dans la société québécoise, de profondes inégalités se révèlent entre les femmes immigrées et les hommes immigrés dans la sphère publique.

LA PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL : DES SITUATIONS VARIABLES...

Globalement, moins de femmes immigrées appartiennent à la population dite active : 52 % contre 58 % pour l'ensemble des Québécoises âgées de 15 ans et plus. Une différence plus marquée émerge si l'on observe plutôt celles qui occupent un emploi : 45 % des femmes immigrées de 15 ans et plus en 2001 contre 53 % pour les Québécoises. Le taux de chômage des néo-Québécoises est aussi plus élevé en moyenne que celui du total des femmes de la population active (12 % contre 8 %). Par ailleurs, les femmes immigrées qui travaillent le font majoritairement à temps plein dans 76 % des cas, davantage que les Québécoises dans leur ensemble (72 %).

FIGURE 5.1

Taux d'activité de la population immigrée et de la population des minorités visibles immigrées selon le sexe et la période d'immigration, Québec, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

... selon la période d'immigration

Ces chiffres masquent cependant une grande diversité de situations parmi les femmes immigrantes. La période d'immigration est un facteur faisant varier de façon importante leur insertion en emploi. Celle-ci s'améliore, de manière générale, avec la durée de leur séjour. Seulement 53 % des femmes arrivées très récemment – entre 1996 et 2001 – sont actives. En revanche, les femmes immigrées installées au pays entre 1976 et 1995 affichent un taux d'activité comparable ou supérieur à celui des Québécoises. Seule exception à la règle : les femmes de la cohorte ayant émigré avant 1976, parmi lesquelles il y a plusieurs femmes âgées, donc peu disponibles pour l'emploi.

Lorsqu'on regarde le taux d'emploi et la période d'immigration, des variations similaires apparaissent, mais la situation comparative avec les Québécoises d'origine devient moins avantageuse. Seules les personnes ayant immigré entre 1976 et 1985 présentent alors des taux d'emploi supérieurs à ceux de l'ensemble de la population féminine. Le tableau s'assombrit encore un peu plus lorsqu'on examine les taux de chômage : à une exception près, quel que soit le moment de l'immigration, les femmes immigrées chôment davantage que la totalité des Québécoises. Cependant, plus elles sont au pays depuis longtemps, plus leur taux de chômage décroît, avec des variations allant de 23 % pour la vague plus récente de 1996 à 2001 à 7 % pour le groupe plus ancien arrivé avant 1976 (contre 8 % pour toutes les Québécoises).

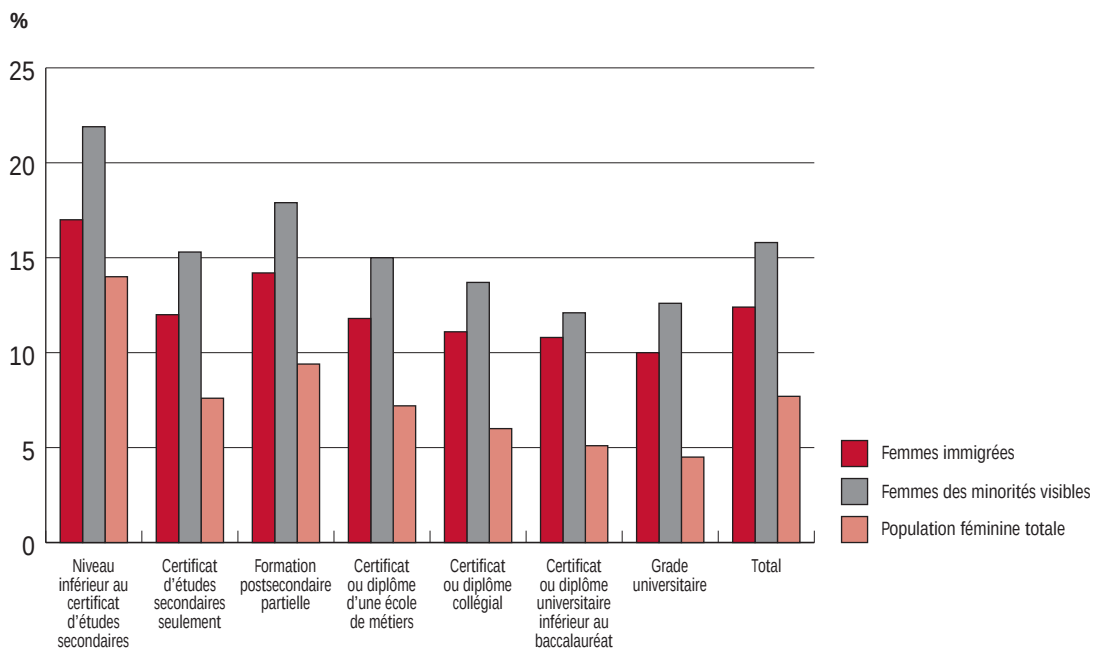
Plusieurs études constatent les difficultés croissantes des immigrantes et immigrants récents sur le marché du travail au Canada. Bien que la proportion des diplômées universitaires soit de plus en plus élevée, leur accession à un emploi se fait attendre. Avant le début des années 1980, les immigrantes et immigrants finissaient par rejoindre le taux d'activité des gens du pays, mais depuis deux décennies, les écarts se creusent. Parmi les facteurs associés à cette détérioration, soulignons en particulier les changements de pays à la source de l'immigration, la diminution des avantages de l'expérience de travail acquise ailleurs, la baisse commune du statut des nouvelles entrantes et nouveaux entrants sur le marché du travail ainsi que l'augmentation de la concurrence livrée par les natives et natifs de plus en plus scolarisés. Sur ce dernier point, entre 1980 et 2000, le nombre de femmes commençant à travailler en ayant un diplôme a quadruplé et le nombre d'hommes a plus que doublé¹.

... selon le niveau de scolarité

Le niveau de scolarité est une autre donnée à prendre en considération pour décrire la diversité des conditions des femmes immigrées au travail. Plus celui-ci est faible, plus le taux de chômage est important. L'absence de diplôme d'études secondaires se conclut par un taux de chômage de 17 % pour les femmes immigrées (14 % chez les Québécoises), qui baisse à 10 % pour un premier grade universitaire (contre 4 %) et à 6 % pour un doctorat (contre 5 %). Une femme immigrée avec un doctorat en poche chômera donc autant qu'une Québécoise diplômée du collégial et celle détenant une maîtrise autant qu'une Québécoise avec une formation postsecondaire partielle. Quel que soit leur niveau d'études, le taux de chômage est beaucoup plus élevé chez les femmes immigrées que chez l'ensemble des Québécoises.

**FIGURE 5.2**

Taux de chômage des femmes immigrées, des femmes des minorités visibles immigrées et de la population féminine totale selon le niveau de scolarité, Québec, 2001



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, [Cédérom n° 97F0012XCB01041].

... selon le continent ou la région de naissance

Le chômage et les taux d'activité et d'emploi des femmes immigrées varient aussi grandement selon le continent ou la région de leur naissance. On remarque par exemple que les Européennes chôment nettement moins (9% en moyenne) que les Africaines (18%), ce qui n'est pas surprenant étant donné que les premières sont globalement issues de mouvements migratoires plus anciens que les secondes. Parmi les Asiatiques, celles d'Asie méridionale subissent des taux de chômage très élevés (21 %) alors que celles d'Asie du Sud-Est et d'Asie orientale jouissent de situations plus favorables. Les Américaines vivent des conditions diversifiées : celles issues d'Amérique du Nord connaissent un taux de chômage plus bas (6 %) que celui de l'ensemble des Québécoises alors que celles provenant d'Amérique centrale, des Caraïbes ou des Bermudes chôment beaucoup plus.

... selon l'âge

Le fait d'être plus ou moins jeune influence aussi la condition des femmes immigrées sur le marché du travail. Si on les compare aux Québécoises des mêmes groupes d'âge, plus elles sont âgées, plus leurs situations tendent à se rapprocher. Par exemple, même si elles chôment un peu plus (10 % contre 7 %), les femmes immigrées âgées entre 45 et 64 ans bénéficient de taux d'activité et d'emploi similaires à ceux des Québécoises du même âge. Ce groupe, formé de 112 000 personnes, comprend 34 % de l'ensemble des femmes immigrées de 15 ans et plus du Québec. Inversement, les écarts les plus grands avec les Québécoises s'observent dans les groupes de femmes âgées entre 20 et 34 ans, en partie en raison de leur durée de résidence plus courte. La situation des femmes immigrées est largement défavorable, si on la met en parallèle avec celle des hommes immigrés du même âge, sauf entre 15 et 24 ans où elles chôment moins qu'eux.

... selon la langue

Enfin, la connaissance du français et de l'anglais joue un rôle dans la qualité de l'insertion en emploi. On note en effet que le fait de parler le français et l'anglais permet aux femmes immigrées d'obtenir la meilleure situation sur le marché du travail. Celles qui maîtrisent ces deux langues trouvent plus facilement un emploi que l'ensemble des Québécoises (58 % contre 53 %) et chôment moins que les autres femmes immigrées. Inversement, celles qui disent ignorer l'anglais et le français vivent les conditions les plus pénibles : elles sont très peu actives (17 %), et celles qui le sont chôment beaucoup (20 %). Celles qui connaissent le français ou l'anglais seulement se trouvent dans des situations intermédiaires.

DES ÉCARTS ENTRE LES FEMMES IMMIGRÉES ET LES HOMMES IMMIGRÉS

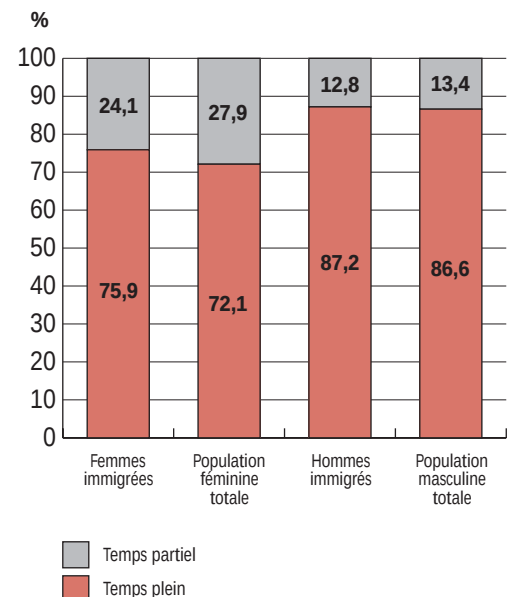
Par ailleurs, si l'on compare les femmes immigrées avec leurs confrères, le portrait révèle des inégalités flagrantes. En général, les hommes immigrés réussissent mieux que toutes les femmes. Leur taux d'activité est en effet de 68 % (contre 52 % pour les femmes immigrées et 58 % des Québécoises) et la proportion de ceux qui occupent un emploi est de 60 % (contre 45 % pour les femmes immigrées et 53 % pour les Québécoises). En revanche, ces hommes sont désavantagés par rapport aux hommes en général, mais de façon relativement peu prononcée. Par exemple, seulement trois points d'écart séparent le taux d'activité du premier groupe de celui du second (68 % contre 71 %).

Les hommes immigrés chôment aussi un peu moins que les femmes immigrées (11 % contre 12 %), alors que les femmes québécoises chôment un peu moins que les hommes québécois (8 % contre 9 %). Lorsque leur scolarité est faible, les hommes immigrés semblent dénicher un emploi plus facilement que les femmes immigrées, mais à des niveaux supérieurs de scolarité, ils chôment parfois un peu plus qu'elles. Les femmes immigrées qui travaillent le font deux fois plus à temps partiel que les hommes immigrés et moins à temps plein (76 % contre 87 %).

L'appartenance à une minorité visible semble avoir une incidence très nette sur le taux de chômage. Ainsi, chez les femmes immigrées n'ayant aucun certificat d'études secondaires, celui-ci est de 17 % alors qu'il atteint 22 % pour les **femmes des minorités visibles immigrées**. Les écarts entre femmes immigrées et femmes des minorités visibles persistent dans toutes les catégories, y compris pour les femmes qui possèdent un diplôme d'études universitaires : 13 % sont au chômage lorsqu'elles appartiennent à une minorité visible, ce qui n'est le cas que de 10 % chez les femmes immigrées. Enfin, il faut également souligner que le taux de chômage des femmes immigrées appartenant à des minorités visibles (16 %) est également plus élevé que celui de leurs confrères (14 %).

FIGURE 5.3

Population active, immigrée et totale, selon le travail à temps plein et à temps partiel, et selon le sexe, Québec, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.



LE CHOC DES PREMIÈRES ANNÉES :
LA DÉQUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Les femmes immigrées scolarisées découvrent souvent, après leur arrivée, que la reconnaissance de leurs diplômes et de leur expérience n'est pas automatique. Une enquête² mesurant l'occupation des personnes immigrées canadiennes, six mois après leur entrée au pays, permet de rendre compte des réorientations de carrière auxquelles les femmes immigrées scolarisées doivent consentir. Ainsi, si 8 % des immigrantes travaillaient en gestion dans leur pays d'origine, elles ne sont plus que 2 % à le faire au Canada. Le quart œuvraient dans les affaires, le monde de la finance et l'administration, une proportion qui baisse à 18 % dans le pays d'accueil. Par contre, à peine 4 % se trouvaient dans le domaine de la transformation et de la fabrication à l'étranger alors qu'ici, elles sont 18 % à gagner leur vie avec un emploi dans ce secteur.

FIGURE 5.4

Secteurs d'emploi des femmes immigrées dans leur pays d'origine et six mois après leur arrivée au Canada, Canada, 2001 (en %)

Secteur	Femmes immigrées occupant ces emplois dans leur pays natal	Femmes immigrées occupant ces emplois au Canada
Gestion	8,0	2,6
Affaires, finance et administration	25,3	17,9
Sciences naturelles et appliquées	16,8	6,8
Santé	10,0	4,2
Sciences sociales, éducation et services gouvernementaux	17,6	6,2
Vente et services	12,1	37,3
Transformation et fabrication	4,4	17,9

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Ne s'appuyant sur aucune expérience nord-américaine et détenant un diplôme de l'étranger, les femmes immigrées, comme les hommes immigrés, peuvent avoir du mal à intéresser les entreprises à leur candidature. Pour certaines, médecins, infirmières, ingénieures, la possibilité de travailler au pays passe par un permis d'exercice émis par un ordre professionnel, souvent après un perfectionnement ou des examens onéreux. Quelques-unes, parties pour échapper à la répression, ne peuvent récupérer leurs diplômes afin de prouver leur titre. En attendant, pour survivre, plusieurs finissent par prendre des emplois sous-qualifiés.

Celles qui sont obligées d'accepter un emploi manuel correspondant peu à leur formation et à leurs habiletés voient le risque de lésions professionnelles augmenter, comme le signale une étude réalisée auprès des travailleuses immigrées et travailleurs immigrés. La prévalence de ces lésions est supérieure à celle de la population native et nombre d'obstacles se dressent sur la voie de l'accès à l'indemnisation³.

Outre la non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquise ailleurs, d'autres barrières s'élèvent sur le chemin des femmes nées à l'étranger. Elles partagent avec les natives une conciliation travail-famille ardue et une concentration dans des métiers plus traditionnels. Le fait migratoire engendre des difficultés spécifiques : méconnaissance des langues de travail, du marché de l'emploi, des institutions et des services disponibles dans la société d'accueil, particulièrement dans les premières années. En accordant la priorité à l'intégration du conjoint et au bien-être des enfants, ces femmes cèdent souvent la place à l'homme qui les accompagne comme requérant principal. Pour certaines, les minorités visibles notamment, les attitudes discriminatoires et les perceptions négatives peuvent venir renforcer les problèmes.

Du reste, des éléments plus subtils mais parfois tout aussi désarçonnants complexifient l’accession des immigrantes au milieu du travail. Par exemple, le langage verbal et non verbal, les signes de politesse, le toucher, le contact visuel sont autant de codes qu’une personne nouvellement arrivée ne peut maîtriser.

Si, avec le temps, les travailleurs sélectionnés trouvent un emploi mieux adapté à leurs compétences, l’insertion des conjointes des requérants principaux reste plus problématique, même à moyen terme⁴. Comme on l’a vu plus tôt, leurs obligations familiales pourraient être, selon les chercheuses et chercheurs, un facteur contribuant à ce retard.

Ces difficultés pour trouver un emploi convenable sont paradoxales dans la mesure où le Québec compte de plus en plus sur les immigrantes et immigrants pour satisfaire ses besoins en main-d’œuvre. En effet, au cours des trente dernières années, une part croissante des nouveaux arrivants sur le marché de l’emploi provient de l’immigration. Pour la période de 1991 à 2001, plus de 60 % de la croissance de la population active est attribuable à l’apport de personnes immigrées⁵.

FIGURE 5.5

Femmes immigrées actives* admises au Québec selon le niveau de compétences, Québec, 1998-2002**

Niveau de compétences	1998	1999	2000	2001	2002*	1998-2002**	
	n	n	n	n	n	n	%
Gestion	274	252	307	384	251	1 468	3,9
Postes professionnels	961	1 137	1 455	1 761	2 254	7 568	20,2
Postes techniques, paraprofessionnels et spécialisés	1 006	1 003	1 268	1 439	1 451	6 167	16,4
Postes intermédiaires	654	596	853	919	902	3 924	10,5
Postes élémentaires et manœuvres	85	49	45	60	61	300	0,8
Autres non classifiés	62	178	152	93	77	562	1,5
Nouvelles travailleuses, nouveaux travailleurs	2 781	3 402	3 468	3 777	4 080	17 508	46,7
Total	5 823	6 617	7 548	8 433	9 076	37 497	100,0

* Immigrants âgés de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active.

**Données préliminaires pour 2002.

Source : Ministère des Relations avec les citoyens et de l’Immigration, Direction de la population et de la recherche.

LA VIE PROFESSIONNELLE

En 2001, les femmes immigrées se concentrent dans des professions liées à la vente et aux services (24%), dans le monde des affaires, de la finance et de l’administration (22%), dans les industries reliées à la transformation et à la fabrication (15%). Les catégories qui leur fournissent le plus grand nombre d’emplois sont dans l’ordre : le personnel de bureau (16 665), les opératrices et opérateurs (15 150), le personnel de la vente et des services (12 880), les secrétaires (7 915), les enseignantes et enseignants (7 720).

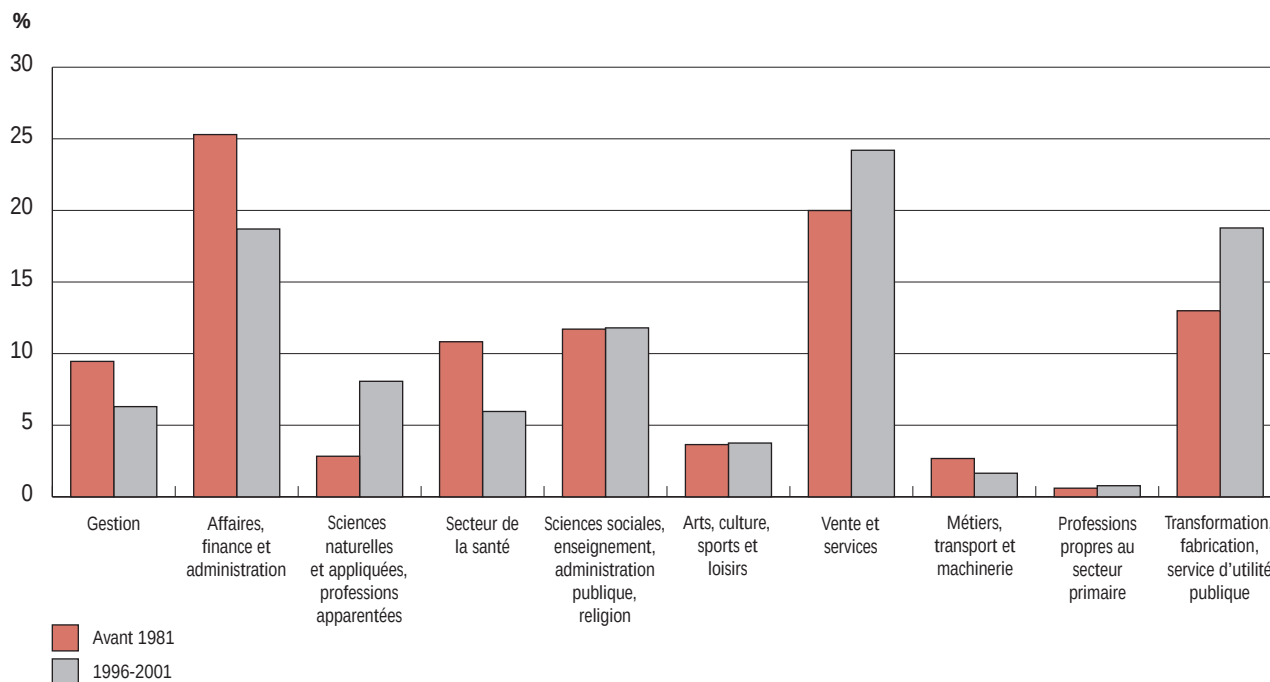


Par rapport à la totalité des Québécoises, on constate plusieurs différences: ainsi, les femmes immigrées sont proportionnellement plus nombreuses dans la transformation et la fabrication (15 % contre 6 %) et légèrement plus présentes dans la gestion (8 % comparativement à 7 %) ainsi que dans les sciences naturelles et appliquées (4 % contre 3 %). Toutefois, leur pourcentage est moins important dans les professions liées à la vente et aux services (24 % contre 29 %), ou encore aux affaires, au monde de la finance et à l'administration (22 % contre 28 %).

Au fil du temps, plusieurs de ces femmes ont vu leur carrière progresser. Celles recensées en 2001 dont l'arrivée était antérieure à 1981 affichent un profil professionnel légèrement différent de celles arrivées entre 1996 et 2001. Ainsi, leur présence dans les professions de gestion s'avère légèrement plus élevée que celle des femmes immigrées arrivées plus récemment et même que celle des Québécoises dans leur ensemble puisque 9 % y sont actives comparativement à 7 % de la totalité des Québécoises. De même, elles sont proportionnellement moins nombreuses que les nouvelles arrivantes dans les professions gravitant autour de la vente et des services (20 % contre 24 %) et dans la transformation (13 % contre 19 %), mais elles y sont toujours dans une proportion supérieure à celle des Québécoises en général (6 %).

FIGURE 5.6

Femmes immigrées dans les professions selon deux périodes d'immigration, Québec, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

On note également un accroissement significatif de la proportion de femmes œuvrant dans des professions relatives aux sciences naturelles et appliquées, particulièrement chez celles arrivées entre 1996 et 2001. Et ces mêmes femmes sont moins nombreuses à occuper des postes de secrétaire ou de personnel de bureau.

LE CAS DU TRAVAIL DOMESTIQUE : UNE VOIE POUR LA RÉSIDENCE PERMANENTE PARFOIS DIFFICILE

En vertu du Programme fédéral des aides familiaux résidants, le Québec reçoit chaque année une partie de ces personnes immigrées. Depuis 2000, par exemple, quelque 240 personnes en moyenne par année ont ainsi été accueillies, dont les trois quarts sont des femmes⁶. Elles proviennent essentiellement des Philippines. Actuellement, au Canada, les femmes de ce pays forment 80 % de toutes les travailleuses domestiques et travailleurs domestiques. Au Québec, entre 2000 et 2004, 92 % des domestiques admises à titre de requérantes principales dans ce programme sont originaires de ce même pays. Commencé dans les années 1960, époque où la demande de personnel professionnel infirmier compétent était très forte, l'exode des Philippines s'est transformé et a pris de l'ampleur avec la mise en œuvre, en 1972, de la politique d'exportation de la main-d'œuvre du gouvernement philippin.

Ce programme entraîne pour les aides familiales l'obligation de vivre chez un employeur pendant au moins 24 mois au cours des trois premières années de leur séjour au Québec, pour vaquer aux tâches ménagères et prendre soin des personnes. Il peut parfois être difficile, dans ces circonstances, d'établir un rapport de force pour faire respecter les protections légales qui s'appliquent à des aides familiales. Toutefois, depuis quelques années, le Québec a renforcé les normes du travail en leur faveur (semaine normale de travail et salaire minimum), institué un contrat-type de travail et accentué l'information qui leur est destinée. Après la durée du contrat, elles sont admissibles à la résidence permanente. Les immigrantes constituent 80 % des quelque 20 000 travailleuses domestiques et travailleurs domestiques au Québec⁷.

Des filières d'entrée piégées

Cherchant à échapper à la misère, quelques femmes émigrent par des filières spéciales pouvant les assujettir à certaines formes d'exploitation. C'est le cas des épouses par correspondance recrutées le plus souvent par l'intermédiaire d'Internet. Encore ici, des femmes des Philippines figurent parmi ce groupe, mais les propositions de filles prêtes à se marier émanent aussi de l'ancien empire soviétique, d'Amérique du Sud et d'Afrique. Selon une spécialiste de la question⁸, on assisterait depuis une dizaine d'années à une augmentation de ce phénomène. Les nouvelles mariées sont souvent des femmes beaucoup plus jeunes que leur mari, quelquefois de 20, 30, voire 50 ans, sans moyens financiers, coupées de leur culture et de leur réseau de soutien, parfois isolées à la campagne. Par ailleurs, depuis juin 2002, la législation fédérale a été resserrée pour exclure les fiancées de la notion de parrainage. Seules les femmes déjà mariées ou vivant maritalement depuis au moins un an peuvent maintenant être parrainées.

Ni le Canada ni le Québec ne sont à l'abri du trafic sexuel des femmes. À l'automne 2004, plusieurs ont appris que, dans le cadre du Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires⁹, le Canada accueillait des « danseuses exotiques », des centaines entre 2001 et 2004¹⁰. Même si cette brèche a été colmatée depuis, il est couramment admis que des réseaux criminels sont à l'œuvre pour faire entrer au pays des travailleuses, recyclées dans l'industrie du sexe. Une étude de Condition féminine Canada¹¹ auprès de femmes d'Europe de l'Est démontre comment celles-ci sont happées par le milieu « prostitutionnel » auquel il est ardu d'échapper.

Évidemment, les cas des « danseuses exotiques » et des « mariées du Net » sont à la marge de l'immigration dans son aspect global, mais ils indiquent la très forte vulnérabilité des femmes qui veulent immigrer au Canada, surtout quand elles vivent dans la pauvreté et dans des conditions de vie tellement difficiles dans leur pays d'origine qu'elles sont prêtes à faire beaucoup de sacrifices dans l'espoir d'améliorer leur sort.



LES SECTEURS D'INDUSTRIES

Presque le quart des femmes immigrées travaillent dans le domaine de la fabrication, une proportion deux fois plus grande que chez les Québécoises. Leur rôle central dans le textile est loin d'être un mythe: elles y représentent une grande partie des travailleuses. En effet, 39% des ouvrières dans la fabrication de vêtements et 29% de celles des usines de produits textiles sont des femmes immigrées. Selon une étude sur la situation des salariées immigrantes¹², seize communautés ethnoculturelles sont surreprésentées dans les entreprises manufacturières, dont neuf des dix communautés membres des minorités visibles (en particulier, asiatique et sud-asiatique, indochinoise, chinoise, haïtienne, africaine et jamaïcaine), tandis que des effectifs importants proviennent de sept contrées européennes, dont la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne.

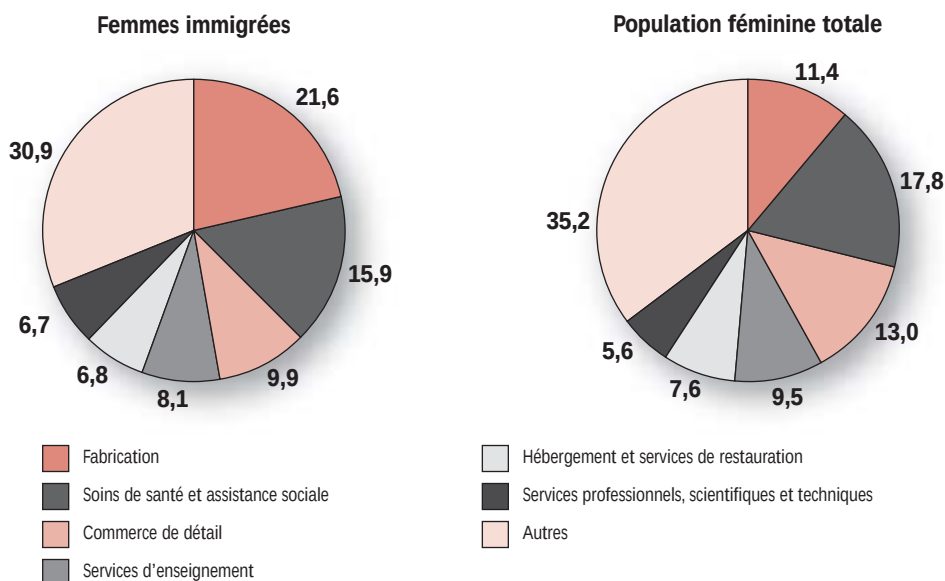
Le deuxième pôle où les femmes immigrantes se retrouvent en grand nombre est celui des soins de santé et de l'assistance sociale (16 %). Enfin, 10 % travaillent dans le commerce au détail et 8 % dans l'enseignement.

Les Québécoises se concentrent dans les mêmes secteurs, avec des variations toutefois: 11 % œuvrent dans la fabrication dont seulement 3 % dans le vêtement, 13 % dans le commerce de détail, 18 % dans les soins de santé et l'assistance sociale, 10 % dans l'enseignement.

Les femmes immigrées sont sous-représentées dans les administrations publiques, que ces dernières soient fédérales, provinciales ou locales. En effet, la part de la population féminine immigrée dans ces domaines oscille autour de 4% alors que leur poids global est de 10%. Les fonctions publiques offrent des conditions de travail avantageuses, mais les femmes immigrées y demeurent encore rares, malgré les programmes d'accès à l'égalité en leur faveur.

FIGURE 5.7

Femmes immigrées et population féminine totale, âgées de 15 ans et plus, selon l'industrie, Québec, 2001 (en %)



Source: Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

LES FAITS SAILLANTS

- Le taux d'activité des femmes immigrées est de 52 % et leur taux d'emploi est de 45 % (contre 58 % et 53 % pour les Québécoises).
- Quel que soit leur niveau de scolarité, le taux de chômage des femmes immigrées est plus élevé que celui des Québécoises.
- Les femmes immigrées appartenant aux minorités visibles ont des conditions encore plus désavantageuses sur le plan de l'insertion en emploi.
- Trois travailleuses immigrées sur quatre œuvrent à temps plein.
- Malgré leur scolarisation très poussée, les travailleuses immigrées subissent souvent une forme de déqualification professionnelle à leur arrivée.
- Avec le temps, la situation de nombre de femmes immigrées sur le marché du travail s'améliore.
- Parmi les travailleuses admises en 2002, 41 % se définissent comme professionnelles et techniciennes spécialisées.
- La non-reconnaissance de l'expérience et de la formation de la population féminine immigrée constitue, avec la méconnaissance du français, un des principaux obstacles à la pleine participation de celle-ci au marché du travail.
- Les travailleuses immigrées se concentrent dans les entreprises manufacturières et les services des soins de santé.



NOTES

- ¹ Grant Schellenberg et Feng Hou. « Bien-être économique des nouveaux immigrants au Canada dans l'immigration et les interactions de la diversité », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps 2005, p. 32-35.
- ² Tina Chui. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada: le processus, les progrès et les perspectives*, [Cédérom n° 89-611-XIF], Ottawa, Statistique Canada, 2003, p. 38.
- ³ Sylvie Gravel et autres. « Barrières d'accès à l'indemnisation pour les travailleurs immigrants victimes de lésions professionnelles », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps 2005, p. 40-44.
- ⁴ Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *L'insertion en emploi des travailleurs admis au Québec en vertu de la grille de sélection de 1996, Partie 1, Rapport synthèse*, par Jean-François Godin, sous la supervision de Gérard Pinsonneault, Montréal, le Ministère, 2004, 60 p.
- ⁵ Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *La planification des niveaux d'immigration, 2005-2007*, Québec, le Ministère, 2003, p. 23.
- ⁶ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Tableaux sur l'immigration au Québec, 2000-2004*, Québec, le Ministère, 2005, tableaux 3a et 3b, p. 6-7.
- ⁷ Nicole Beaulieu. « Devenir canadienne, à quel prix? », *Gazette des femmes*, vol. 27, n° 1, mai-juin 2005, p. 16.
- ⁸ Marie-Claire Belleau, citée dans Nicole Beaulieu. *Op. cit.*, p. 14.
- ⁹ Dans le cadre du Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires, le ministère canadien du Développement des ressources humaines a créé toute une série de catégories pour les travailleuses agricoles et travailleurs agricoles, les artistes, les femmes amuseuses de rues et hommes amuseurs de rues et d'autres occupations que les industries canadiennes jugent importantes. Les « danseuses exotiques » entraient dans cette catégorie.
- ¹⁰ Nicole Beaulieu et Mélanie Saint-Hilaire. « Sexistes, les lois d'immigration? », *Gazette des femmes*, vol. 26, n° 5, mars-avril 2005, p. 27.
- ¹¹ Condition féminine Canada. *Les travailleuses migrantes du sexe originaires d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique: le dossier canadien*, [En ligne], 2000. [www.swc-cfc.gc.ca/pubs/pubspr/0662653351/200011_0662653351_f.pdf] (Consulté le 27 juillet 2005).
- ¹² Comité sectoriel d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes immigrantes. *Étude exploratoire sur la situation des salariées immigrantes du Québec: recensement de 1996*, [recherche et rédaction: Éric Duchemin, consultant], Montréal, le Comité, mai 2003, 38 p.

Combien gagnent-elles?



Chapitre

Thi Thanh, née au Viêt Nam en 1947



À leur arrivée, les femmes immigrées ont une situation financière précaire, non seulement par rapport aux Québécoises, mais encore plus en relation avec les hommes ayant immigré comme elles. Les écarts avec ceux-ci se confirment quel que soit l'angle sous lequel on examine le revenu. En revanche, plus le séjour au pays se prolonge, plus le revenu des femmes immigrées s'améliore.

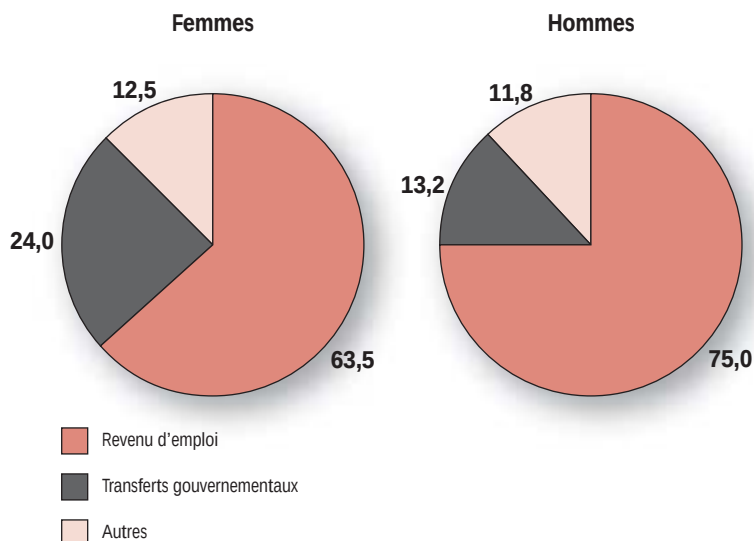
LES SANS REVENU

D'entrée de jeu, mentionnons qu'un certain nombre de femmes immigrées ne perçoivent aucun revenu. Sur les 333 575 femmes de 15 ans et plus recensées en 2001, 28 575 étaient sans revenu, soit 9%. C'est une proportion supérieure à celle des Québécoises dont 7% étaient dans la même situation. Chez les hommes, qu'ils soient immigrés ou non, le phénomène est plus rare : 5% se déclaraient sans revenu chez les hommes immigrés et 4% chez l'ensemble des hommes québécois.

Ce sont les femmes immigrées récemment qui sont nombreuses à ne percevoir aucun revenu. Une femme sur cinq (22%) arrivée entre 1996 et 2001 ne dispose d'aucun revenu, alors que c'est le cas de seulement 3% de celles qui ont immigré avant 1961. En fait, toutes celles arrivées au pays avant 1990 ont à cet égard retrouvé une condition comparable à celle de la totalité des Québécoises ou même meilleure.

FIGURE 6.1

Femmes immigrées et hommes immigrés, âgés de 15 ans et plus, selon la composition du revenu total en 2000, Québec, 2001 (en %)



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

LE REVENU MOYEN¹

Le revenu moyen est un indice qui permet de mesurer, pour la population de 15 ans et plus, la moyenne du revenu, que celui-ci provienne de l'emploi, de transferts gouvernementaux ou d'autres sources. Pour les 305 005 femmes immigrées qui avaient perçu un revenu en 2000, celui-ci s'élevait à 19 766\$, soit 1 520\$ de moins que les Québécoises (21 286\$) et 11 308\$ de moins que le revenu moyen des hommes immigrés (31 074\$).

Chez les femmes immigrées, ce revenu total moyen découlait d'un revenu d'emploi à 64%, de transferts gouvernementaux à 24% et d'autres sources pour le reste. Le poids du revenu d'emploi était plus important parmi l'ensemble des femmes québécoises (70%), mais encore plus chez les hommes immigrés (75%) et chez les hommes québécois (79%). Inversement, les femmes immigrées devaient compter davantage que les hommes sur des transferts gouvernementaux pour vivre. Un exemple : les femmes

immigrées sont surreprésentées parmi les prestataires de l'assistance-emploi ; elles étaient 37 617 en décembre 2004, soit 19% de toutes les bénéficiaires féminines de ce programme².

Plus l'immigration est récente, plus le revenu est faible. Les femmes arrivées entre 1996 et 2001 ont un revenu moyen de 13 533 \$, c'est-à-dire 64 % de celui des Québécoises. Par contre, après une vingtaine d'années de présence au pays, leur situation financière s'améliore nettement. Le revenu de celles immigrées avant 1980 dépasse en effet celui de la population féminine globale. Par exemple, les arrivantes de la période entre 1971 et 1980 récoltent un revenu de 23 712 \$. Les hommes immigrés entre 1961 et 1970 ont le meilleur revenu (40 528 \$). Dans leur cas aussi, les immigrants les plus récents disposent du revenu le plus faible (20 695 \$).

LE REVENU MOYEN D'EMPLOI

Quel est le portrait de celles qui occupent un emploi? Des quatre catégories de travailleuses et travailleurs – femmes immigrées, hommes immigrés, femmes québécoises et hommes québécois en général –, ce sont les femmes immigrées qui ont le revenu moyen d'emploi le plus bas (22 375 \$), suivies des Québécoises dans leur ensemble (23 282 \$), puis des hommes immigrés (33 849 \$) et, enfin, le meilleur revenu revient aux hommes québécois (34 705 \$). Les femmes immigrées ne gagnent donc que 66 % des gains de leurs confrères, une inégalité semblable à celle qui s'observe dans la population au total (67 %).

LE REVENU ET LA SCOLARITÉ

Comme pour la globalité des Québécoises, le revenu des femmes immigrées croît avec leur scolarité, mais révèle des écarts prononcés avec celui des hommes immigrés.

En 2000, sans certificat d'études secondaires, les femmes immigrées ont gagné un revenu de 15 250 \$, tandis que celui des hommes immigrés était de 22 754 \$, un montant proche des gains moyens d'une diplômée québécoise du collégial (23 368 \$).

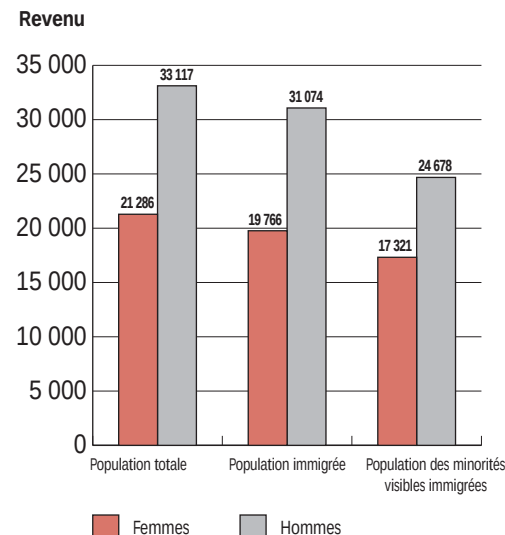
Avec un grade universitaire, une femme immigrée a un revenu moyen de 31 553 \$, en comparaison de celui d'un homme immigré (48 558 \$) et de celui des autres femmes universitaires (36 212 \$).

Par ailleurs, celles qui ne détiennent pas de certificat d'études secondaires semblent bénéficier d'un léger avantage surprenant par rapport aux Québécoises ayant la même éducation : pour les premières, leur revenu moyen s'élevait, en 2000, à 15 250 \$ alors que pour les secondes, ce revenu s'établissait à 14 555 \$.

Les **femmes des minorités visibles immigrées** sont au bas de l'échelle des revenus. Elles ont un revenu moyen de 17 321 \$, ce qui est significativement moins élevé que celui de toutes les femmes immigrées (19 766 \$) et que celui de l'ensemble des Québécoises (21 286 \$).

FIGURE 6.2

Revenu moyen de la population totale, de la population immigrée et de la population des minorités visibles immigrées selon le sexe, Québec, 2001 (en milliers de dollars)



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.



FIGURE 6.3

Revenu moyen et revenu médian d'emploi, en dollars constants (2000), population immigrée et population totale, âgées de 15 ans et plus, selon le sexe et le niveau de scolarité, Québec, 2001 (en milliers de dollars)

Sexe et niveau de scolarité	Revenu moyen	Revenu médian
Femmes		
Population immigrée		
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	15 250	13 959
Certificat d'études secondaires ou postsecondaires partielles	17 844	14 991
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	18 711	16 026
Certificat ou diplôme collégial	21 709	19 011
Certificat, diplôme ou grade universitaire	31 553	26 101
Population totale		
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	14 555	12 022
Certificat d'études secondaires ou postsecondaires partielles	19 016	16 053
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	19 454	17 002
Certificat ou diplôme collégial	23 368	21 109
Certificat, diplôme ou grade universitaire	36 212	33 731
Hommes		
Population immigrée		
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	22 754	20 007
Certificat d'études secondaires ou postsecondaires partielles	24 992	20 049
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	30 474	26 029
Certificat ou diplôme collégial	30 636	25 053
Certificat, diplôme ou grade universitaire	48 558	36 889
Population totale		
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	24 275	21 894
Certificat d'études secondaires ou postsecondaires partielles	28 843	25 064
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	32 456	30 005
Certificat ou diplôme collégial	35 120	31 938
Certificat, diplôme ou grade universitaire	55 546	47 099

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, [Cédérom n° 97F0019XCB01046].

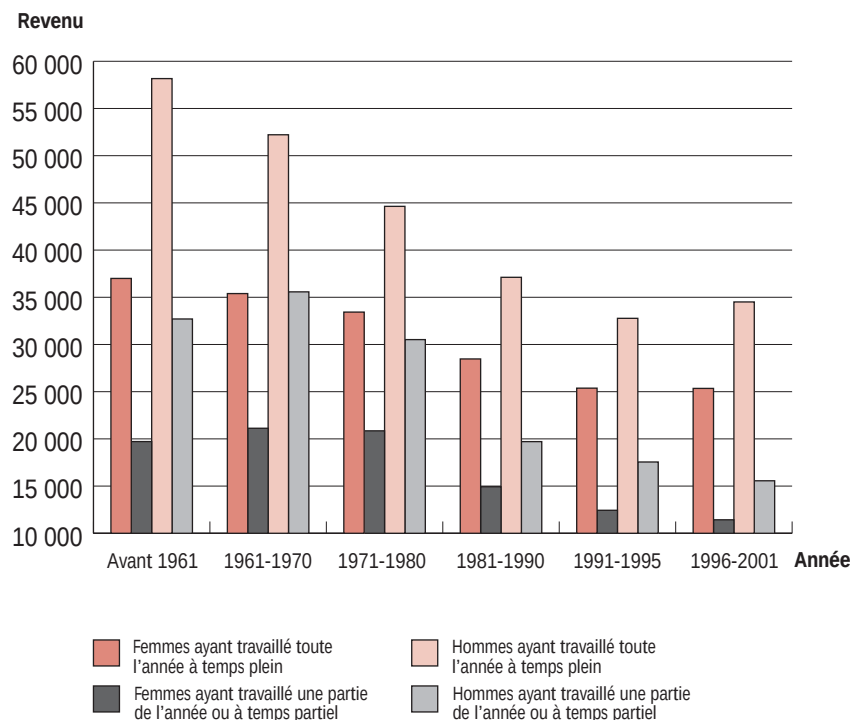
À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL

On l'a vu précédemment, les femmes immigrées sont moins nombreuses que les Québécoises au total à travailler une partie de l'année seulement ou à temps partiel. Celles qui le font ont cependant un revenu moyen légèrement supérieur (15 933\$) à celui des Québécoises dans la même situation (15 633\$). L'écart entre les salariées immigrées ayant œuvré l'année entière à temps plein et toutes les travailleuses est plus marqué, cette fois du côté de ces dernières dont le revenu moyen a été en 2000 de 32 486\$, comparativement à 30 839\$ pour les premières.

Avec le temps, le revenu d'emploi des femmes immigrées rejoint et dépasse celui des Québécoises tout en demeurant toujours en deçà de celui des hommes immigrés. En effet, encore ici, les cohortes arrivées avant la décennie 1980 sont mieux nanties que l'ensemble des travailleuses québécoises. À quelques exceptions près, il est également vrai que la proportion de femmes qui peuvent exercer leur emploi à temps plein est plus forte parmi les femmes immigrées de longue date que chez les plus récentes.

FIGURE 6.4

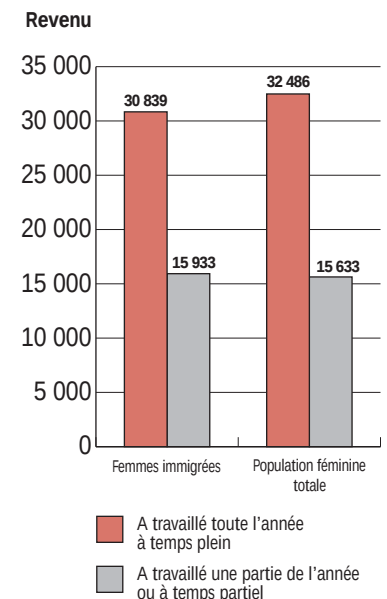
Revenu d'emploi en 2000 de la population immigrée ayant travaillé toute l'année à temps plein et ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel, âgée de 15 ans et plus, selon le sexe et la période d'immigration, Québec, 2001 (en milliers de dollars)



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

FIGURE 6.5

Revenu moyen d'emploi en 2000 des femmes immigrées et de la population féminine totale ayant travaillé toute l'année à temps plein et ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel, Québec, 2001 (en milliers de dollars)



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.



DES TRAVAILLEUSES CONCENTRÉES DANS DES SECTEURS PEU RÉMUNÉRATEURS

Selon une étude³ sur le revenu annuel médian (RAM) des salariées immigrées, on note une concentration d'immigrantes dans des secteurs qui demandent moins de qualifications et où le revenu médian⁴ est très faible.

Ainsi, on remarque que 50 % des femmes immigrées se retrouvent dans les quatre branches les moins rémunératrices pour elles : l'hébergement et la restauration (RAM 12 292 \$), les autres services (RAM 13 270 \$), le commerce de détail (RAM 14 006 \$), l'industrie manufacturière (RAM 16 043 \$). Ces chiffres ne sont pas étonnants puisque ces mêmes catégories sont celles regroupant les plus forts pourcentages d'employées et employés au salaire minimum dont la majorité sont des femmes. Dans le commerce, 69 % des employées et employés sont au salaire minimum et 70 % de ceux-ci sont des femmes ; dans l'hébergement et les services de restauration, 47 % de la main-d'œuvre est au salaire minimum et 71 % sont des femmes et, enfin, le domaine de la fabrication comprend 15 % d'employées et employés au salaire minimum dont 69 % sont des femmes.

Les résultats de cette étude tendent à démontrer que le niveau de scolarité peut expliquer, en partie, cette concentration de certains groupes ethnoculturels peu diplômés. En revanche, ce facteur ne peut faire toute la lumière sur la présence importante des femmes immigrées très scolarisées que l'on peut également retracer dans ces mêmes milieux de travail.

Autre constatation de cette étude : un fossé de 12 200 \$ entre le revenu médian des hommes immigrés et celui des femmes immigrées dans l'industrie manufacturière. Cette différence salariale désavantageuse pour les femmes s'observe dans tous les secteurs d'emploi ; elle oscille entre 3 211 \$ et 16 028 \$.

Dans l'industrie manufacturière, ce sont des **femmes des minorités visibles immigrées**, notamment les Haïtiennes, les Africaines noires, les Latino-Américaines, les Asiatiques, les Sud-Asiatiques et les Chinoises, qui ont le plus bas RAM, celui-ci s'établissant entre 54 % et 58 % du RAM des femmes nées au pays travaillant avec elles.

« Somme toute, il semblerait que les femmes immigrantes cumulent les problèmes d'équité en emploi propres aux femmes et de reconnaissance des acquis propres aux immigrants⁵. »

LE REVENU DES FEMMES IMMIGRÉES EN RÉGION : DES (BONNES) SURPRISES !

Dans neuf régions du Québec – surtout périphériques –, les femmes immigrées profitent d'un meilleur revenu que l'ensemble des Québécoises de leur région, avec des variantes parfois étonnantes comme dans le cas des 120 femmes immigrées vivant dans le Nord-du-Québec dont le revenu moyen s'élève à 28 158 \$, comparativement à 19 900 \$ pour les femmes de la région en général. Bien sûr, le nombre de personnes immigrées dans ces régions représente un faible taux de la population féminine immigrée, mais certains écarts apparaissent substantiels et les explications ne sont pas évidentes. Le niveau de scolarité des femmes immigrées dans ces régions et la période d'immigration pourraient être un début de réponse.

FIGURE 6.6

Revenu total moyen en 2000 des femmes immigrées, des femmes des minorités visibles immigrées et de la population féminine totale, âgées de 15 ans et plus, selon la région administrative, Québec, 2001 (en milliers de dollars)

Région administrative	Femmes immigrées	Femmes des minorités visibles immigrées	Population féminine totale
Bas-Saint-Laurent	19 198	12 900	17 743
Saguenay–Lac-Saint-Jean	20 682	18 516	17 370
Capitale-Nationale	20 684	15 989	21 630
Mauricie	20 978	14 533	17 970
Estrie	18 329	12 498	19 672
Montréal	19 615	16 999	23 045
Outaouais	22 375	19 732	25 063
Abitibi-Témiscamingue	18 585	14 599	18 491
Côte-Nord	20 166	16 258	18 578
Nord-du-Québec	28 158	27 957	19 900
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19 918	16 910	17 020
Chaudière-Appalaches	20 233	14 761	18 682
Laval	18 349	18 589	22 923
Lanaudière	19 998	19 651	19 910
Laurentides	20 839	17 396	20 959
Montréal	21 135	19 192	22 166
Centre-du-Québec	14 922	13 954	17 847
Revenu total moyen	19 766	17 321	21 286

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*, compilation spéciale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Les écarts positifs du revenu en faveur des femmes immigrées en région sont moins marqués pour les **femmes des minorités visibles immigrées** puisque leur revenu est supérieur à celui de l'ensemble des Québécoises dans seulement deux régions et il est toujours inférieur à celui des femmes immigrées. En fait, les femmes des minorités visibles immigrées ne gagnent en moyenne que 88 % du revenu total moyen des femmes immigrées et 81 % du revenu des Québécoises.



LE REVENU FAMILIAL MOYEN

Le revenu familial moyen pour les familles comptant un couple dont un membre est immigré était de 60 074\$ en 2000 selon les données du recensement de 2001, contre 63 975\$ pour les familles québécoises comparables. Les femmes immigrées vivant en couple sont plus avantagées si elles font partie d'un couple dont le partenaire est arrivé avant 1980. Le revenu familial moyen de ces familles varie entre 65 640\$ (pour celles installées entre 1950 et 1959) et 76 126\$ pour celles venues avant 1950. Au total, la moitié des familles comptant un couple et dont un des membres est immigré jouissent d'un revenu familial moyen supérieur à celui des familles québécoises. Par contre, celui des familles immigrées récemment n'atteignait que 42 760\$ pour la période d'immigration de 1995 à 1999.

Le lien entre la période d'immigration et le revenu est tout aussi vrai pour les mères immigrées chefs de famille monoparentale. En effet, si le revenu familial moyen de celles-ci n'est que de 32 836\$ – un état presque comparable à celui qui prévaut pour l'ensemble des Québécoises dans la même condition (33 231\$) –, pour celles arrivées entre 1995 et 1999, ce revenu ne se chiffre qu'à 22 830\$ alors qu'il atteint 48 646\$ pour celles ayant immigré entre 1950 et 1959. Celui des hommes immigrés dans le même contexte oscille entre 33 558\$ pour la cohorte la plus récente et 61 605\$ pour la plus ancienne.

Le revenu médian d'une mère immigrée chef de famille monoparentale est de 26 525\$ alors qu'il s'élève à 28 450\$ pour l'ensemble des femmes de même statut. On note ici aussi que dès qu'elles affichent une ancienneté d'une vingtaine d'années, leur revenu s'améliore au-delà de celui de l'ensemble des Québécoises monoparentales. En revanche, pour celles arrivées après 1995, ce revenu médian ne monte qu'à 18 460\$ alors que pour les hommes de la même catégorie, il est de 26 809\$.

Force est de constater, avec l'appui de tous ces chiffres, les variations significatives dans la situation financière de la population immigrée. Le contraste le plus évident est celui qui sépare les femmes des hommes. Dans tous les cas de figure décrits, des différences importantes existent entre le revenu des deux sexes, comme c'est d'ailleurs le cas dans l'ensemble de la population québécoise. Par ailleurs, une autre constante est celle de l'amélioration du revenu des femmes immigrées et des hommes immigrés avec le temps. Si les personnes plus récemment implantées vivent des conditions nettement en-deçà de celles de la population en général, celles qui ont immigré avant les années 1980 ont vu en moyenne leur revenu progresser de façon intéressante.

Comment ces tendances se modifieront-elles à l'avenir? Les jeunes femmes immigrées dont la scolarité commence à dépasser celle de leurs compagnons verront-elles une lente diminution des écarts sur le plan du revenu? Par ailleurs, comme nous l'avons vu, les immigrantes et immigrants récents éprouvent, depuis une vingtaine d'années, plus de difficultés que leurs prédécesseurs à rejoindre les conditions des Québécoises et Québécois. Plusieurs indices, dans les études canadiennes, confirment cette détérioration. Le taux des immigrantes et immigrants à faible revenu augmente, l'accession à la propriété diminue et les besoins de logement à coût modique sont en hausse. La richesse moyenne des familles canadiennes a crû de 37% entre 1984 et 1999 alors qu'elle a chuté de 16% chez les familles d'immigrantes et immigrants récents⁶.

LES FAITS SAILLANTS

- Presque une femme immigrée sur 10 (9 %) est sans revenu, comparativement à 7 % des Québécoises et à un homme immigré sur 20 (5 %).
- Le revenu moyen en 2000 des femmes immigrées était de 19 766 \$, soit 1 520 \$ de moins que celui des Québécoises et 11 308 \$ de moins que celui des hommes immigrés.
- Le revenu moyen des femmes appartenant à des minorités visibles est encore plus bas, soit 17 321 \$.
- Le revenu d'emploi moyen des femmes immigrées est de 22 375 \$, soit 66 % de celui de leurs confrères, un écart semblable à celui qui s'observe dans la population totale.
- La moitié des femmes immigrées sont concentrées dans les quatre secteurs les moins rémunérateurs où le revenu annuel médian oscille entre 12 292 \$ et 16 043 \$.
- Les femmes immigrées chefs de famille monoparentale ont un revenu moyen (32 836 \$) presque égal à celui de l'ensemble des Québécoises de même statut (33 231 \$).
- La situation financière des femmes immigrées avant 1980 se compare avantageusement, en moyenne, à celle des Québécoises en général.



NOTES

- ¹ Le revenu moyen est calculé comme le revenu total ou « global » divisé par le nombre d'unités de la population. Il permet de suivre facilement la tendance du revenu global tout en apportant les corrections qui s'imposent, compte tenu des changements de la taille de la population.
- ² Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. *Rapport statistique sur les prestataires du programme d'assistance-emploi, Décembre 2004*, [Alexandra Plourde et Francis Campeau, responsables de la production], Québec, le Ministère, 2005, 6 p.
- ³ Comité sectoriel d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes immigrantes. *Étude exploratoire sur la situation des salariées immigrantes du Québec: recensement de 1996*, [recherche et rédaction: Éric Duchemin, consultant], Montréal, le Comité, mai 2003, 38 p.
- ⁴ Le revenu médian correspond à la valeur centrale séparant les effectifs totaux de la population visée en deux parties égales, soit 50 % des personnes ayant un revenu inférieur à la médiane et 50 % un revenu supérieur.
- ⁵ Sylvie Guyon. *Les femmes immigrantes au Québec: une population défavorisée sur le marché de l'emploi*, Actes du colloque Femmes des communautés culturelles et nouvelles réalités de l'emploi, tenu à Montréal les 21 et 22 mars 2003, 5 p.
- ⁶ Grant Schellenberg et Feng Hou. « Bien-être économique des nouveaux immigrants au Canada », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps 2005, p. 32-35.

Comment vont-*elles*?



Chapitre

Esperanza, née au Guatemala en 1948

7



Compte tenu du fait que les immigrées et immigrés qui arrivent au Québec ont dû répondre aux normes relatives à l'admission, incluant l'état de santé, ces femmes et ces hommes arrivent en général en bonne santé et, pour la plupart, sans handicap. Évidemment, avec le temps, on pourra voir apparaître certains problèmes médicaux, physiques ou mentaux, de même que des handicaps surtout liés à l'âge. Incidemment, une étude de l'Office des personnes handicapées¹ montre que les membres handicapés des communautés culturelles représentent 7 % des personnes handicapées au Québec. La plus grande proportion de gens avec un handicap se situe chez les 55 ans et plus et il y en a relativement très peu chez les moins de 45 ans.

FIGURE 7.1

Estimation de la population avec incapacité ayant un statut d'immigrant, Québec, 2003

Région administrative	Estimation de la population de 15 ans et plus en 2003	Estimation de la population de 15 ans et plus avec incapacité en 2003	Estimation de la population avec incapacité ayant un statut d'immigrant	Taux de personnes avec incapacité ayant un statut d'immigrant
	n	n	n	%
Bas-Saint-Laurent	171 825	34 650	200	0,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	237 800	26 925	125	0,5
Capitale-Nationale	554 350	78 600	1 725	2,2
Mauricie	222 900	40 425	575	1,4
Estrie	243 525	29 200	1 000	3,4
Montréal	1 529 825	299 025	90 900	30,4
Outaouais	2 666 600	53 875	2 800	5,2
Abitibi-Témiscamingue	124 350	20 325	425	2,1
Côte-Nord	82 750	13 900	175	1,2
Nord-du-Québec	13 225	1 925	75	3,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	84 150	11 125	125	1,1
Chaudière-Appalaches	336 100	48 400	475	1,0
Laval	293 925	41 200	7 750	18,8
Lanaudière	329 050	66 950	1 800	2,7
Laurentides	393 335	60 550	2 425	4,0
Montréal	1 094 550	202 350	15 575	7,7
Centre-du-Québec	185 800	32 500	525	1,6
Ensemble du Québec	6 154 350	1 062 975	126 675	11,9

Sources : Institut de la statistique du Québec, EQLA 1998 et Statistique Canada, *Recensement de 1996*; ministère de la Santé et des Services sociaux, *Estimations et projections de population*, avril 2002, compilation de l'Office des personnes handicapées du Québec, novembre 2004.

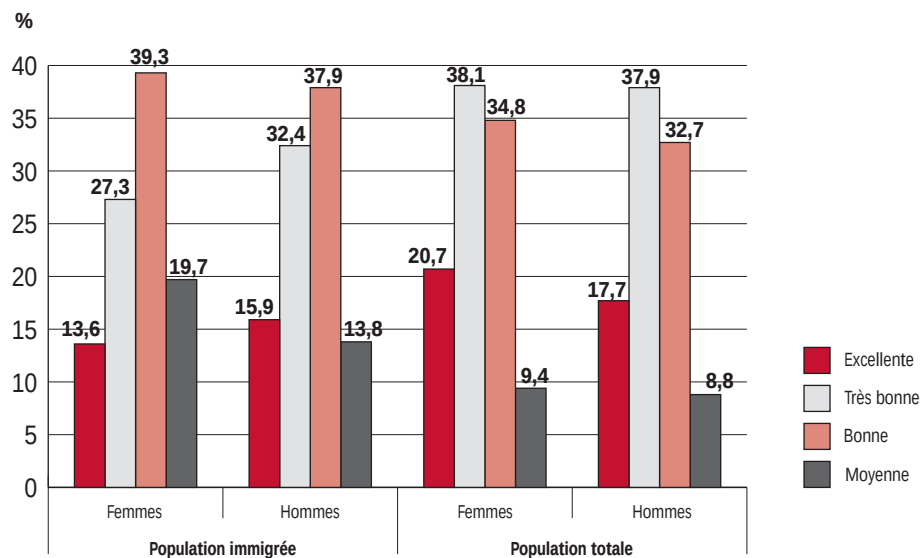
LA PERCEPTION DE L'ÉTAT DE SANTÉ²

Les femmes de 15 ans et plus de la population immigrée interrogées au cours de l'enquête de Santé Québec perçoivent leur état de santé³ de façon moins positive que les hommes immigrés et que l'ensemble de la population. En effet, 20 % de ces femmes évaluent leur santé comme moyenne ou mauvaise, comparativement à seulement 14 % de ces hommes et à 9 % de la population québécoise.

Il faut noter que la perception de la santé est la plupart du temps en relation avec des variables telles que la scolarité, le fait de travailler ou non, certains comportements individuels comme l'activité physique ou l'usage du tabac, le degré de satisfaction face à la vie, le nombre de médicaments utilisés, le statut d'immigrée ou immigré, le recours à une professionnelle ou un professionnel de la santé. Chez les personnes immigrées arrivées dans un contexte de parrainage, ce qui est beaucoup plus souvent le cas des femmes, près du quart se considèrent en moyenne ou en mauvaise santé. Ce pourcentage est significativement supérieur à celui observé chez les réfugiées et réfugiés (15 %) et les immigrées et immigrés de la catégorie économique (13 %).

FIGURE 7.2

Perception de l'état de santé, population immigrée de l'étude de Santé Québec et population totale, âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 1998-1999



Source : Institut de la statistique du Québec, *Santé et bien-être, immigrants récents au Québec : une adaptation réciproque*?, Étude auprès des communautés culturelles 1998-1999, Québec, 2002, tableau 8.2, p. 146.



LES HABITUDES DE VIE

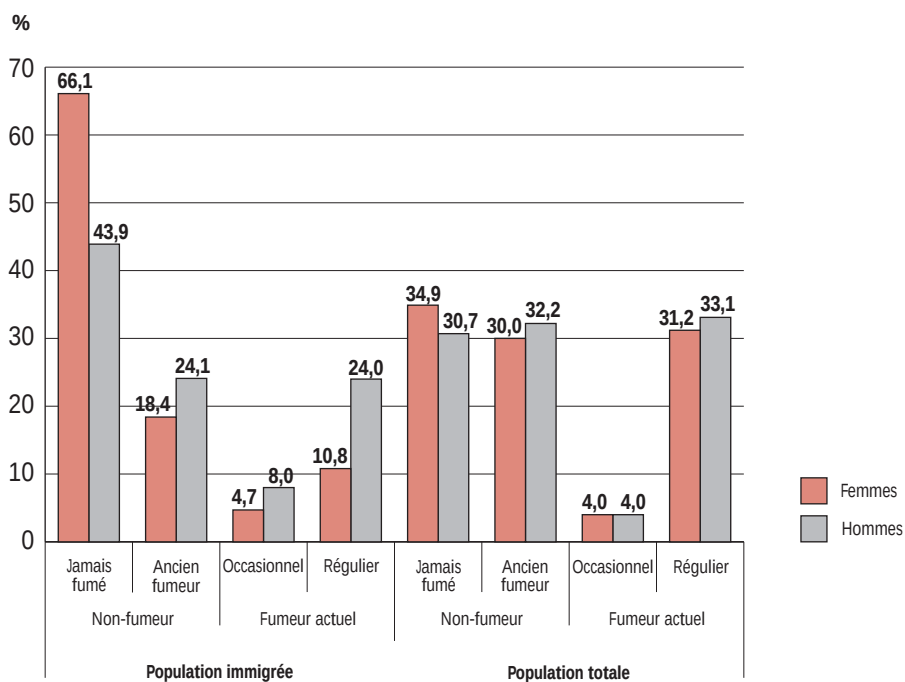
Les habitudes de vie étant un facteur prépondérant dans l'état de la santé et la perception de celle-ci, il est donc important d'examiner un peu plus en détail ce qu'il en est chez la population observée par l'étude de Santé Québec publiée par l'Institut de la statistique du Québec.

L'usage du tabac

Environ deux femmes immigrées sur trois (66%) disent n'avoir jamais fumé la cigarette, 18% sont d'anciennes fumeuses, presque 5% déclarent fumer occasionnellement et presque 11% sont des fumeuses régulières. Le tabagisme est moins élevé chez les femmes immigrées puisque chez les femmes de la population québécoise dans son ensemble, 35% seulement affirment n'avoir jamais fumé, 30% ne fument plus, 4% le font occasionnellement et 31% régulièrement, soit presque trois fois plus que chez les femmes immigrées. La consommation des femmes immigrées de l'étude est aussi moins importante que celle des hommes immigrés.

FIGURE 7.3

Profil d'usage de la cigarette, population immigrée de l'étude de Santé Québec et population totale, âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 1998-1999



Source: Institut de la statistique du Québec, *Santé et bien-être, immigrants récents au Québec: une adaptation réciproque?*, Étude auprès des communautés culturelles 1998-1999, Québec, 2002, tableau 3.2, p. 68.

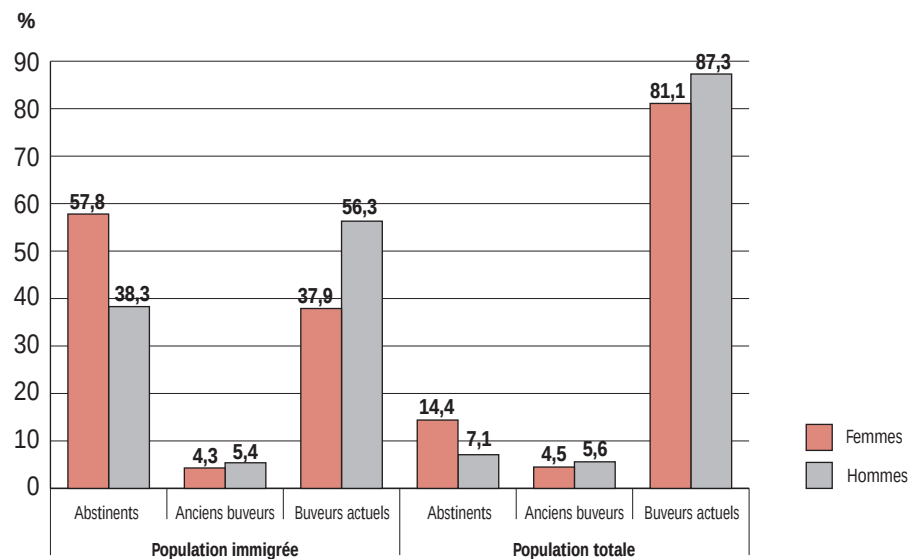
La consommation d'alcool

La consommation d'alcool est tributaire de facteurs qui varient en fonction du pays, de certains sous-groupes à l'intérieur d'un même groupe et des contextes d'usage ou des produits utilisés. Également, il semble que l'usage tende à se transformer et à s'uniformiser au contact des pratiques en vigueur dans la société d'accueil. Il est intéressant de constater que l'alcool est une habitude culturelle pour plusieurs communautés provenant de pays où une tradition vinicole existe depuis longtemps.

Les femmes immigrées consomment moins d'alcool en général que les hommes immigrés et que les Québécoises : en effet, plus de la moitié d'entre elles disent ne jamais en prendre, ce qui est le fait de seulement 38 % des hommes immigrés et de 14 % des Québécoises d'origine. Ces différences selon le sexe sont conformes aux perceptions exprimées par les répondantes et répondants dans d'autres études⁴ où l'on signalait souvent que ce comportement chez la femme était traditionnellement moins bien accepté que chez l'homme.

FIGURE 7.4

Consommation d'alcool, population immigrée de l'étude de Santé Québec et population totale, âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 1998-1999



Source : Institut de la statistique du Québec, *Santé et bien-être, immigrants récents au Québec : une adaptation réciproque?*, Étude auprès des communautés culturelles 1998-1999, Québec, 2002, tableau 4.2, p. 76.

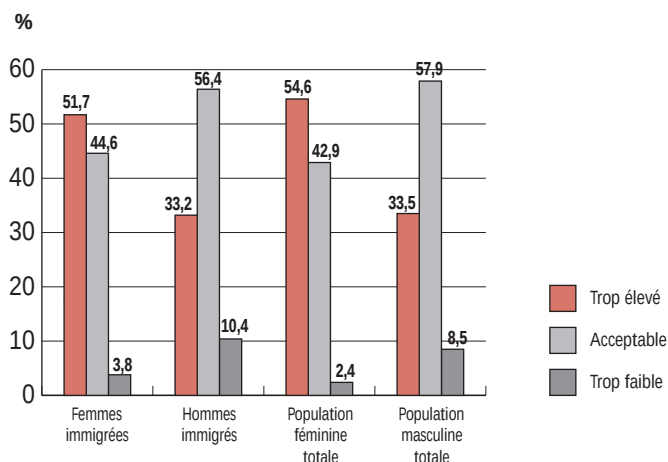


LE POIDS CORPOREL, L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET L'ALIMENTATION

Les femmes immigrées arrivent avec leur propre culture culinaire. Cette dernière est parfois perturbée par des changements sociaux, économiques ou personnels reliés à l'immigration. L'appui et le renforcement mutuel entre l'identité culturelle, ethnique ou même religieuse et les habitudes alimentaires sont maintenant également mieux connus. Les aliments assurent beaucoup plus qu'une simple survie : ils offrent du plaisir, du réconfort et de la sécurité en plus du rôle symbolique qu'ils jouent par rapport à la situation sociale. Ce que l'on décide de manger, comment on le prépare et le présente, et même de quelle manière on le mange (avec une fourchette, des baguettes ou les doigts), sont tous des facteurs déterminés par l'héritage culturel de chaque individu. Puisque la nourriture a un potentiel symbolique comme identificateur ethnique, les schémas alimentaires des membres d'un groupe tendent au conservatisme. Les aliments particuliers servant à les définir restent vraisemblablement le dernier vestige de leur origine culturelle.

FIGURE 7.5

Perception du poids, population immigrée de l'étude de Santé Québec et population totale, âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 1998-1999 (excluant les femmes enceintes et allaitant)



Source : Institut de la statistique du Québec, *Santé et bien-être, immigrants récents au Québec : une adaptation réciproque?*, Étude auprès des communautés culturelles 1998-1999, Québec, 2002, tableau 5.16, p. 101.

Les femmes étant celles qui ont le plus d'expérience dans la préparation des plats traditionnels, elles changent moins rapidement leurs habitudes alimentaires que les plus jeunes et les hommes. On observe aussi que les personnes immigrées adoptent graduellement les valeurs et les usages de leur nouveau pays. S'adapter aux coutumes culinaires nord-américaines pourrait comporter des risques pour la santé (mets trop salés, trop gras, trop sucrés).

Une différence significative est observée lorsque les données sur l'indice de masse corporelle (IMC)⁵ chez les femmes immigrées sont comparées à celles des femmes québécoises dans leur ensemble. Les premières montrent un IMC moyen légèrement plus élevé que les secondes : il est respectivement de 24,62 contre 24,14.

Et tout comme les femmes en général, les femmes immigrées ont tendance elles aussi à juger leur poids trop élevé, alors que c'est beaucoup moins le cas chez les hommes, qu'ils soient immigrés ou natifs.

La prévention du cancer

Un peu plus du tiers des femmes canadiennes développeront un cancer ; environ une femme sur cinq y succombera. Les impacts du cancer sont plus importants chez les femmes que chez les hommes, celui-ci étant la principale cause de décès et d'années potentielles de vie perdues. Les trois activités de dépistage du cancer du sein généralement recommandées sont l'autoexamen mensuel, l'examen clinique effectué annuellement par une professionnelle ou un professionnel de la santé et la mammographie annuelle pour les femmes à risque et bisannuelle pour celles qui ont 50 ans et plus, même si chacune de ces méthodes possède des limites et qu'aucune n'offre une garantie totale.

Les données de l'étude illustrent que les femmes immigrées utilisent moins les services de prévention et de dépistage des cancers féminins que la population féminine québécoise. Également, quelques études suggèrent que les femmes immigrées, en particulier celles âgées, sont plus sujettes à recevoir un diagnostic de cancer à un stade avancé de la maladie. Il est évident que des barrières telles que la langue, le manque de connaissance sur les risques du cancer, l'absence de familiarité avec le système de santé et certaines habitudes culturelles influencent les pratiques de dépistage du cancer chez les femmes immigrées.

Environ 80% des femmes de l'étude disent connaître l'autoexamen des seins, mais seulement 32% l'exécutent au moins une fois par mois, et plus d'une femme sur quatre ne le fait jamais. Chez les 15 ans et plus, il y a plus de femmes immigrées que de femmes québécoises dans leur ensemble qui ont cette habitude une fois par mois ou plus, puisque ces dernières ne sont que le quart à pratiquer cet examen. En outre, les proportions de femmes de cette tranche d'âge qui le font rarement (soit moins d'une fois tous les deux ou trois mois) ou jamais ne diffèrent pas significativement entre les deux groupes.

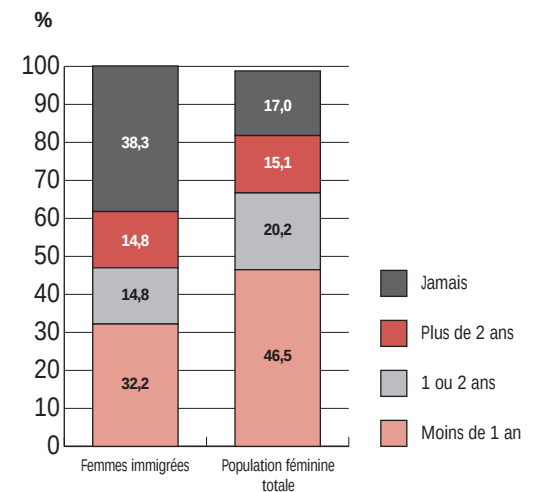
Les femmes immigrées de 15 ans et plus qui n'ont jamais subi un examen clinique par un professionnel de la santé sont plus nombreuses que les Québécoises en général. Il y a aussi plus de femmes immigrées de 40 ans et plus que de Québécoises dans leur ensemble à n'avoir jamais passé de mammographie de dépistage ou de test PAP.

Plusieurs études font ressortir que l'âge est un facteur déterminant dans l'adoption de comportements préventifs et de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus tant chez l'ensemble de la population féminine du Québec que chez la population féminine immigrée. Les femmes plus âgées, se considérant plus à risque, accordent probablement une importance accrue à la prévention de la maladie. Elles sont également plus ciblées par les programmes de sensibilisation.

De plus, d'autres variables entrent en considération comme un niveau plus élevé de scolarité, qui incite davantage à la prévention, la connaissance de la langue et le temps de séjour dans le pays d'accueil. Le statut matrimonial est aussi lié aux comportements de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus. Les femmes mariées, en union libre, séparées, divorcées ou veuves sont probablement plus exposées aux soins prénataux, périnataux et postnataux, ceux-ci étant reconnus comme une porte d'entrée dans le système de santé, offrant une sensibilisation à la santé et aux comportements préventifs féminins. Il semble aussi y avoir des liens significatifs entre le statut d'activité des femmes et certains comportements préventifs: les employées et les étudiantes adoptent moins d'habitudes de prévention que les femmes retraitées ou tenant maison.

FIGURE 7.6

Dernier examen clinique des seins, femmes immigrées de l'étude de Santé Québec et population féminine totale, âgées de 15 ans et plus, Québec, 1998-1999



Source: Institut de la statistique du Québec, *Santé et bien-être, immigrants récents au Québec: une adaptation réciproque?*, Étude auprès des communautés culturelles 1998-1999, Québec, 2002, tableau 7.6, p. 124.



Enfin, certaines femmes immigrées (comme des natives d'ailleurs) préfèrent consulter un médecin de sexe féminin particulièrement pour des problèmes de santé propres aux femmes et de santé gynécologique. Des études remarquent que les femmes médecins sont plus portées à recommander des services de santé préventifs aux femmes. La question de l'appariement selon le sexe et l'ethnicité comme stratégie pour améliorer la qualité des soins aux femmes peut comporter des risques tout comme des bienfaits. Toutefois, bon nombre d'auteurs ou auteurs insistent surtout sur la nécessité d'accroître les connaissances culturelles des professionnelles ou professionnels de la santé.

La consommation de médicaments

Enfin, autre point de comparaison de l'étude entre les femmes immigrées et les autres : la consommation de médicaments, moins élevée chez les premières (32 % en avaient pris au cours des deux jours précédant l'enquête) que chez les secondes (47 %). Toutefois, elles sont moins nombreuses (64 %) que les hommes immigrés (73 %) à ne pas y avoir recours. Comme c'est le cas dans la population en général, la prise de médicaments s'accroît avec l'âge chez les personnes immigrées.

La santé mentale⁶

Pour la personne et sa famille, l'immigration est une expérience qui peut se traduire aussi bien par une amélioration du bien-être que par une détresse psychologique accrue, selon les circonstances dans lesquelles elle se déroule et les attentes auxquelles elle répond.

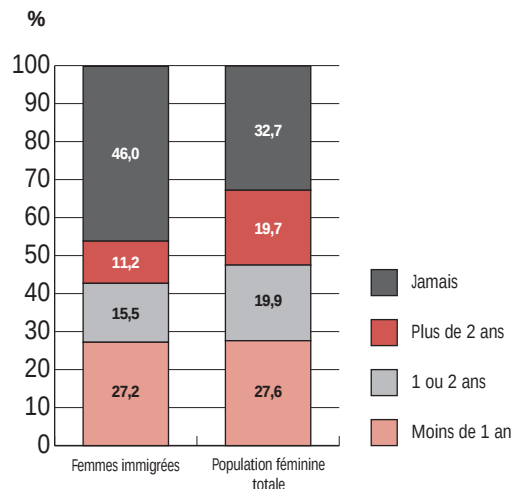
Le vécu prémigratoire tout comme les événements postmigratoires sont considérés comme des déterminants psychosociaux de l'état de santé mentale des personnes immigrées et réfugiées. La maîtrise de la langue du pays hôte contribue évidemment à l'adaptation et au bien-être de la population immigrante. En effet, il est évident que la capacité d'utiliser la langue du pays hôte ouvre les portes sur les plans de l'emploi, des études, des services et de l'interaction avec la population en général.

Or, deux fois plus de femmes immigrées que d'hommes immigrés ne parlent ni le français ni l'anglais (7 % en comparaison de 4 %) et la méconnaissance de ces deux langues caractérise 19 % des femmes immigrées âgées de 65 ans et plus. On peut présumer que cette situation entraîne un sentiment accru d'isolement et d'impuissance. De plus, les femmes immigrées ont des rencontres sociales plus rares que les hommes de leur communauté : 13 % d'entre elles disent avoir à peine une rencontre par an ou jamais, ce qui est le cas de 11 % des hommes de ces communautés et de seulement 4 % des femmes québécoises dans leur ensemble.

L'étude de Santé Québec met d'ailleurs en relief le fait que plus de femmes que d'hommes des groupes observés souffrent de symptômes d'anxiété et de dépression bien que l'indice de satisfaction face à la vie soit équivalent pour les deux sexes.

FIGURE 7.7

Dernière mammographie, femmes immigrées de l'étude de Santé Québec et population féminine totale, âgées de 40 ans et plus, Québec, 1998-1999



Source : Institut de la statistique du Québec, *Santé et bien-être, immigrants récents au Québec : une adaptation réciproque?*, Étude auprès des communautés culturelles 1998-1999, Québec, 2002, tableau 7.6, p. 124.

LES FAITS SAILLANTS

- Les femmes immigrées sont en général en très bonne santé lorsqu'elles arrivent puisqu'elles doivent répondre aux normes relatives à l'admission, incluant l'état de santé.
- La proportion de femmes immigrées avec des limitations fonctionnelles est moins élevée que dans la population en général et ces limitations sont le plus souvent liées à l'âge.
- D'après l'étude de Santé Québec, une femme immigrée sur cinq considère sa santé comme moyenne ou mauvaise, cette perception étant plus fréquente chez les femmes arrivées dans un contexte de parrainage ou avec un statut de réfugiée.
- Les femmes des communautés observées ont en général de meilleures habitudes de vie quant à l'usage du tabac et à la consommation d'alcool.
- Les femmes de l'étude présentent un indice de masse corporelle moyen légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des Québécoises.
- Peu de femmes immigrées pratiquent l'autoexamen des seins et elles sont également peu nombreuses à avoir subi une mammographie de dépistage.
- Les femmes immigrées consomment moins de médicaments que les Québécoises dans leur ensemble mais davantage que les hommes immigrés.
- Plus de femmes que d'hommes des groupes culturels observés souffrent de symptômes d'anxiété et de dépression.



NOTES

- ¹ Robert Allie. *Étude sur la problématique des personnes handicapées membres des communautés ethnoculturelles*, Drummondville, Impact recherche, Office des personnes handicapées du Québec, 1993, 93 p.
- ² Ce chapitre a été préparé à partir de données différentes de celles du recensement de 2001. Elles proviennent d'une étude de Santé Québec menée auprès d'immigrés en 1998-1999 et intitulée *Santé et bien-être, immigrants récents au Québec : une adaptation réciproque ?*, Étude auprès des communautés culturelles 1998-1999. Cette étude vise la population des communautés culturelles de 18 ans et plus et leurs enfants mineurs résidant dans les régions de Montréal, de Laval ou de la Montérégie, ayant immigré entre 1988 et 1997, et appartenant à l'un des quatre groupes de pays de naissance suivants : 1) Chine, Hong Kong, Taïwan, Macao ; 2) Haïti ; 3) pays arabophones d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ; 4) pays hispanophones de l'Amérique. Lors de la préparation de l'étude, la base de sondage indiquait que la population de 18 ans et plus de ces groupes couvrirait 55,6 % de la population immigrante de 18 ans et plus de 1986 à 1992. À noter que l'Europe ne fait pas partie des régions d'origine retenues pour l'enquête et que l'immigration en provenance de cette région représente malgré tout 24 % de la population immigrante de cette période.
- ³ L'autoévaluation de l'état de santé est considérée comme un excellent indicateur de la santé des populations et a été utilisée dans plusieurs études. Il semble important de rappeler que cette autoévaluation dépend en bonne partie de la conception que l'on a de la santé et de la maladie.
- ⁴ Marc Perreault et Jorge Vasco. *Usages, abus et interventions : la question de l'alcool et des drogues dans six ensembles culturels montréalais* (synthèse), Montréal, Centre Dollard-Cormier, 1998, 38 p.
- ⁵ L'indice de masse corporelle est une mesure éprouvée de la relation entre le poids et la santé calculée à partir du poids corporel et de la taille.
- ⁶ La Politique de santé mentale du ministère de la Santé et des Services sociaux reconnaît que la santé mentale comporte trois dimensions – biologique, psychodéveloppementale et contextuelle –, mais que c'est la deuxième qui caractérise le mieux l'état de santé mentale. Ainsi, la santé mentale d'une personne s'évalue à sa capacité d'utiliser ses émotions de façon appropriée dans les actions qu'elle pose (affectif), d'établir des raisonnements qui lui permettent d'adapter ses gestes aux circonstances (cognitif) et de composer de façon significative avec son environnement (relationnel). Les résultats de l'enquête de Santé Québec, en raison de la grande hétérogénéité des origines nationales, ethniques et religieuses réunies des groupes géoculturels, rendent l'interprétation des données sur les vécus pré-migratoire, migratoire et postmigratoire particulièrement délicate.



Que veulent-*elles*?

Chapitre

8

Françoise, née à Haïti en 1948



Lorsqu'elles arrivent, une des premières aspirations¹ des femmes immigrées est certainement d'apprendre la langue du pays. Même si bon nombre d'entre elles maîtrisent le français, plusieurs débarquent au Québec sans cette connaissance et c'est là un premier frein à leur intégration. De plus, une fois la capacité de communiquer établie, d'autres obstacles se dressent sur leur route, notamment sur le plan de l'accès à l'emploi. Les femmes immigrées veulent participer à la société tout en continuant à soutenir leur famille.

APPRENDRE LA LANGUE POUR...

... rompre l'isolement et acquérir une plus grande autonomie

Comme on l'a vu, les femmes immigrées ont souvent la responsabilité de jeunes enfants à leur arrivée. Ceux-ci seront des accélérateurs de l'intégration puisque les suivis scolaires et médicaux obligent les mères à apprendre les us et coutumes de ces deux domaines. Toutefois, les enfants peuvent aussi ralentir leur intégration si ces femmes ne disposent pas des ressources et du temps qu'il faut pour suivre des cours de français.

Des femmes immigrées depuis longtemps n'ont pu prendre des cours de langue française. Ce sont surtout des personnes âgées qui se trouvent dans cette situation dont il leur est maintenant plus difficile de sortir. Elles auront vécu au sein de leur communauté, dans un isolement qui peut accroître leur vulnérabilité, particulièrement pour celles qui subissent de la violence conjugale. Bien que le groupe communautaire ethnique ou religieux puisse être un appui dans la plupart des cas, des femmes y verront plutôt un enfermement dans leur culture originelle, alors qu'elles percevaient le projet migratoire comme une libération. Dans certains groupes où le poids des traditions pèse plus lourd, des femmes immigrées enregistreront même un recul en ce qui a trait à leur autonomie, comparativement à ce qu'elles vivaient dans leur pays d'origine. L'ignorance de la langue devient alors un facteur qui vient aggraver leur condition et accentuer leur isolement.

... comprendre la société d'accueil et ses différents mécanismes administratifs et sociaux

La langue est également, on le conçoit bien, le premier instrument par lequel une nouvelle arrivante décode la société d'accueil. Les cours de francisation sont donc très utiles pour nommer la réalité autour d'elle, mais aussi pour s'initier à la nouvelle société. Les « élèves » y découvrent ce que sont les CLSC et les fondements du système scolaire. Elles apprennent les grands principes du monde du travail, leurs droits comme femmes et comme travailleuses.

Pas étonnant que l'apprentissage du français soit au cœur des revendications des groupes qui s'occupent des femmes immigrées puisque, de l'avis unanime, c'est la première clé de l'intégration et de l'autonomie. Malheureusement, selon certains, les critères de subvention aux organismes pour la francisation – notamment le fait que les cours soient offerts seulement aux personnes qui sont au pays depuis moins de 5 ans – ne tiennent pas suffisamment compte de la réalité des femmes immigrées².

... se trouver un emploi

« Un immigrant vient pour vivre, et pour vivre, il faut travailler³ » expliquait une femme d'origine haïtienne pour décrire les ambitions professionnelles des femmes immigrées, ambitions nées surtout de la nécessité. Le nombre croissant des femmes immigrées qui arrivent va de pair avec leur formation de plus en plus poussée. Ces femmes ont des attentes professionnelles parfois très grandes, d'autres fois simplement tournées vers leur survie et celle de leur famille. La complexification des réalités du marché du travail tout comme la plus grande scolarisation des femmes immigrées suscitent de nouveaux besoins, non seulement en matière de francisation mais aussi d'intégration à l'emploi.

FAIRE RECONNAÎTRE LEURS COMPÉTENCES

Une récente étude de l'Institut de recherche sur les politiques publiques⁴ confirme que la valeur économique de l'instruction acquise à l'étranger se situe à 70 % de celle obtenue au Canada. Qui plus est, une année d'expérience à l'extérieur du pays n'équivaldrait qu'à environ un tiers d'année ici. Un des principaux problèmes des personnes immigrées est donc la reconnaissance des qualifications et des diplômes délivrés à l'étranger. Nombre de médecins, d'ingénieures, de techniciennes et de scientifiques végètent dans des emplois au-dessous de leurs compétences.

La non-reconnaissance de ces capacités coûte cher au pays. Selon cette étude, les immigrantes et immigrants touchés ont une rémunération inférieure de 30 % à celle que reçoivent les natives et natifs dotés du même profil. Compte tenu du fait que les nouvelles arrivantes sont de plus en plus scolarisées, le « gaspillage » est de plus en plus important. Paradoxal aussi, parce que le Québec a besoin de l'apport des personnes immigrées pour combler ses déficits de main-d'œuvre.

Des services efficaces d'évaluation de l'expérience et des connaissances acquises, une formation d'appoint, des examens d'entrée moins onéreux pour accéder à certains ordres professionnels, voilà autant de pistes qui, selon certaines, permettraient de débloquer cette embûche. Un Québec préoccupé par les pénuries de personnel qui s'annoncent dans de nombreux emplois qualifiés n'y trouverait que son compte.

SOUTENIR LES MEMBRES DE LEUR FAMILLE

Plusieurs femmes ont quitté patrie, famille et amis dans l'espoir d'une vie meilleure pour elles-mêmes mais aussi pour leurs enfants. Des dirigeantes d'associations de femmes immigrées confirment l'importance accordée par leurs membres à l'éducation des enfants.

Quand elles arrivent avec un conjoint, la plupart d'entre elles placent en priorité l'emploi de celui-ci. Lorsque la situation professionnelle de ce dernier tarde à se concrétiser, les femmes immigrées vont parfois accepter des petits emplois puisqu'il faut bien faire vivre la famille. Pour plusieurs, ce nouveau partage des rôles – femme pourvoyeuse et homme au foyer – peut se passer difficilement, entraînant des tensions dans le couple. Les femmes immigrées sont prêtes à consentir d'énormes efforts pour sauver la famille. Pour les parrainées, conjointe ou fille de la garante ou du garant, les situations conflictuelles survenant dans la famille peuvent être exacerbées par leur rapport de dépendance.



DÉNONCER LA VIOLENCE CONJUGALE

La violence conjugale est un phénomène qui touche beaucoup de femmes, quelle que soit leur origine. Les difficultés que des femmes victimes de celle-ci éprouvent à quitter un conjoint agressif sont bien documentées. Quand s'ajoutent à ces peurs et à ces inquiétudes le manque de soutien familial, la honte face à la communauté, le mutisme de celle-ci, la méconnaissance des droits ou des ressources ou encore l'incapacité de communiquer en français, on peut comprendre pourquoi la situation des femmes immigrées violentées est encore plus complexe.

Au cours d'une recherche sur le terrain auprès de femmes immigrées et de **femmes des minorités visibles immigrées** menée dans plusieurs villes du Canada, certaines participantes ont rapporté qu'elles ont été critiquées par les membres de leur propre communauté culturelle pour avoir défendu les droits des victimes et avoir parlé de la violence conjugale lorsque les autres préféreraient en nier l'existence.

Une participante a fait part au groupe d'une autre perspective :

« Il se peut que les gens ne veuillent pas en parler parce qu'ils croient qu'il y a déjà trop de discrimination envers leur communauté. C'est vrai qu'il y a de la violence conjugale dans notre communauté, mais nous n'en parlons pas de crainte de renforcer les préjugés. Cela peut nourrir les stéréotypes. Les gens croient déjà que nous venons d'un endroit violent et qu'en conséquence, nous sommes plus susceptibles à la colère⁵. »

Qu'ont en commun Fatima Houda-Pépin, Raymonde Folco et Eleni Bakapanos ? Elles sont les trois seules députées immigrées québécoises en 2005, la première à l'Assemblée nationale du Québec et les deux autres au Parlement canadien.

La violence conjugale est un thème majeur chez les groupes de femmes immigrées : les besoins sont grands et les interprètes sont trop rares dans les maisons d'hébergement. Les femmes des associations ethnoculturelles jugent qu'il est nécessaire d'intervenir en connaissant bien le contexte culturel des victimes, de façon à les inciter à dénoncer la violence. Par ailleurs, ces associations apprécient que les politiques québécoises soient très fermes quant au caractère inacceptable de la violence conjugale et estiment que cette clarté est un outil fort précieux.

PARTICIPER À LA VIE CITOYENNE

Malgré la rareté de données statistiques précises, on sait déjà que les femmes immigrées sont très peu présentes dans les postes politiques fédéraux, provinciaux ou municipaux. Par exemple, elles représentaient 3,3 % des candidates aux élections municipales de 1997-1999⁶. Il semble que lorsque des femmes des minorités visibles briguent les suffrages, elles courent plus de chances d'être élues que les hommes de leur groupe ou que les autres femmes dans leur ensemble. Toutefois, règle générale, l'écart entre le nombre d'élues et élus d'une communauté culturelle est encore plus grand que celui au sein du groupe majoritaire.

Relativement absentes du monde municipal, provincial et fédéral, les femmes immigrées sont par contre assez actives dans la vie associative, notamment dans le mouvement des femmes. Au Québec, on compte une quarantaine de groupes de femmes composés surtout de femmes immigrées ou de membres de communautés culturelles appartenant à des minorités visibles. Plusieurs de ces groupes sont officiellement membres de la Fédération des femmes du Québec. Les tables de concertation des groupes de femmes comptent souvent dans leur rang les groupes de femmes immigrées et certaines de ces tables régionales sont même coordonnées par des femmes nées à l'étranger.

Les femmes immigrées sont mises très tôt en contact avec les associations, qui deviennent souvent leur premier intermédiaire d'intégration. Que leur engagement se poursuive par la suite à titre de bénévole ou d'employée témoigne de leur volonté réelle de participer comme citoyenne à la vie de leur nouveau pays.

Lors de la Marche du pain et des roses en 1995, la réduction du temps de parrainage était au cœur des revendications des marcheuses qui ont obtenu gain de cause lorsque celui-ci est passé de 10 à 3 ans pour les conjointes et conjoints. De plus, les femmes immigrantes parrainées et victimes de violence conjugale ont aussi gagné le droit à des programmes sociaux, telle l'aide sociale.

Depuis longtemps – et plusieurs événements comme la Marche et le colloque Pour un Québec féminin pluriel⁷ en font foi –, les femmes immigrées cherchent à faire reconnaître les défis particuliers auxquels elles font face. Le mouvement des femmes se modifie peu à peu pour mieux exprimer leurs réalités. Cependant, les groupes de femmes immigrées souhaitent que les efforts soient intensifiés pour mieux tenir compte, dans les démarches et les analyses, des contraintes supplémentaires qu'elles vivent en raison de leur statut d'immigrée ou de leur appartenance à une minorité visible.

Plusieurs facteurs peuvent freiner la participation civique des femmes immigrées : la situation économique de certaines, la méconnaissance de la langue, la recherche d'information qui gruge beaucoup de temps et, comme pour les Québécoises d'origine, le fait qu'elles soient femmes. Le manque d'ouverture de la société d'accueil peut amplifier les difficultés de collaboration⁸.

Par contre, les associations identifient comme facteurs d'inclusion le développement des réseaux, la volonté réelle des institutions et des organisations d'ouvrir leurs portes, l'amélioration du financement des groupes de femmes sur une base ethnoculturelle, la disponibilité d'outils d'information dans diverses langues.

UN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX SERVICES DESTINÉS AUX FEMMES IMMIGRANTES

Les associations de femmes à caractère ethnique disent rencontrer de multiples problèmes pour faire valoir leurs besoins auprès des organismes bailleurs de fonds⁹. L'ignorance des critères et des démarches à effectuer, la complexité de celles-ci, l'inadéquation entre les exigences des bailleurs de fonds et les caractéristiques des associations sont parmi les obstacles soulignés.

L'utilité de ces organismes n'est plus à démontrer. Ils offrent des services de tous ordres qui permettent une meilleure intégration des immigrées et immigrés : renseignements sur les démarches d'immigration, aide à l'emploi, cours de langue, information sur la société d'accueil, lutte à la pauvreté, au racisme et à l'isolement, information et soutien psychologique en matière de violence conjugale, éducation et défense des droits, hébergement, activités de sensibilisation, renseignements sur la santé et l'accès aux services sociaux, aide alimentaire, bref, la liste est longue. La société québécoise mise sur ces organismes communautaires pour intégrer les milliers d'immigrantes et immigrants qui arrivent chaque année, sans compter que plusieurs de leurs activités profitent directement à la société d'accueil.



LES FAITS SAILLANTS

- Le plus urgent et important pour les femmes immigrées, c'est d'apprendre le français, que ce soit pour rompre l'isolement, trouver un emploi ou obtenir leur pleine autonomie.
- La question de la reconnaissance des compétences fait partie des revendications des femmes immigrées, notamment les plus scolarisées.
- Comme les groupes de femmes en général, les groupes de femmes immigrées ou appartenant à des communautés culturelles minoritaires ont fait de la lutte à la violence conjugale une de leurs priorités.
- Une fois réglés les problèmes de survie et d'emploi, les femmes immigrées s'impliquent en assez grand nombre dans la vie citoyenne, que ce soit dans des organismes ethno-culturels, des groupes de femmes ou d'autres associations militantes.
- Les femmes immigrées souhaitent que le mouvement des femmes tienne davantage compte des défis supplémentaires auxquels elles doivent faire face en raison de leur statut d'immigrée ou de leur appartenance à une minorité visible.

NOTES

¹ Dans ce chapitre, les renseignements sur les aspirations des femmes immigrées sont tirés essentiellement d'études spécifiques et de rapports annuels d'associations regroupant des femmes de même origine ethnique ou qui s'occupent des nouvelles immigrantes et nouveaux immigrants. En outre, plusieurs entrevues ont été faites avec des responsables de services d'aide aux immigrantes et immigrants dans différentes régions du Québec, en décembre 2004 et en janvier 2005.

² Yasmina Chouakri. *Réalité du financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé au Québec*, Recherche-action de la Fédération des femmes du Québec et Relais-Femmes, Montréal, Alliance de recherche IREF-Relais-Femmes, 2004, p. 35.

³ Nicole Beaulieu et Mélanie Saint-Hilaire. « Je ne suis pas celle que vous croyez », *Gazette des femmes*, vol. 26, n° 5, mars-avril 2005, p. 15.

⁴ Naomi Alboim, Ross Finnie et Ronal Meng. *The Discounting of Immigrants' Skills in Canada: Evidence and Policy Recommendations*, Ottawa, Institut de recherche sur les politiques publiques, février 2005, 28 p.

⁵ Conseil canadien de développement social. *Nulle part où aller? Répondre à la violence conjugale envers les femmes immigrantes et des minorités visibles*, Ottawa, le Conseil, 2004, p. 4.

⁶ Carolle Simard. « Les femmes des communautés culturelles, une nouvelle donne? », *La course à Relais-Femmes*, n° 30, juin 2003, p. 4-5.

⁷ Sous l'égide de la Fédération des femmes du Québec, du 29 au 31 mai 1992 à l'Université du Québec à Montréal, un forum féministe national s'est tenu : « Québec féminin pluriel » qui, par le biais de multiples ateliers, visait à mettre sur pied un projet de société conceptualisé par des femmes.

⁸ Yasmina Chouakri. *Op. cit.*, p. 31.

⁹ *Ibid.*, p. 24.

Conclusion

Isabel, née au Portugal en 1928

CONCLUSION

Plus de 350 000 femmes sont venues s'installer au Québec, des quatre coins de la planète, chacune avec un visage, un bagage, une histoire particulière. Aucun portrait ne peut rendre parfaitement compte de la réalité multidimensionnelle de ces femmes immigrées au Québec. Leur origine, les circonstances de leur immigration, leur parcours antérieur et leurs projets peuvent se situer aux antipodes les uns des autres et chaque tentative pour résumer leur expérience ne peut que trahir cette diversité.

Une impression de dynamisme et de potentiel extrêmement riche se dégage toutefois de l'ensemble de ces données. Jeunes et bardées de diplômes, compétentes et expérimentées, plusieurs femmes débarquent ici avec des atouts précieux pour une société qui affiche un vieillissement de la main-d'œuvre et une faible natalité. En même temps, il faut bien admettre que ces bienfaits virtuels ne sont pas encore tout à fait mis à profit comme ils le devraient. Cumulant les difficultés que rencontrent les femmes d'ici et les obstacles propres à la population immigrante et à celle des minorités visibles, ces femmes tardent à se voir accorder la place qui leur convient.

Une plus grande connaissance de leur réalité devrait entraîner une meilleure reconnaissance de ce qu'elles ont apporté au Québec et continuent de lui donner. Tout en préservant leur culture d'origine et en nous la faisant partager, les néo-Québécoises s'adaptent à notre collectivité et l'enrichissent considérablement.

Depuis les Filles du Roy, destinées à peupler la colonie, l'arrivée de nouvelles venues n'a cessé de transformer la société québécoise. En ce début du XXI^e siècle, où les questions démographiques se posent avec plus d'acuité que jamais, il est temps de mettre à jour nos connaissances sur l'immigration, sur les femmes qui viennent se joindre aux autres Québécoises, et surtout, de les accueillir dans toute leur différence et leurs espoirs. Elles ne demandent pas mieux que de participer, elles aussi, à la construction du Québec de demain !

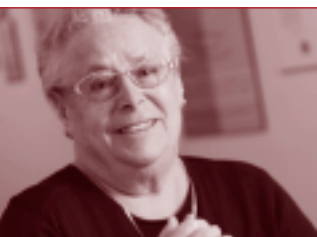
Bibliographie

A portrait of an elderly woman with short, light-colored hair, wearing glasses and a dark top. She is smiling and has her hands clasped in front of her. The background is slightly blurred, showing what appears to be a bookshelf.

Pierina, née en Italie en 1925

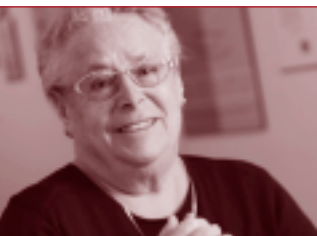
BIBLIOGRAPHIE

- ALBOIM, Naomi, Ross FINNIE et Ronal MENG. *The Discounting of Immigrants' Skills in Canada: Evidence and Policy Recommendations*, Ottawa, Institut de recherche sur les politiques publiques, février 2005, 28 p.
- ALLIE, Robert. *Étude sur la problématique des personnes handicapées membres des communautés ethnoculturelles*, Drummondville, Impact recherche, Office des personnes handicapées du Québec, 1993, 93 p.
- ASSOCIATION DES AIDES FAMILIALES DU QUÉBEC. *Mémoire présenté à la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, dans le cadre des consultations publiques entourant le rapport Au-delà des chiffres: l'immigration de demain au Canada*, Montréal, l'Association, mars 1998, 11 p.
- ASSOCIATION DES AIDES FAMILIALES DU QUÉBEC. *Mémoire présenté au ministre d'État aux Ressources humaines et au Travail sur le document Revoir les normes du travail du Québec*, Montréal, l'Association, mai 2002, 19 p.
- BATTAGLINI, Alex et autres. « Quand migration et maternité se croisent : perspectives des intervenantes et des mères immigrantes », *Service social*, vol. 49, n° 1, 2002, p. 35-69.
- BEAULIEU, Nicole. « Devenir canadienne, à quel prix ? », *Gazette des femmes*, vol. 27, n° 1, mai-juin 2005, p. 16.
- BEAULIEU, Nicole et Mélanie SAINT-HILAIRE. « Je ne suis pas celle que vous croyez », *Gazette des femmes*, vol. 26, n° 5, mars-avril 2005, p. 15.
- BEAULIEU, Nicole et Mélanie SAINT-HILAIRE. « Sexistes, les lois d'immigration ? », *Gazette des femmes*, vol. 26, n° 5, mars-avril 2005, p. 27.
- BÉLANGER, Alain. *La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada, Rapport sur l'état de la population au Canada 2002*, [Cédérom n° 91-209XPF], Ottawa, Statistique Canada, 2003, p. 150.
- BRETON, Raymond. *La participation sociale et le capital social*, conférence d'ouverture de la 2^e Conférence nationale Métropolis sur l'immigration, Montréal, novembre 1997, 24 p.
- CARDU, Hélène et Mélanie SANSCHAGRIN. « Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec », *Recherches féministes*, vol. 15, n° 2, 2002, p. 87-122.
- CENTRE DES FEMMES ITALIENNES DE MONTRÉAL. *Rapport d'activités 2001-2002*, Montréal, le Centre, juillet 2002, 40 p.
- CENTRE DES FEMMES ITALIENNES DE MONTRÉAL. *Rapport d'activités 2002-2003*, Montréal, le Centre, juin 2003, 32 p.
- CENTRE DES FEMMES ITALIENNES DE MONTRÉAL. *Rapport d'activités 2003-2004*, Montréal, le Centre, juin 2004, 54 p.
- CHAIB, Sabah. *Facteurs d'insertion et d'exclusion des femmes immigrantes dans le marché du travail en France : quel état des connaissances*, Paris, CFDT, janvier 2001, 205 p.
- CHOUAKRI, Yasmina. *Les facteurs d'inclusion et d'exclusion des femmes immigrantes sur le plan de la participation civique*, Recherche-action de la Fédération des femmes du Québec et Relais-Femmes, Montréal, Alliance de recherche IREF-Relais-Femmes, 2003, 48 p.



- CHOUAKRI, Yasmina. *Réalité du financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé au Québec*, Recherche-action de la Fédération des femmes du Québec et Relais-Femmes, Montréal, Alliance de recherche IREF-Relais-Femmes, 2004, 62 p.
- CHUI, Tina. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, les progrès et les perspectives*, [Cédérom n° 89-611-XIF], Ottawa, Statistique Canada, 2003, p. 38.
- CICERI, Coryse, Marie McANDREW et Annie BOURGUIGNON. *L'accueil et l'intégration des enfants immigrants ou de familles immigrantes dans les services de garde : recension des écrits au Québec, au Canada et dans d'autres sociétés*, Rapport remis au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 2004, 76 p.
- COMITÉ SECTORIEL D'ADAPTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE POUR PERSONNES IMMIGRANTES. *Étude exploratoire sur la situation des salariées immigrantes du Québec : recensement de 1996*, [recherche et rédaction : Éric Duchemin, consultant], Montréal, le Comité, mai 2003, 38 p.
- COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE. *Rapport d'activités et de gestion 2003-2004*, Québec, la Commission, 2004, 55 p.
- COMMISSION SUR LE STATUT DE RÉFUGIÉ ET DE L'IMMIGRATION, compilation spéciale pour le Conseil du statut de la femme.
- COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET IMMIGRATION. *Actes du colloque Femmes immigrées, à nous la parole*, tenu à Montréal les 4, 5 et 6 juin 1982, 206 p.
- CONDITION FÉMININE CANADA. *Le Canada et le mariage des Philippines par correspondance : la nouvelle frontière*, Ottawa, Condition féminine Canada, novembre 2000, 91 p.
- CONDITION FÉMININE CANADA. *Les travailleuses migrantes du sexe originaires d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique : le dossier canadien*, [En ligne], 2000. [www.swc-cfc.gc.ca/pubs/pubspr/0662653351/200011_0662653351_f.pdf] (Consulté le 27 juillet 2005).
- CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL. *Actes du colloque sur l'isolement des femmes immigrantes et des communautés culturelles : des causes et des solutions à partager*, tenu à Montréal le 4 octobre 2004, Comité Femmes et développement régional, 56 p.
- CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *Nulle part où aller ? Répondre à la violence conjugale envers les femmes immigrantes et des minorités visibles*, Ottawa, le Conseil, 2004, 49 p.
- CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *Nulle part où aller ? Répondre à la violence conjugale envers les femmes immigrantes et des minorités visibles - Voix des intervenantes sur le terrain*, [recherche : D' Ekuwa Smith], Ottawa, le Conseil, 2004, 50 p.
- DURST, Douglas. « Encore plus de têtes grises : les immigrants âgés au Canada », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps 2005, p. 27-31.
- DUVAL, Michelle. *Être mère au foyer à Montréal – quand on arrive de l'étranger : étude exploratoire de la situation des femmes d'origine vietnamienne, haïtienne et salvadorienne, d'après le témoignage d'intervenantes*, Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, octobre 1992, 36 p. (Coll. Études et recherches, n° 1).
- DZVIMBO KUZVINETSA, Peter. *La migration internationale du capital humain qualifié des pays en développement*, Banque mondiale, Département des ressources humaines, Acco, septembre 2003, 18 p.
- GRAVEL, Sylvie et autres. « Barrières d'accès à l'indemnisation pour les travailleurs immigrés victimes de lésions professionnelles », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps 2005, p. 40-44.
- GUYON, Sylvie. *Les femmes immigrantes au Québec : une population défavorisée sur le marché de l'emploi*, Actes du colloque Femmes des communautés culturelles et nouvelles réalités de l'emploi, tenu à Montréal les 21 et 22 mars 2003, 5 p.

- HELLEY, Denise. *Immigrants et participation civique : politique contemporaine et sujets de recherches*, conférence prononcée à la 2^e Conférence nationale Métropolis sur l'immigration, Montréal, novembre 1997, 24 p.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Évolution des naissances selon le lieu de naissance des parents, Québec, 1980-2004*, [En ligne], 2005.
[www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/425_lieu_nais_mere.htm] (Consulté le 21 juin 2005).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Santé et bien-être, immigrants récents au Québec : une adaptation réciproque?*, Étude auprès des communautés culturelles 1998-1999, Québec, l'Institut, décembre 2002, 463 p. (Coll. La santé et le bien-être).
- LACHANCE, André. « Portrait d'un Québec pluriel », *Forces*, n° 137, février 2003, p. 46-50.
- LEDOYEN, Alberte. *Le discours sur la différence et l'accès des minorités au logement*, Québec, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2003, 17 p.
- MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Rapport statistique sur les prestataires du programme d'assistance-emploi, Décembre 2004*, [Alexandra Plourde et Francis Campeau, responsables de la production], Québec, le Ministère, 2005, 6 p.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Les personnes immigrantes formées à l'étranger et l'accès aux professions et métiers réglementés*, Rapport du groupe de travail sur l'accès aux professions et métiers réglementés, Québec, le Ministère, 2005, 113 p.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Plan d'immigration pour l'année 2005*, Québec, le Ministère, 2004, 10 p.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Tableaux sur l'immigration au Québec, 2000-2004*, Québec, le Ministère, 2005, 41 p.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *Caractéristiques de l'immigration au Québec, 1993-2002*, Québec, le Ministère, 2003, 39 p.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *Caractéristiques de l'immigration au Québec, Statistiques*, Québec, le Ministère, 2003, 36 p.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *La planification des niveaux d'immigration, 2005-2007*, Québec, le Ministère, 2003, 33 p.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *L'immigration au Québec. Partage des responsabilités Québec-Canada, Statuts des personnes se trouvant au Québec, Catégories d'immigration*, Québec, le Ministère, 2003, p. 8-12.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *L'insertion en emploi des travailleurs admis au Québec en vertu de la grille de sélection de 1996, Partie 1, Rapport synthèse*, par Jean-François Godin, sous la supervision de Gérard Pinsonneault, Montréal, le Ministère, 2004, 60 p.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001 : caractéristiques générales*, Québec, le Ministère, mars 2004, 136 p.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *Tableaux sur l'immigration au Québec, 1997-2001*, Québec, le Ministère, avril 2002, 41 p.
- MORRIS, Marika. *Les études traitant des soins et du soutien à domicile et dans la communauté avec une perspective fondée sur l'analyse comparative entre les sexes : document de synthèse*, Ottawa, Santé Canada, Bureau pour la santé des femmes, 2001, 89 p., cité dans Institut canadien de recherches sur les femmes, « Les femmes immigrantes et réfugiées », *Bulletin d'information de l'ICREF*, n° 5, 2003, p. 8.
- NORMAND, Lise Anne. *Les outils de sélection en emploi et les femmes immigrantes*, Montréal, Centre des femmes de Montréal, 1995, 70 p.
- NOVAC, Sylvia. « Immigrant Enclaves and Residential Segregation: Voices of Racialized Refugee and Immigrant Women », *Les cahiers de la femme*, vol. 19, n°2, 1999, p. 88-91.



- OSMANI, Farida. «L'égalité pour toutes? L'engagement féministe et les droits des immigrantes au Québec », *Recherches féministes*, vol. 15, n° 2, 2002, p. 141-152.
- OXMAN-MARTINEZ, Jacqueline et Julia KRANE. « Un décalage entre théorie et pratique? Violence conjugale et femmes issues des minorités ethniques », *Journal international de victimologie*, Montréal, Université McGill, année 3, n° 3, avril 2005, [En ligne], 2005. [www.jidv.com/OXMAN-MARTINEZ-J-JIDV2005_10.htm].
- PERREAULT, Marc et Jorge VASCO. *Usages, abus et interventions: la question de l'alcool et des drogues dans six ensembles culturels montréalais* (synthèse), Montréal, Centre Dollard-Cormier, 1998, 38 p.
- PICHÉ, Victor et Céline LE BOURDAIS. *La démographie québécoise – Enjeux du XXI^e siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 323 p.
- RAJIVA, Mythili. «Franchir le fossé des générations. Explorer les différences entre les parents immigrants et leurs enfants nés au Canada », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps 2005, p. 57-61.
- SATHOUD, Ghislaine. *Quand des cultures cohabitent, dialoguent et s'affrontent: la vie trépidante des immigrantes africaines au Québec*, [En ligne], 2004. [cybersolidaires.typepad.com/ameriques/2004/04/quand_des_cultu.html] (Consulté en mars 2005).
- SCHELLENBERG, Grant et Feng HOU. «Bien-être économique des nouveaux immigrants au Canada », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps 2005, p. 32-35.
- SIMARD, Carole. « Les femmes des communautés culturelles, une nouvelle donne? », *La course à Relais-Femmes*, n° 30, juin 2003, p. 4-5.
- SIMMONS, Alan B. « Mondialisation et migration internationale: tendances, interrogations et modèles théoriques », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 31, n° 1, printemps 2002, p. 7-33.
- TOSSOU, Ayéko A. « Fécondité différentielle des immigrants et des natifs: Québec 1976-1996 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 31, n° 1, printemps 2002, p. 95-122.
- VETTER, Maddy. *L'identité des femmes réfugiées*, note à la Délégation régionale des femmes de la région PACA, 27 novembre 1998.

Elles sont nées en Asie, en Europe, dans les Antilles ou en Amérique du Sud. Elles ont vu le jour les unes dans de petits villages de montagne ou de pêcheurs, les autres dans de très grandes villes comme Shanghai, Moscou ou Rio de Janeiro. Certaines ont eu une scolarisation moderne, d'autres ont à peine fréquenté l'école. Plusieurs sont arrivées au Québec alors qu'elles étaient enfants, d'autres sont venues rejoindre un mari, des enfants ou encore se sont embarquées seules dans l'aventure. En fait, les femmes présentées dans cet ouvrage ont très peu de choses en commun sinon le fait qu'elles sont nées à l'étranger et qu'elles ont un jour immigré au Québec.

Parce que les femmes immigrées font partie de l'histoire du Québec, de son présent comme de son futur, et que malgré cela, nous en savons relativement peu de choses, le Conseil du statut de la femme a jugé important de prendre *Des nouvelles d'elles* et de les partager avec ceux et celles qui travaillent avec elles, auprès d'elles ou tout simplement qui souhaitent en savoir davantage.

Qui sont donc ces Québécoises immigrées? D'où viennent-elles? Où vivent-elles? Que font-elles? Que gagnent-elles? Que veulent-elles? Le document aborde, à partir de données statistiques mais également sur la base de certains témoignages, ce que signifie, dans la vie de tous les jours, être une femme immigrée au Québec.

Le Conseil du statut de la femme souhaite que les renseignements qu'on trouve ici permettent de tracer un portrait actualisé de ces femmes pour mieux apprécier l'importance de leur contribution à la société québécoise.